



RECU EN PREFECTURE

Le 14 avril 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230406-D00711510-DE

Publié le : 14/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 4), Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 4), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n° 4), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (de la question n° 2 à la question n° 5 incluse), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (à compter de la question n° 6), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (jusqu'à la question n° 17 incluse), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (à compter de la question n° 4), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 12 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 4), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 2)

Secrétaire :

Mme Marie LAMBERT

Étaient absents :

Mme Nathalie BOUVET, M. Cyril DEVESA, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Claudine CAULET à M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Julie CHETTOUH à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 6), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question n° 18), Mme Laurence MULOT à Mme Karine DENIS-LAMIT (de la question n° 2 jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Yannick POUJET à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 13), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Christine WERTHE à M. Saïd MECHAI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 1 incluse).

OBJET : 39 - Demande d'agrément CAF pour la création d'un Espace de Vie Sociale Quartier de Saint-Claude

Délibération n° 2023/007115

Demande d'agrément CAF pour la création d'un Espace de Vie Sociale Quartier de Saint-Claude

Rapporteur : Mme Carine MICHEL, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 4	23/03/2023	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter le projet social de l'Espace de Vie Sociale (EVS) sur le quartier de Saint-Claude ; et ce, afin que soient validés en Conseil Municipal : la création au sein de la Direction Vie des Quartiers de cette nouvelle entité qui lui sera rattachée ; les éléments fondateurs du contenu du projet social ; la proposition de lieu et des moyens humains dédiés ; ainsi que les premiers éléments financiers des budgets d'investissement et de fonctionnement.

Ce projet sera déposé auprès de la Commission d'attribution de la CAF du Doubs pour un passage en commission d'attribution en juin 2023.

Cette demande d'agrément présente un enjeu partenarial important. En effet, l'ouverture de cet EVS est attendue depuis 3 ans par ces acteurs mais également par la CAF du Doubs qui souhaite une ouverture pour l'été 2023 avec un déploiement progressif des actions.

Le projet social présenté en annexe est composé de 4 axes :

1. Habitants Familles & Parentalité
2. Accès aux Droits
3. Animation Globale Quartier
4. Coordination Réseau & Ressources.

Dans le cadre du projet de création de cet Espace de Vie Sociale et de son agrément par la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, il est demandé à la Ville d'établir un projet social.

Comme défini par la Caf, un Espace de Vie Sociale est une structure de proximité qui touche tous les publics, à minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ; la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers. C'est un espace de coordination partenariale ; de construction de projets et d'initiatives habitants.

Pour obtenir l'agrément Espace de Vie Sociale, un projet social doit être déposé et validé par la Caf du territoire sur lequel cet espace est implanté. Un projet social est la traduction des finalités à atteindre à travers un plan d'actions qui se doit de répondre aux besoins des habitants et aux attentes sociales collectives du territoire.

Comme exigé par la Caf, ce projet social qui est présenté en Conseil Municipal, est le résultat d'une démarche de diagnostic territorial d'une part et d'une coopération du collectif partenarial d'autre part. Ainsi, 4 axes prioritaires pour le quartier de Saint-Claude ont été retenus : familles & parentalité ; accès aux droits ; animation globale quartier ; coordination réseau & ressources. Ces axes structurent le projet social sur lequel doit se prononcer la Commission d'attribution de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs au mois de juin.

La finalité du projet est l'ouverture d'un lieu de vie au sein du quartier de Saint-Claude qui répondra aux 3 fonctions principales d'un Espace de Vie Sociale :

- un espace d'accueil commun et d'accompagnement
- un espace d'animation sociale et de coopération collective
- un espace ressource central, référent et de coordination.

Comme attendu, les objectifs de cet Espace de Vie Sociale sur ce quartier Saint Claude sont :

- en direction des habitants : gérer et animer un espace d'accueil généraliste d'écoute, d'information d'orientation et d'accès aux droits ; d'inciter à la rencontre, à la convivialité et la mixité des familles ; de proposer des actions éducatives d'animation socioculturelle et d'accompagnement à la parentalité ; d'assurer des missions de prévention de santé d'environnement et de citoyenneté ; d'initier et de soutenir la participation des habitants et usagers.
- en direction des acteurs et partenaires intervenant sur Saint-Claude : structurer le maillage partenarial et d'en animer son réseau ; coordonner des actions en coopération partenariale ; accompagner le collectif réseau avec la prise en charge des moyens administratifs, techniques et logistiques.
- en direction du quartier : dynamiser, animer et valoriser une vie de quartier nécessaire à la cohésion sociale du quartier et l'amélioration du cadre de vie des habitants ; se réapproprier des espaces publics par les habitants et familles du quartier en déployant hors les murs des actions collectives dans les espaces verts disponibles et des actions événementielles socioculturelles.

Pour répondre aux enjeux de proximité et de fonctionnement optimal, il est proposé de rattacher cette entité au service Maison de Quartier de Montrapon de la Direction Vie des Quartiers.

La démarche adoptée en lien avec la Caf est d'obtenir l'agrément Espace de Vie Sociale qui, pour un premier projet social est attribué pour une durée d'un an. Il sera reconduit pour une durée de 4 ans après évaluation, réajustements et adaptations.

Le lieu d'activité proposé pour cet Espace de Vie Sociale est un site réparti sur 160 m² au rez-de-chaussée du centre municipal Simone de Beauvoir. Ce centre est implanté rue Violet et accueille déjà un espace associatif.

Catégorisé ERP, ce site doit faire l'objet de travaux d'aménagements immobiliers et mobiliers afin d'adapter le lieu à ses futurs usages.

Les Ressources Humaines affectées sont 2 postes d'animateurs territoriaux de catégories B et B+, équivalents à 2 ETP. Un poste de chargé d'accueil et d'animation (Référent Familles) un poste de chargé d'animation et de coordination (Coordinateur). Les profils attendus pour occuper ces postes sont des profils issus des champs du médico-social et du développement de projet.

Les financements prévisionnels nécessaires sont les suivants :

Un budget d'investissement à échelonner sur 2023 et 2024 dont le montant correspondant à une première phase de travaux permettant l'ouverture du site est estimé à 52 000 €. Ce budget est destiné à des travaux de réhabilitation et d'aménagement; connexion au réseau lumière ; matériel et équipement informatique et de téléphonie : mobiliers d'accueil ; de bureau et de convivialité ; matériels et outils éducatif pédagogique & d'animation ; espace cuisine fonctionnel et sécurisé ; panneaux signalétique (fléchage & d'entrée). Les aides accordées par la Caf pour les investissements seront de 40% de la dépense de rénovation des locaux et la prise en charge à hauteur de 50% de frais d'équipement.

Le budget de fonctionnement d'année de démarrage 2023 proposé pour la période de juin à décembre 2023 est fixé à hauteur de 48 000 €. Il comprend les frais de personnel ; Indemnités service civique ; les prestations extérieures ; les achats de petit matériel courant ; l'alimentation ; la communication. La subvention annuelle de fonctionnement de la Caf sera de 11 000 €.

Le budget de fonctionnement d'activité pour les années suivantes pour un exercice comptable complet de janvier à décembre est établi à hauteur de 95 000 € comprenant les frais de personnel ; Indemnités service civique ; les prestations extérieures ; les achats de petit matériel courant ; l'alimentation ; la communication. La subvention annuelle de fonctionnement de la Caf est de 22 000 €.

L'ouverture de cet Espace de Vie Sociale est prévue le 1^{er} juillet 2023.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le projet social à déposer dans le cadre de la procédure d'agrément relative à la création d'un Espace de Vie Sociale au quartier de Saint-Claude,
- autorise la création de cette nouvelle entité Espace de Vie Sociale pour le quartier de Saint-Claude dans les conditions proposées dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



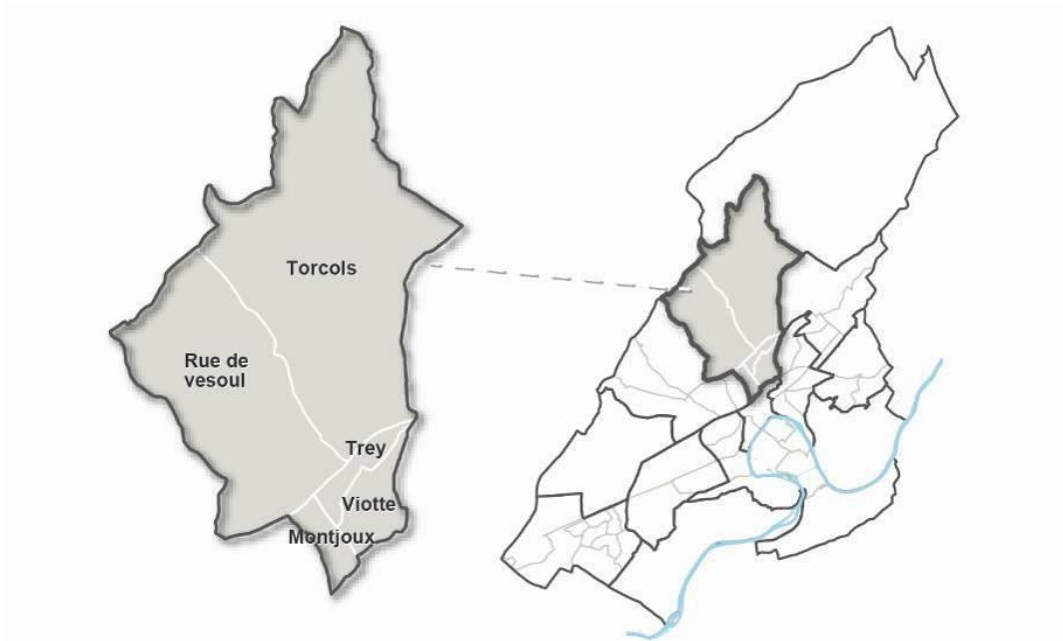
Marie LAMBERT,
Conseillère Municipale

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT



PROJET SOCIAL

ESPACE DE **V**IE **S**OCIALE

Besançon, Quartier **SAINT-CLAUDE**

« Nous ne sommes jamais aussi malins que nous tous »

Proverbe japonais

SOMMAIRE

PARTIE 1 : CONTEXTE DU PROJET	5
I. 2018 une année charnière	5
II. 2019 une année de préfiguration	6
III. 2022 une année de décisions	7
PARTIE 2 : ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE D'INTERVENTION	9
I. Déclinaisons territoriales et sociales du quartier	9
1. Positionnement & caractéristiques	9
2. Décomposition	11
3. Fonctions urbaines du quartier	12
4. Prochaines évolutions & améliorations territoriales	12
5. Les espaces clés et leurs fonctions	15
6. Dispositif Politique de la Ville	17
7. Habitat	18
8. Mobilités	21
9. Vie économique	21
10. Institutions de proximité	22
11. L'offre de santé	25
12. Cadre de Vie	26
II. Données démographiques	32
1. Chiffres & évolutions notables	32
2. Analyses démographiques	35
III. Structures Acteurs & partenaires	38
1. Maillage partenarial du territoire d'intervention	38
2. Axes de travail de consolidation et de développement issus du diagnostic	41
IV. Synthèse : la carte d'identité du quartier Saint-Claude	46
1. Éléments déterminants de réactualisation du diagnostic initial	46
2. Profil du quartier	47
3. Enjeux d'aujourd'hui	47
4. Conditions essentielles pour la réussite du projet sur le long terme	47
PARTIE 3 : CONSTRUCTION COLLECTIVE DU PROJET	48
I. Finalités & Offre de Service	48
II. Démarches & Méthodologie	48
1. Méthode itérative d'A.D.V.P appliqué à la conduite de projet	48
2. Approche proactive et collective	49
3. Habitants en attente	50
III. Commissions	51
1. Habitants Familles & Parentalité	53
2. Accès aux droits	55
3. Animation globale du quartier	57
4. Citoyenneté : coordination et animation du réseau	59

IV.	Déclinaison des travaux en projet social structuré	61
1.	Objectifs généraux des quatre priorités retenues	61
2.	Objectifs intermédiaires opérationnels du projet	62
3.	Programme des actions déployées progressivement	63
PARTIE 4 : MOYENS MIS A DISPOSITION DE L'EVS		80
I.	Espace valorisé & de valeur ajoutée	80
1.	Intérêts	80
2.	Contraintes & impacts	81
3.	Composition des lieux	81
4.	Travaux et réaménagements	81
5.	Possibilités d'annexes à disposition	82
II.	Ressources Humaines	82
1.	Équipe particulière adaptée	82
2.	Opportunités d'interventions de proximité à mobiliser ou déjà proposer	83
3.	Chargé d'accueil et d'animation	84
4.	Poste chargé d'animation et de coordination	86
5.	Mission de Service Civique	88
6.	Équipe de bénévole	89
III.	Instances de gouvernance	90
1.	Entité municipale rattachée	90
2.	Café infos mensuel	90
3.	Conseil de maison trimestriel	90
4.	Comité de pilotage annuel	90
5.	Comité d'orientation annuel	90
IV.	Moyens économiques & financiers	91
1.	Budget Investissement	91
2.	Co-financements envisageables	91
3.	Budget de fonctionnement / Première année de démarrage 2023*	91
4.	Budget de fonctionnement / Années suivantes après 2023*	91
ANNEXES		92
I.	Plans des prochaines transformations urbaines	92
1.	Aménagement d'une ZAC Portes de Vesoul	92
2.	Changements des plans de circulation Quartier Nord apaisé	93
II.	Renseignements du réseau & collectes d'informations	94
1.	Modèle fiche d'entretien semi-directif & de présentation des structures	94
2.	Modèle fiche de données quantitatives	95
3.	Modèle Fiche de participation et de mobilisation	96
III.	Le chemin - lien intergénérationnel	97
1.	Étude de diagnostic de terrain	97
2.	Projet d'Étude - Urbanisme Paysagisme - Commande CAGB 2010	97
3.	Proposition retenue - Nouvel accès au Parc des Frères - Ateliers Citoyens	97
IV.	Plans des locaux	98
1.	Plan actuel Rez de Chaussée – Centre associatif S. de Beauvoir	98
2.	Implantation EVS Rez de Chaussée – Centre associatif S. de Beauvoir	99
V.	Rétro planning intégral opérationnel & décisionnel	100

AVANT-PROPOS

... et « *Nous ne sommes jamais aussi malins que nous tous* »

Tout au long de cette mission commencée maintenant il y a 4 ans, le concept de coopération à la base de la démarche initiée et évoqué dans ce subtil proverbe japonais a été mis à l'épreuve de l'expérimentation.

Il aura fallu à chaque étape de la démarche mettre au travail, les 7 grands paradoxes du Projet* :

Conception & Réalisation

Autonomie & Contraintes

Stratégie des acteurs & Logiques institutionnelles

Mixité de l'inédit & de la Familiarité

Opportunités spatiales & temporelles

Échecs & Réussites

Projet terminé & Projet interminable

Agir et faire en contexte paradoxal c'est tenir compte du « Tout » sans condition négociable. L'exercice s'avère parfois bien périlleux, relève bien souvent de l'adaptabilité et de l'approche expérimentale mais se révèle toujours complexe.

Travailler le paradoxe** c'est déjà l'identifier et le nommer en acceptant que la solution ne préexiste pas mais qu'elle doit être construite en collectif. Cela implique donc d'activer les 5 leviers ennemis du paradoxe : un collectif ; une stratégie ; l'action ; la créativité ; la prise de risque.

Ce projet s'avère réussi dans sa conception car travaillé en collectif. Il a su dépasser les contraintes, les empêchements et les aléas inhérents à toute conduite de développement. Pour garantir sa mise en œuvre, il ne faudra pas en perdre le sens premier à savoir la raison de son existence : permettre à des habitants d'un territoire de se rencontrer, de se découvrir, d'échanger et de se compléter, de réunir des quêtes communes, d'interagir et d'expérimenter ensemble, de créer des interconnexions, d'instaurer des liens de construction, de solidarité et de transmission des savoirs ; et ce enfin d'être acteur de sa vie et de sa citoyenneté. C'est la garantie d'une cohésion sociale équitable qui non seulement permet le « Vivre Ensemble » mais également d'en apprécier l'altérité.

Il est ainsi incontournable pour cette étape toute particulière de souligner les contributions et participations de chacun des acteurs investis dans ce projet :

Les Élus porteurs de cette ambition, pour leur collaboration et leur détermination ;

La Direction du Pôle d'Action Sociale et Citoyenneté de la Ville de Besançon ainsi que la Direction Vie des Quartiers qui ont contribué à la mise en place de conditions propices au développement et à la réussite de ce projet ;

Les directeurs, chefs de service et agents des différentes Directions municipales et communautaires très sollicités qui se mobilisent sur des temps contraints, pour leur patience ;

Les habitants pour leur disponibilité, leur accueil et leurs idées ;

Enfin, à l'ensemble de tous les acteurs & partenaires opérationnels du quartier Saint-Claude, pour leurs interventions quotidiennes au profit de ce quartier et de ses habitants ; pour leur professionnalisme et leur implication.

Que ce projet social coopératif soit une fierté collective

Que chacune et chacun en soient vivement remerciés

* Jean-Pierre Boutinet, psychosociologue expert des conduites de projet des organisations

** Edgar Morin, Sociologue

PARTIE 1 : Contexte du projet

La mission actuelle d'ouverture d'un Espace de Vie Sociale sur ce territoire fait suite à la mission de préfiguration effectuée par la Direction du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole au cours de l'année 2019. Cette mission a été enclenchée suite à une dégradation du contexte social sur le quartier, générée par des actes de délinquance et d'incivilité.

A ce titre, un Comité de défense des habitants des Hauts de Saint-Claude a vu le jour ; il demeure aujourd'hui en veille active. Cette première mission, suspendue courant 2020, a été réactivée sur le 2^{ème} semestre 2022.

L'ouverture de cet Espace de Vie Sociale sur le quartier de Saint-Claude est maintenant attendue depuis 3 ans à la fois par les acteurs associatifs et institutionnels œuvrant sur ce territoire mais également par la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs partie prenante dans la procédure de labellisation EVS qui souhaite certes un démarrage progressif mais à l'instar de la Municipalité avant l'été 2023.

I. 2018 une année charnière

Quartier familial du Nord de Besançon et attractif par ses équipements Saint-Claude a vu sa population se diversifier et se populariser dans les années 2000 notamment suite à la politique de relogement enclenchée par les premiers Programmes Politique de la Ville de Rénovation Urbaines comme Planoise en 2006, Montrapon-Fontaine-Écu en 2013 et Grette-Butte en 2018. Voulu et nécessaire pour les collectivités publiques ; Non choisie, et trop souvent imposée à des Familles déjà fragilisées et contraintes de quitter « le territoire de leur Vie » et pour des choix bien souvent restreints ; cette mixité sociale a notamment sur Saint-Claude déséquilibré et mis sous tension le climat social du quartier, particulièrement sur l'année 2018 avec une succession de faits de délinquance, d'incivilités routières et de voisinage ainsi que d'actes de dégradation répétés. Parallèlement, l'Observatoire Socio-urbain des quartiers de Besançon notait une progression franche des indicateurs de précarisation et de fragilité sociale ainsi qu'un sentiment d'insécurité grandissant qui affectait les habitants ; notamment sur les cités en observation comme les Hauts de Saint-Claude ; Ceux-ci faisant globalement état d'une détérioration de leur qualité de vie.

Dans ce contexte, les interventions régulières, répétées et ciblées des services de police, nationale et municipale, ont permis au quartier de Saint-Claude de s'inscrire à nouveau dans climat social satisfaisant.

Pour autant, des tensions persistent et se révèlent régulièrement problématiques pour le « vivre-ensemble » du quartier comme à l'été et automne 2021 où des actes d'incivilités et de délinquances perturbent la vie des habitants et enclenchent de vives réactions dont une pétition du collectif de défense en juillet signée par quasi 400 habitants et deux courriers adressée à la Ville et au bailleur habitat 25 réclamant « le retour d'un quartier où il fait bon vivre ».

A ce jour, périodes de tension et de tranquillité se succèdent ; même si l'ensemble des acteurs et habitants reconnaissent un apaisement général et qu'il n'y a pas de situation détériorée ou alarmante comme en 2018. La dégradation du climat social semble contenue.

En commission de veille, les derniers faits relatés remontent au premier semestre 2022 et font état de faits isolés comme des lieux de squat, système de deal latent, rassemblements sauvages notamment en soirée, dégradations et déchets dans les communs et les aménagements publics, difficultés au dialogue avec les jeunes.

Si ces éléments ne doivent pas être négligés, ils ne font que le constat d'une absence d'interconnaissance sociale et d'interconnexion intra-quartier. Ils révèlent ainsi avant tout un manque de lien et de médiation entre les différentes populations et entre les différents secteurs du quartier ; D'où le caractère justifié et impératif sur ces territoires d'implantations de structures d'animation socioculturelle et de développement social urbain.

II. 2019 une année de préfiguration

Sur ce début d'année 2019, interpellée par la dégradation du climat social sur Saint-Claude mais également par la progression significative des indicateurs de pauvreté et l'apparition de poches de pauvreté diffuses, la Municipalité de Besançon charge donc la Direction du Contrat de Ville d'animer une démarche partenariale de développement local sur la cité des Hauts en collaboration active avec les Antennes Sociales de Quartier du CCAS et du CMS ; celles-ci s'étant déjà organisées en cellule de veille sociale tout en réactivant les rencontres partenariales dans le cadre du Café d'infos organisés Résidence Huot mais sans véritables fréquences.

Cette démarche d'intervention s'est donnée pour objectif de dynamiser l'existant en s'appuyant sur les ressources du territoire pour maintenir et enrichir un programme d'actions sur le quartier de Saint-Claude.

Le choix a été fait d'impliquer les acteurs locaux pour développer et pérenniser un réseau de partenaires sur le quartier puis construire un plan d'actions et d'animation du réseau local.

Les objectifs privilégiés ont été les suivants :

- assurer à toutes les familles un accès à l'information et aux droits
- accompagner la parentalité et l'éducation
- faciliter l'animation du quartier et l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture
- prévenir la délinquance, protéger la tranquillité publique avec un apprentissage à la citoyenneté

L'observation et la compréhension de la dynamique du territoire ont fait l'objet d'un diagnostic s'appuyant sur les représentations des acteurs sociaux, éducatifs, socio-éducatifs, sportifs, socioculturels locaux pour une mise en évidence des atouts, des attentes, des causes de dysfonctionnement des manques et dégager des axes de progrès.

Ce diagnostic a été réalisé de septembre à novembre 2019 et a été présenté à l'ensemble des acteurs puis validé lors d'un « café d'info », le 29 novembre 2019.

Le COPIL composé d'Élus et des Directions Vie des Quartiers, Sécurité Tranquillité Publique de la Ville de Besançon, du CCAS de Besançon, du Conseil Départemental du Doubs, de la CAF du Doubs, du Contrat de Ville GBM et du bailleur social Habitat 25 a validé le diagnostic et les axes de progrès, le 5 décembre 2019.

Interrompue par la crise sanitaire de 2020 suivie par le départ du chargé de mission, il est convenu à cette date comme judicieux de poursuivre la démarche partenariale de développement local afin de :

- consolider le travail qui a été engagé depuis septembre 2019 : diagnostic partagé, ateliers thématiques, plan d'actions.
- maintenir la dynamique partenariale et veiller à la mise en place du plan d'actions
- poursuivre et affiner le diagnostic partagé.
- vérifier l'engagement, la motivation et la volonté de chacun des acteurs
- identifier les capacités, les compétences et la place de chacun des acteurs
- permettre de poursuivre une démarche ascendante et innovante dans sa forme et qui s'appuie principalement sur l'implication des acteurs.
- préparer (ou pas) la création d'un E.V.S. en s'assurant de la solidité et de la capacité (financière, RH) d'une association à porter un E.V.S.

III. 2022 une année de décisions

Entre temps, le travail partenarial s'est poursuivi et s'est grandement consolidé ; particulièrement à travers l'organisation et la mise en place d'actions collectives (animations en pieds d'immeubles) et d'évènements partenariaux (Fête de quartier).

Les acteurs et structures ont su mobiliser leurs compétences et s'enrichir mutuellement via la structuration des Cafés d'Infos. A cette occasion, Ils ont surtout su saisir leurs intérêts respectifs tout en construisant un socle commun d'objectifs en direction du territoire et de ses habitants. Pour autant, ce maillage et ses coopérations demeure fragile sans structure pilote.

Sur 2021, le travail a continué au sein des Directions Vie des Quartiers et Contrat de Ville. Les recherches d'espaces disponibles et d'une structure coordinatrice ne sont pas révélées fructueuses. En effet, la crise sanitaire a mis en exergue l'absence d'un lieu commun ressource sur le territoire Saint-Claude et d'une coordination globale.

Parallèlement et à l'instar des autres quartiers, certains acteurs locaux ont été fortement fragilisés par les impacts des différents confinements.

De la même manière, la crise sanitaire aura également pour conséquence de voir la dégradation de certains indicateurs sociaux en particulier sur les cités en observation comme les Hauts de Saint-Claude.

A l'automne 2022 et après concertation avec la Caf du Doubs, le Comité de pilotage sur proposition des élus en charge du quartier valide la préfiguration d'un Espace de Vie Sociale porté par la Ville de Besançon.

A ce titre, la mission sur le quartier Saint-Claude est réinvestie par le Pôle Action Sociale et Citoyenneté avec comme objectifs de :

- mettre à jour et finaliser le diagnostic de territoire établi en 2019 permettant le recensement des besoins des habitants
- continuer le développement et la structuration des partenariats par une animation territoriale continue et cohérente
- élaborer, construire et rédiger le projet social de l'EVS selon les modalités définies par les élus et le référentiel de la CAF
- accompagner les Élus et le Comité de Pilotage dans le pilotage stratégique du projet par l'apport de préconisations appropriées et réalistes
- piloter la préparation, la délivrance et la construction des outils d'évaluation du projet EVS
- rechercher et développer la participation des habitants par un travail de mobilisation en collaboration avec les structures actrices du quartier
- garantir la communication et la promotion du projet EVS

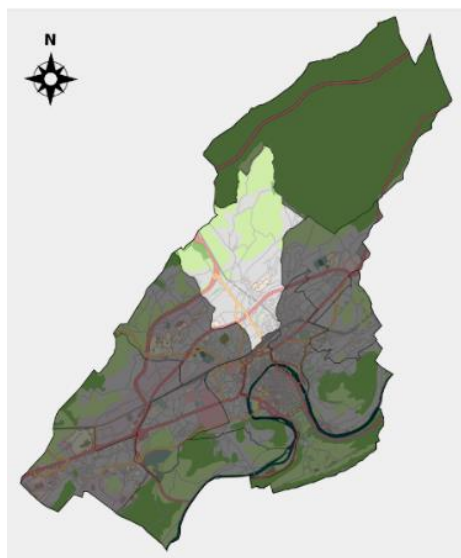
A court terme, la collectivité de Besançon a fait le choix d'un portage municipal assurant l'ouverture du structure d'animation socioculturelle et répondant à la fois aux nécessités du territoire et au projet de la Caf de voir s'implanter une structure dédiée aux habitants.

Pour autant l'agrément EVS demandé aujourd'hui aura une validité d'un an. Fin 2024, la Caf demandera une évaluation et nécessairement le réajustement du projet social en fonction des impacts relevés. S'il est aujourd'hui certain que la refonte du projet social fin 2024 sera portée par l'équipe mise en place par la Ville, il n'en demeure pas moins qu'une fois l'EVS solidement ancré et ses actions consolidées, la volonté de la Collectivité à moyen long terme sera de confier cet espace à une structure associative du quartier ou à un ensemblier de structure du quartier sous forme de consortium.

L'enjeu de la structuration et de l'organisation efficiente du réseau partenarial est donc au cœur de ce projet coopératif.

PARTIE 2 : État des lieux du territoire d'intervention

I. Déclinaisons territoriales et sociales du quartier



Quartier nord et ancien de Besançon, Saint-Claude s'est historiquement développé le long de la rue de Vesoul formant ainsi un long faubourg avec de part et d'autre quelques maisons et fermes.

Ce caractère rural va s'estomper par la construction de pavillons et par la densification de l'habitat.

En exemple, la « Cité Montarmots » construite en 1965 avec plus de 30 logements destinés à l'accueil des franco-algériens rapatriés.

Cette évolution permet au quartier de présenter un profil mixte offrant des équipements, de nombreux commerces et des services à la population.

1. Positionnement & caractéristiques

Fort de ses 15 500 habitants, le quartier Saint-Claude-Torcolds est depuis 2011 le troisième quartier de Besançon le plus peuplé après Planoise et Chaprais-Cras.

S'étendant sur une superficie de 7,81 km² dans un rayon d'environ 700 mètres autour du croisement de la rue de Vesoul et des boulevards Winston Churchill et Léon Blum, Saint-Claude présente un taux de densité estimé à 1980 h/m².

Ainsi, par sa superficie, le quartier Saint-Claude-Torcolds est le plus grand quartier de Besançon et sa taille importante a naturellement influencée et modelée son organisation.

L'attractivité résidentielle du quartier s'est caractérisé par l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux secteurs ; urbanisation qui se poursuit encore actuellement.

Plusieurs projets qui vont impacter le quartier se profilent sur ces années 2023 et 2024 avec :

- la création d'une Zone d'Aménagement Concertée au nord de la rue de Vesoul, portée par Grand Besançon Métropole
- l'agrandissement du parc immobilier du bailleur Néolia avec la construction de petits immeubles pour location sociale ou accès à la propriété accessibles à l'angle des rues Jean Wyrsh et Francis Clerc
- un projet immobilier proposé par la SMCI en partenariat avec Loge Gbm dans l'ancienne enceinte de l'Institution Saint Jean pour en priorité de la propriété et de l'accès à la propriété mais avec également un volet location sociale.

Saint-Claude est à la fois proche du cœur de la ville par la partie sud et en même temps près des portes d'entrée de la ville par la partie nord à proximité de l'échangeur autoroutier de Valentin. De plus, le quartier bénéficie d'une position de carrefour au croisement du boulevard périphérique, voie qui relie l'est à l'ouest de Besançon.

Le secteur Nord est très attractif vis-à-vis des familles par son cadre naturel et paysager. Le secteur Sud du quartier présente quant à lui davantage de densité, mais aussi de mixité en raison de l'attrait des services et des commerces

Saint-Claude dispose donc de 4 atouts majeurs : sa position stratégique en entrée de ville ; sa proximité avec les principales voies de communication ; son territoire mixte à la fois rural et urbain ainsi que ses équipements.

Au regard de l'administration de la politique de la Ville, le quartier est composé de 5 Iris (*Ilots Regroupés pour l'Information Statistique*).

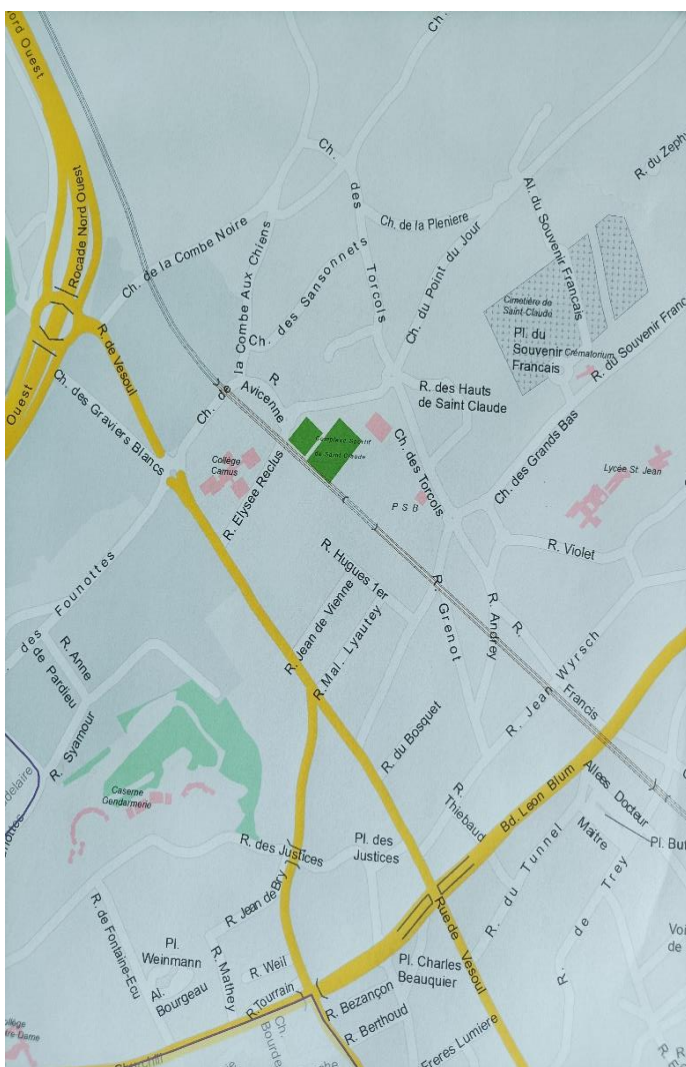
2. Décomposition

2.1 IRIS des Torcols au nord et à l'est, le plus étendu :

Délimité par la limite communale de Besançon et la lisière de la forêt de Chailluz au nord et le boulevard Léon Blum au Sud. La zone Nord de cette partie du quartier conserve un caractère agricole et se caractérise par un habitat diffus et par l'absence d'équipements de proximité. A l'opposé, c'est aussi au sud de cet IRIS que l'on retrouve une forte concentration d'équipements sportifs et éducatifs dont le complexe sportifs des Torcols et l'Espace de la Gymnastique Saint-Claude ainsi qu'un espace d'habitat social conséquent « Cité des Hauts de Saint-Claude » dont le bailleur est Habitat 25.

2.2 IRIS Vesoul à l'ouest :

Délimité par la limite communale de Besançon au nord et le chemin de Valentin à l'est ; les boulevards Churchill et Blum au sud. C'est dans cette zone très commerçante au sud et résidentielle au nord que se situe l'espace d'habitat social « Cité Camus » dont le bailleur est Loge Gbm. Entrée principale au nord de la Ville, cet IRIS verra également la construction de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Portes de Vesoul.



2.3 IRIS Trey au centre :

Délimité par le boulevard Léon Blum au nord et la rue de Trey au sud ; la rue de Vesoul à l'ouest. C'est à la frontière nord de cet IRIS et sud de celui des Torcols que se situe le centre associatif municipal Simone de Beauvoir dans lequel sera installé l'EVS. Séparé du nord du quartier par un large axe routier fort fréquenté et traversable par un souterrain piétonnier. Cet îlot du quartier est en voisinage direct avec le quartier de Palente où l'on retrouve une Mjc Maison de quartier associative centre social.

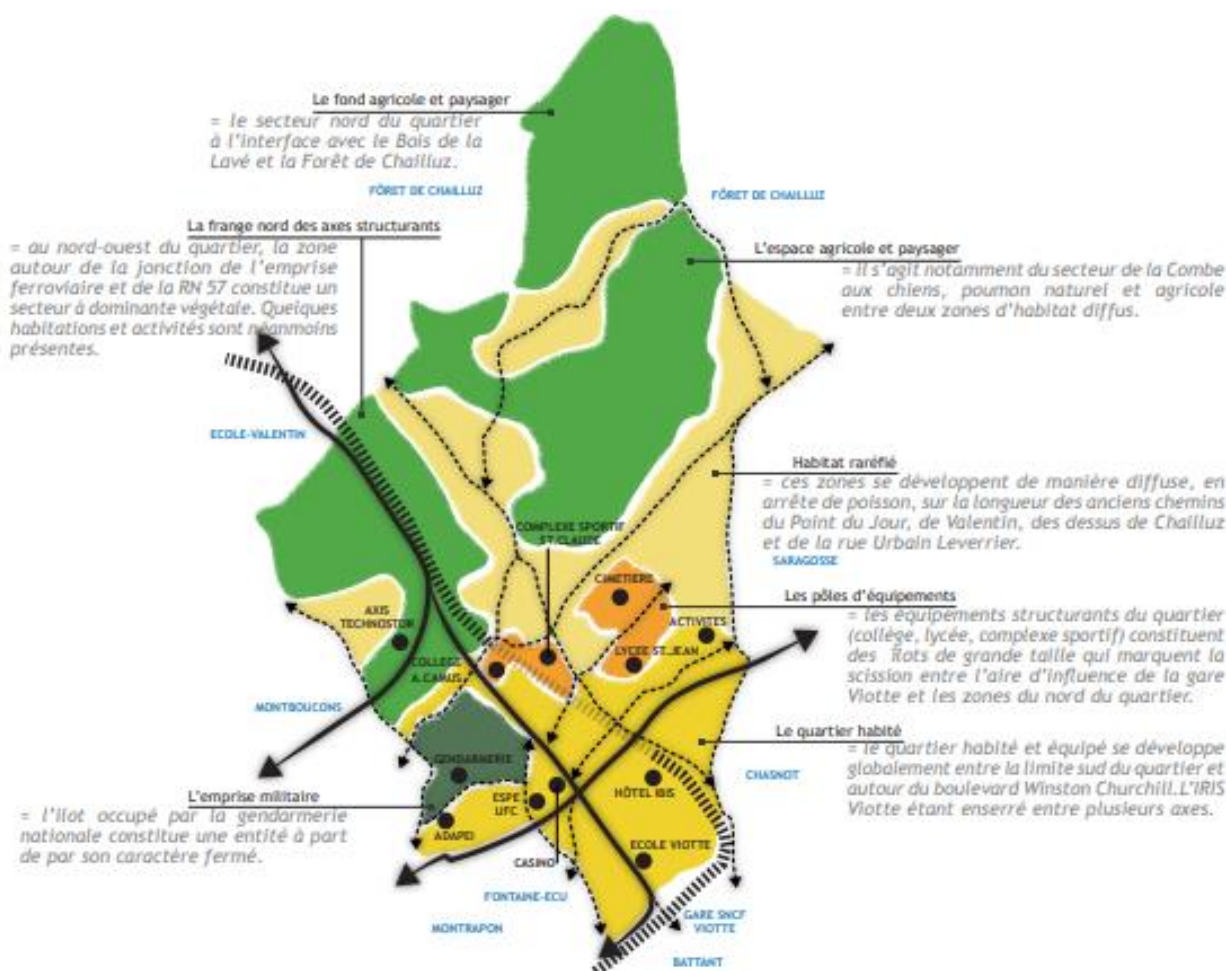
2.4 IRIS Montjoux au sud-ouest :

Délimité par : le boulevard Winston Churchill au nord ; la rue de Vesoul à l'est et la rue Midol au sud ; principalement résidentiel, il accueille également la Gendarmerie, l'Institution scolaire Notre-Dame et l'IME du Parc. Il est à la frontière avec le quartier de Montrapon-Fontaine-Ecu sur lequel est installée une Maison de quartier municipale labellisée centre social. A ce titre, bon nombre de ses habitants se tourne naturellement sur ce quartier périphérique pour leurs activités quotidiennes.

2.5 IRIS Viotte au sud-est :

Délimité par la rue de Trey au sud ; la rue Nicolas Bruand au sud et la rue de Vesoul à l'ouest. Frontalier avec les quartiers Cras et Chaprais, il est convenu que ce cinquième Iris ne fait pas partie du territoire d'intervention du futur EVS puisque intégré au territoire d'intervention de l'Asep Maison de quartier associative labellisée centre social dans le cadre de son propre projet social.

3. Fonctions urbaines du quartier



4. Prochaines évolutions & améliorations territoriales

4.1 Zone d'Aménagement Concertée « Portes de Vesoul »

Cf. Annexes I.1

Inscrite dans les documents d'urbanisme depuis 1998, cette ZAC a été officiellement créée par délibération de GBM en 2015 sur la base d'une programmation mixant habitat et activités.

Ce projet est intégré en priorité 1 dans le schéma de développement des Zones d'Activités Economiques depuis 2022. Il entraînera des aménagements très importants entre le dernier secteur nord de la rue de Vesoul ; au niveau du collège Albert Camus et la voie de contournement des Montboucons. au niveau nord de la rue de Vesoul.

L'objectif étant de proposer :

- sur la partie est, deux zones à vocation logements
- sur la partie ouest une zone dédiée aux petites industries, artisanat et services
- dans la zone centrale, un secteur lié aux activités de la rue de Vesoul

Ce nouveau schéma urbain qui augmentera la capacité à loger du quartier, permettra le déploiement des zones résidentielles dans le périmètre du collège Albert Camus et abondera au

désenclavement de la Cité Camus ; cité qui bénéficiera en parallèle d'un programme de réhabilitation et de rénovation enclenché par le bailleur Loge Gbm.

4.2 Quartier apaisé secteur Nord-Est Bisontin

Cf. Annexes I.2

Le quartier Saint-Claude fait régulièrement l'objet d'interpellations de la part des habitants quant aux problématiques de circulation notamment via le collectif de défense de Saint-Claude ou sous forme de pétition.

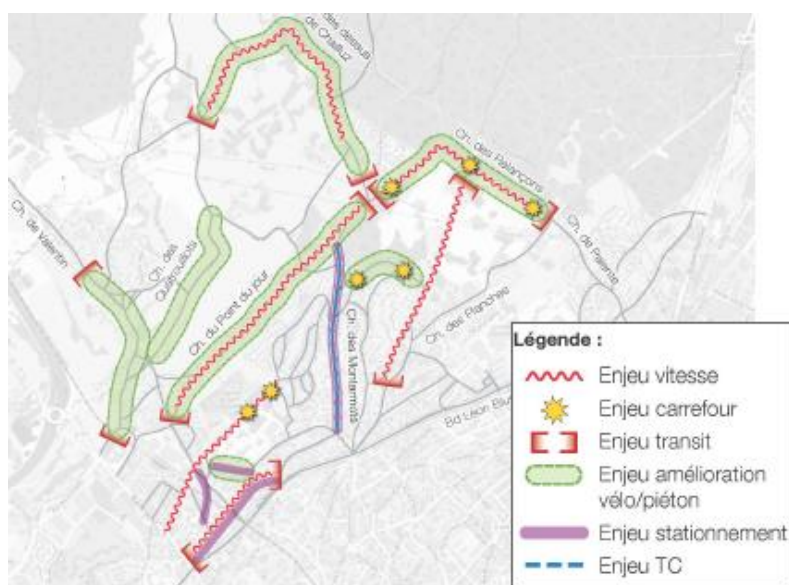
Un programme de refonte des plans de circulation a donc été proposé. Celui-ci est issu du projet « Ville apaisée » porté par la Municipalité actuelle. Mis en œuvre dans le cadre d'une démarche de consultation citoyenne, ce projet s'est déroulé sur le quartier Saint-Claude durant l'année 2022 et a fait l'objet d'ateliers citoyens.

Ce mode de consultation a bien fonctionné sur le quartier avec des présentations de diagnostic et de propositions réunissant à chaque fois plus de 100 personnes. Les questionnaires et les outils numériques de cartographie interactive ont permis la contribution de quasi 700 habitants particulièrement concernés sur ce quartier à fort trafic routier.

Outre, un passage de la limitation de vitesse à 30 km/h sur les zones exposées, les 2 nouveaux plans de circulation adoptés en fin de consultation devront être accompagnés à terme par des aménagements de voirie ciblés et efficaces.

Si des infractions routières liées à la délinquance, type rodéo-urbain, sont souvent relevées, il n'empêche que des phénomènes de shunt ont été clairement mis en lumière à travers le diagnostic mobilité et les contributions riveraines.

Ces itinéraires de transition permettant d'éviter les grands axes comme la rue de Vesoul et le boulevard Léon Blum démultiplient l'intensité du trafic de transit à l'intérieur du quartier, les excès de vitesse, les stationnements gênants et entraînent donc de facto un fort sentiment d'insécurité et d'in-tranquillité chez les habitants.



En parallèle, ont été demandées des améliorations quant aux aménagements des mobilités douces comme le développement des pistes cyclables, la création de trottoirs et de cheminements sécurisés ainsi que la sécurisation des traversées et intersections aux abords de 4 établissements scolaires : le collège Camus, l'école Saint-Claude, l'Institution Saint-Jean ainsi que son école primaire Saint-Bernard, riveraines du centre associatif Simone de Beauvoir.

Sur les 2 secteurs identifiés en matière d'évolution du plan de circulation du quartier Saint-Claude à savoir le secteur Nord-Est et Sud-Est, les impacts seront :

- Substantiels pour le quartier en :
 - reportant principalement l'intensité de la circulation vers les axes extérieurs (Vesoul/Blum)
 - contraignant au maximum le trafic de transit intra-muros
 - récupérant de l'espace public au profit de projets d'aménagement
 - améliorant la circulation par mobilité douce
 - favorisant d'autres modes et usages du terrain urbain

- Conséquents pour les lieux sensibles aux abords des établissements scolaires et de l'Evs en :
 - valorisant les cheminements piétons et vélos aux intersections de l'Institution Saint-Jean
 - apaisant la circulation dans le secteur des écoles maternelle et élémentaire Saint-Claude
 - réduisant l'emprise automobile aux abords des écoles
 - en sécurisant les flux étudiants entre le Campus Saint-Jean et les arrêts de bus

5. Les espaces clés et leurs fonctions

La rue de Vesoul



Porte d'entrée et axe structurant du quartier qui permet l'articulation entre le quartier, le centre-ville et la périphérie Nord. Rue la plus commerçante, elle concentre également une large gamme de services et de commerces. A ce titre, elle est l'artère principale du quartier et reste fort fréquentée. La circulation y est très dense.



Considérée comme le cœur du quartier, cette place ressemble à une place de village située en plein centre. Elle regroupe des espaces dédiés à l'Enfance avec une école maternelle et primaire ainsi qu'un accueil périscolaire, une crèche Halte-garderie. Elle renforce le caractère familial du quartier. Elle est aussi fréquentée pour son square ombragé et la Maison Bleue accueillant le Comité de quartier. Point du Bibliobus. C'est un espace public à fort potentiel évènementiel et rassembleur.

La place Jean Wyrsh

Artère structurante du quartier, cette rue permet de relier les zones est et ouest du quartier. Elle accueille bon nombre de structures institutionnelles, associatives. L'entrée de l'EVS se situera à cette adresse.



La rue Jean Wyrsh

Infrastructures sportives jouant la fonction de liaison entre la « Cité Camus » et le cœur du quartier, le complexe présente une grande mixité d'utilisateurs et une diversité d'équipements à savoir, le Centre des Cultures Urbaines, des cours de tennis et 3 terrains de football auxquels est adossée une salle Multisports voisine d'un Dojo constitué de salles d'arts martiaux, d'une salle de danse et d'une salle de billard. Point du Bibliobus. Il accueille tout naturellement certains événements partenariaux.



Le complexe sportif des Torcols



L'Institution Saint-Jean

Patrimoine historique du quartier, l'ancienne enceinte de l'Institution abrite aujourd'hui, le Parc des Frères, la Résidence autonomie JB de la Salle, l'école primaire Saint-Jean, le potager des Frères et le Lycée Saint-Jean. Les bâtiments originels propriété de la SMCI vont accueillir des logements en accès à la propriété et des logements étudiants. C'est dans cette future enceinte intergénérationnelle que pourrait être envisagé le chemin-lien.



Le Parc des Frères

Espace vert de 3 hectares, discret et aujourd'hui propriété de la Ville de Besançon, ce parc qui longe la rue rejoignant le nouvel îlot Vallon du jour accueille un arboretum, un verger, des bois et prairies. Il est lieu de pâture pour les moutons de la Ville. Peu fréquenté, il est le point de passage entre les anciennes et nouvelles zones d'habitat. Potentiel lieu d'évènements conviviaux et collectifs ; un jardin partagé coordonné par l'Evs est également imaginé.

Le centre associatif Simone de Beauvoir



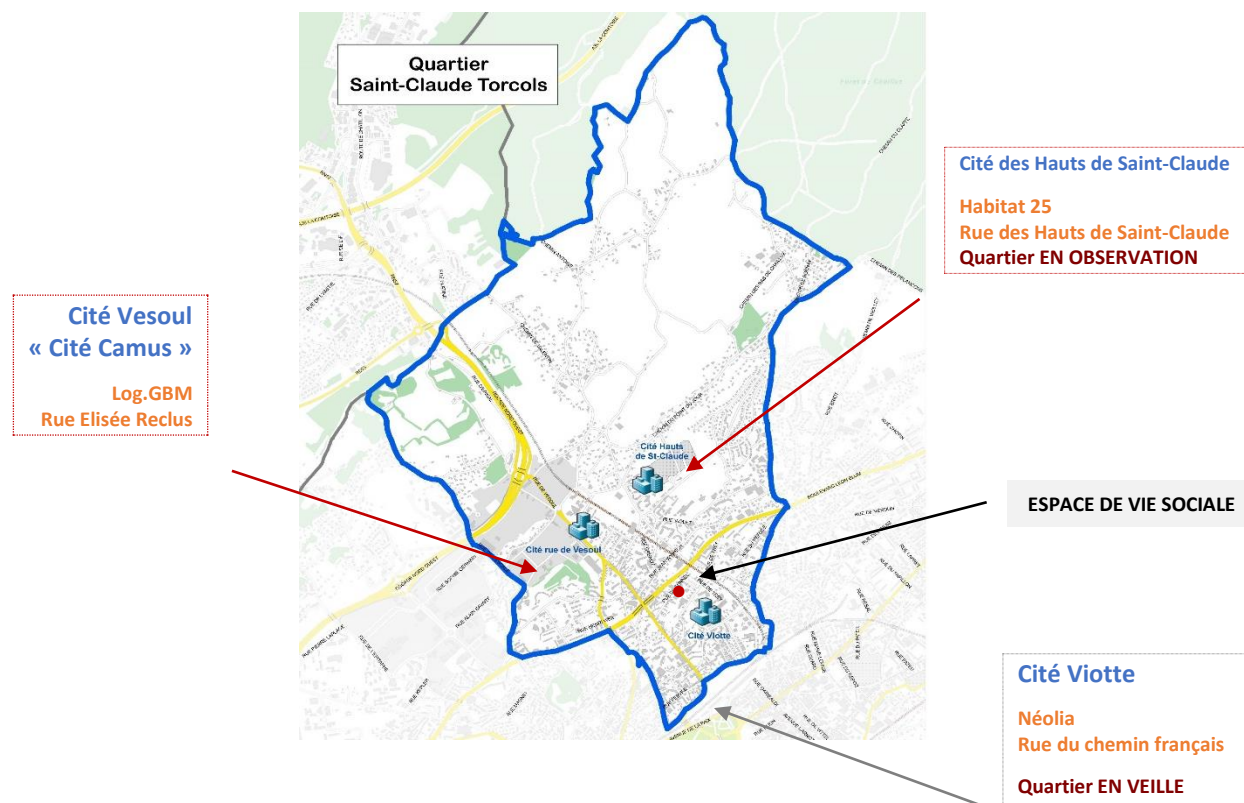
Ce centre associatif est un équipement municipal dédié aux fédérations et structures associatives notamment par la location de locaux ; siège administratif, salle d'activité et de formation, salle de réunion, ateliers de travaux manuels, salle de danse. Mis à la disposition de 12 associations, le centre est en voisinage direct avec le Lycée Saint-Jean qui s'agrandit et se transforme pour devenir Campus. Lieu de passage, Il accueillera l'Evs.

Espace pavillonnaire récent en propriété ou en habitat social en contrebas de la rue du Point du Jour considéré comme zone résidentielle favorisée. Cet espace clé unifiant anciens et nouveaux habitats est très piétonnier et dispose d'aires de jeux très attractives pour les habitants des autres citées ou Iris.

Le Vallon du Jour



6. Dispositif Politique de la Ville



A l'heure d'aujourd'hui Saint-Claude n'étant pas reconnu Quartier Prioritaire de la Ville par l'Etat. Ainsi, ces acteurs ne peuvent bénéficier des financements Contrat de Ville État.

Toutefois, très attentifs au quartier de Saint-Claude, les élus ont demandé à la Direction du Contrat de Ville de GBM que celle-ci tienne compte des projets partenariaux concernant notamment l'occupation et l'animation des espaces publics en apportant une contribution financière des actions déployées dans le cadre des vacances scolaires.

En parallèle, le Contrat de Ville incite également au dépôt de projets déposés à l'échelle de la Ville (actions tous quartiers) favorisant les interventions d'acteurs associatifs sur Saint-Claude et la diversité des actions proposées à ses habitants sans demande de subvention, spécifique à Saint-Claude, qui se révélerait irrecevable.

Actuellement le Contrat de Ville actuel est prorogé d'un an dans l'attente de son renouvellement. Son évaluation s'est faite courant 2022. La Collectivité soutenue par l'Etat a demandé l'inscription de 3 îlots Saint-Claude dans le prochain Contrat de Ville que doit élaborer l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires : Cité Viotte – Cité Hauts de Saint-Claude – Cité Camus rue de Vesoul. La réponse est en attente et ne semble pas favorable eu égard au positionnement des 3 îlots sur les différents critères retenus et étudiés. Cette reconnaissance impliquerait des financements certes modestes mais ciblés et facilités.

Pour autant, à défaut d'être reconnus Quartiers Politique de la Ville dans la future édition nationale, ces 3 cités de Saint-Claude pourrait se voir reconnaître comme « Site en bascule » à savoir territoire présentant des poches de paupérisation ainsi que des fragilités sociales et sanitaires nécessitant impérativement une posture d'anticipation et de prévention. Pour exemple, les dernières statistiques 2022 du CMS, se référant au découpage territorial Montrapon /Saint-

Claude, montrent que sur la totalité des Informations Préoccupantes relevant de la prévention et de la protection de l'Enfance 62 % d'entre elles sont concentrées sur Saint-Claude contre 48 % sur Montrapon classifié QPV.

Des actions complémentaires et généralisées de soutien à la Parentalité sont une véritable nécessité.

7. Habitat

7.1 Caractéristiques

Concernant le logement, Saint-Claude se caractérise par l'absence de construction massive de grands ensembles typiques de l'après-guerre et une grande part de constructions récentes composées de peu de logements sociaux sauf sur l'IRIS Torcols.

Selon l'Analyse des Besoins Sociaux 2021 du Cabinet Audab et le Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS) au 1er janvier 2019, il est à remarquer du point de vue de l'immobilier, que les habitations du quartier sont ainsi réparties : 15 % de maisons et 85 % d'appartements. De plus, La part des maisons est significativement plus importante dans les IRIS Vesoul (16,5 %) et Torcols (30,1 %) particulièrement résidentiels.

En 2020, l'Observatoire Urbain Audab précisait qu'en matière de logement sur le quartier de Saint-Claude les propriétaires sont majoritaires à hauteur de 49 % contre 35 % en moyenne bisontine. Une grande partie de ses propriétaires vivent dans le quartier.

La hausse significative des propriétaires s'est surtout faite entre 2013 et 2018 à la suite des programmes de rénovation urbaines des quartiers de Besançon et du déploiement de l'offre résidentielle sur Saint-Claude dont l'atout majeur est la disponibilité foncière.

Le nombre de logement a augmenté entre 2006 et 2011 de presque 10 % contre une moyenne de 5,1 % à l'échelle de la Ville. Les IRIS Vesoul et particulièrement Torcols (21 %) ont connu des augmentations substantielles.

La démultiplication rapide des logements et donc de facto de nouvelles familles sur ces 2 citées expliquera en partie, la dégradation du climat social sur ces secteurs.

Le prix de vente de l'immobilier est légèrement supérieur à la moyenne bisontine ce qui fait remarquer que le quartier demeure encore attractif mais avec un bémol sur l'inégalité des secteurs : les IRIS Trey vieillissant et surtout Viotte en veille n'étant guère sollicités.

FOCUS : Le Logement par statut d'occupation des ménages

	Propriétaires	Locataires Parc locatif privé	Locataires Parc locatif HLM	Logés gratuitement
MONTJOUX	57 %	38 %	4 %	1 %
TREY	56 %	35 %	8 %	1 %
RUE DE VESOUL	40 %	37 %	15 %	10 %
TORCOLS	45 %	29 %	25 %	1 %
<i>Viotte</i>	<i>52 %</i>	<i>38 %</i>	<i>8 %</i>	<i>2 %</i>
TOTAL Quartier	49 %	35 %	13 %	3 %
BESANCON	35 %	40 %	23 %	2 %

Indicateurs extraits de l'Observatoire Socio-Urbain

7.2 Le logement social

La part de logements sociaux est à priori au nombre de 1 699 et avoisine aujourd'hui les 15 % de l'habitat du quartier. Ces logements appartiennent au parc immobilier de 3 bailleurs. Gestionnaires de résidences et de logements à l'échelle de la ville, un focus est proposé pour chacun sur leurs principaux secteurs.

● Torcols - Cité Hauts de Saint-Claude

Habitat 25	Logements	Occupants	Dont Enfants	Remarques
<i>Entretien 1</i> <i>26.09.22</i> <i>Entretien 2</i> <i>30.09.22</i>	637	1 337	534	<ul style="list-style-type: none"> - parc aujourd'hui âgé mais bien entretenu - problème de fragilités d'un terrain in situ - une mixité sociale à d'origine qui a disparu - fragilités sociale / précarisation et pauvreté - résidentialisation des extérieurs - pas de vacances de logements - arrêt des turn-over et déménagements - familles installées - délinquance contenue mais alarmante - gardien en loge sur place - équipe de médiation le soir

- **Trey - Rue Violet - Rue Francis Clerc - Montarmots et Vallon du Jour**

Néolia	Logements	Occupants	Dont Enfants	Remarques
<i>Entretien 23.11.22</i>	221	729	186	- logements diffus sans grands ensembles - 2 résidences en copropriétés - la résidence Montarmots excentrée et oubliée - jeunes sur Vallon Fleuri - délinquance / tensions / conflits de voisinage

- **Vesoul - Cité Camus**

Loge Gbm	Logements	Occupants	Dont Enfants	Remarques
<i>Entretien 1 08.11..22 Entretien 2 22.11..22</i>	160	349	135	- réhabilitation et rénovation thermique actées - amélioration du cadre de vie et des sanitaires - refonte des cheminements et des circulations - désenclavement et sécurisation prévus - réaménagements de l'espace vert central - îlot de fraîcheur - loge et espace commun convivial - local vélos / poussettes - ascenseurs

7.3 Les projets émergents

- 2 projets de nouvelles constructions pour le bailleur Néolia : 1 en cours de démarrage rue Jean Wyrsh et Francis Clerc avec 1 immeuble de 3 étages ; 1 en étude le long du boulevard Léon Blum à la frontière avec le quartier Combe Saragosse – Palente avec 1 parc d'immeubles
- 1 programme mixte porté par la SMBI en collaboration avec Loge Gbm cours de démarrage dans l'ancienne Institution diocésaine Saint-Jean
- Seront également construits des logements étudiants dans les anciennes fermes attenantes
- Un programme de rénovation thermique et de réhabilitation de la Cité Camus par Loge Gbm.

8. Mobilités

Concernant les transports collectifs, le quartier est plutôt bien desservi. Tout proche de la gare par les lignes Ginko 5, 8 ou 12, il est avant tout très bien situé pour l'accès aux différents modes de transports : train, tramway et réseau de bus ainsi que pour l'accès au centre-ville.

Le réseau des bus Ginko dessert efficacement le quartier par des lignes fréquentes, de semaine, de soirée et de week-end :

- ligne 5 Saint-Claude / Bregille
- ligne 8 Valentin / Battant
- ligne 12 Témis / Prés de Vaux

Les principaux établissements scolaires disposent d'arrêts de bus de proximité et bénéficient, en plus des lignes traditionnelles, des lignes diabolos réservées aux jeunes scolarisés.

Les 3 grands centres commerciaux sont facilement accessibles en bus pour le secteur Valentin, en tram pour les zones Châteaufarine et Chalezeule

9. Vie économique

Etablie sur la zone sud-est du quartier avec comme point central la rue de Vesoul, l'activité commerciale est dynamique et le réseau artisanal contribue au rayonnement du quartier.

Type de commerce	Nombre recensé
Boulangerie	2
Boucherie	1
Petits commerces alimentaires	4
Supermarchés	2
Restauration rapide	5
Tabac presse	2
Vêtements & Friperies	3
opticien	1
Station essences	3
Banques	3
Cabinet assurances	2
Micro-crèche privée	3
Auto-école	1
Salle de sports privée	1

10. Institutions de proximité

10.1 Les institutions sociales médico-sociales et référentes

En tout Premier lieu, il est à noter que l'accès direct et de proximité aux services de la Caisse d'Allocation Familiales est facilité par les lignes du Réseau Ginko.

A défaut de grands établissements de service public, les habitants de Saint-Claude disposent

Antenne Sociale de Quartier - ASQ - Centre Communal d'Action Sociale - CCAS	
Localisation	Rue de l'Épitaphe - L7 Réseau Ginko / problématique de mobilité et de transport
Services & Missions	assure l'accueil, l'information, l'orientation des Bisontins seuls et isolés et quand cela est nécessaire, propose un accompagnement social. Elle a pour mission : d'apporter des réponses aux situations d'urgence dont l'accès au logement et l'aide alimentaire ; de faciliter l'accès aux droits, aux demandes d'aide financière, aux soins ; de favoriser l'accès à l'autonomie, la lutte contre l'isolement et la (re)création d'un lien social ; de de donner de nouvelles perspectives à chacun par la proposition à des activités extérieures, aux loisirs, à des sorties, des ateliers, à la vie citoyenne et associative.
Publics & territoire	Personne isolée ou en couple mais non bénéficiaire des minima sociaux ; à minima en activité ; publics âgés mais autonome à domicile ; problématique de mobilité et de pauvreté ; sur Saint-Claude Cellule de veille sociale avec le Cms qui accueille la majorité des publics et familles ; plutôt des problématiques de logement indécents ; publics des résidences autonomie ; visite à domicile ; Actions communes (Accès aux droits et Place des Aînés) avec la MQ de Montrapon, un partenariat solide.
Professionnels	assistant.e social.e ; éducateur.trice. spécialisé.e ; conseiller.e en économie sociale et familiale
Opportunités EVS	Summer Party ; Pieds d'Immeuble ; atelier accès aux droits MQ/ASQ ; Place des Aînés ; actions collectives avec le jardin de cocagne panier ; Gratifieria ; Réseau de l'insertion sociale et professionnelle

Antenne Sociale du Centre Médicosocial - CMS - Conseil Départemental 25	
	déménagement de la rue J.Wyrsh le 01.11.2022
Localisation	Pôle Témis - Rue Alain Savary - L7 Réseau Ginko
Services & Missions	aide et soutien face aux difficultés ; action éducative à Domicile ; des services enfance en danger ; conseils adolescence ; des services de protection maternelle et infantile (PMI) et d'agrément des assistantes maternelles ; des aides sociales : RSA, économie et budget et impayés / surendettement ; de l'hébergement social et logement de transition ; des services addiction et santé, accompagnement personnalisé à l'insertion sociale et professionnelle.
Professionnels	assistant.e et éducateur.trice de service social ; infirmier.e, puériculteur.trice ; sage-femme ; médecin et psychologue de PMI ; conseiller.e en économie sociale et familiale.
Opportunités EVS	Trucs & Astuces : ateliers accompagnements à la Parentalité 5 modules / an Supers pouvoirs de mon bébé ; Dépenses et budget de la famille ; Sport-santé ; Parentalité et sexualité (+ 1 groupe paroles libres Parents d'amour) ;

	Parentalité et insertion ; Lire chanter et découvrir ; Summer party / pieds immeuble ; Gratifera ; Réseau PMI et insertion sociale et professionnelle.
Centre Hébergement et Réinsertion Sociale - CHRS Le Roseau - Association Addsea	
Localisation	Chemin des Torcols – L8 Réseau Ginko
Services & Missions	hébergements et logements d'urgence et/ou temporaire en studio de la Résidence ; en foyer collectif ou en diffus sur toute la ville et donc sur Saint-Claude également CODAL (Etat ; département ; bailleurs ; services du logement d'urgence) répartition & attributions des places d'urgence parentalité ; aide alimentaire ; animations socioculturelles accompagnement d'insertion sociale et professionnelle actions d'inclusion dans la vie du quartier
Publics & territoire	Problématique de l'autonomie ; de la prise en charge dans les résidences institutionnelles ; compétence faible du savoir habiter ; problématique importante des gardes d'enfants notamment en horaires atypiques inexistant sur Besançon ; travaille au projet avec une structure de Vesoul pionnière ; impossibilité de domicilier des publics féminins fragilisés et d'ouvrir la structure à la mixité
Professionnels	assistant.e social.e ; éducateur.trice de jeunes enfants et éducateur.trice ; conseiller.e en économie sociale et familiale ; éducateur.trice spécialisé.e
Opportunités EVS	Séances de sports ; Ateliers Parentalité « Trucs et Astuces » ; Partage des réseaux de l'insertion professionnelle ; activités de loisirs créatifs ; Réseau de l'insertion de l'emploi ;

Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles - CDIFF	
Localisation	Centre municipal Simone de Beauvoir – rue Violet
public	Femmes et familles de Besançon
Services & Missions	Permanences juridiques quotidiennes en droit de la famille ; du travail ; des étrangers Actions collectives d'information et de prévention Formations Interventions en milieu scolaire
Professionnels	Juristes et service administratif
Opportunités EVS	Conférence ; ateliers collectifs de prévention & d'information ; réseaux de promotion de la diversité et de la mixité ; réseau de lutte contre les violences intrafamiliales ; réseau accompagnement des étrangers

Centre Départemental Enfance & Famille – Établissement public – Rattaché CD.tal 25	
Localisation	Cité des Hauts de Saint-Claude – L8 & 12 Réseau Ginko
public	mineur
Services & Missions	Centre disposant de la compétence Aide sociale à l'Enfance, le CDEF est organisé en 5 pôles : le Pôle Enfants (Maison du Point du Jour / 1 internat /situation urgence/ASE) ; le Pôle Adolescents (internat rue de Vesoul / rue du Bosquet + service accompagnement et d'hébergement individualisé) ; le Pôle MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) aux Tilleroyes ; le Pôle d'Accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés rue Jean Wirsch (1 service de mise à l'abri + 1 service d'accueil et d'orientation / Centre International de séjour CIS de Témis) et pour finir le Pôle d'Accueil et d'Accompagnement Parental qui a pour mission l'accompagnement des familles leurs éventuels hébergements (2 dispositifs : des logements (8) sur place en structure ; des appartements (6) en extérieur sur le quartier de Saint-Claude).
Professionnels	Métiers de l'action Sanitaire et Sociale Educateurs / Moniteurs / TISF
Opportunités EVS	Les familles accompagnées ou suivies sont invitées à participer aux différents événements qui ponctuent la vie du quartier ; Ateliers Parentalité « Trucs et Astuces » ; C'est ce service qui a notamment été à l'initiative de la Gratifera, action conviviale de développement durable qui se déroule depuis plusieurs années au printemps ; jusque-là très intimiste aux publics CDEF, en 2022 cette action a pris une dimension plus importante avec l'intervention de partenaires du quartier et son installation sur une petite placette en contrebas de la cité Hauts de Saint-Claude face au Ccub.

10.2 Les établissements supérieurs de formations reliées à l'outil EVS

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation- INSPÉ – Educ° Nationale			
Offre de Formation	Etablissement universitaire pour formation aux métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation continue ; proposant aussi une offre de formation aux métiers de l'ingénierie de la formation et de l'éducation : formation de formateurs, élèves à besoins spécifiques particuliers ; numérique éducatif ; prévention santé ; promotion développement durable ; petite Enfance ; médiation et enseignement culturel ; pédagogie de recherche-formation		
Localisation	Avenue Montjoux		
Mode	initiale	continue	pédagogie de recherche-formation
effectifs	Entre 700 et 800 élèves / an		

Biomédal Formation – ORGANISME DE FORMATION OF			
Offre de Formation	École spécialisée dans le sport, la santé et la diététique ; BTS diététique ; BPJEPS mention activités de la forme ; préparation aux formations paramédicales et sociales ; formation secrétariat et gestion + formations Supveto + Parcours spécifique accès santé (PASS) + Licence Accès Santé (LAS)		
Localisation	Rue Andrey		
Mode	initiale	alternance	
effectifs	Entre 300 et 399 élèves / an		

11. L'offre de santé

En 2015 Saint-Claude Torcols se caractérisait par une densité médicale trois fois plus faible que celle de Besançon. Les IRIS les plus habités comme Torcols et Viotte ne comptant qu'un ou aucun cabinet de médecine générale. Si cela n'a pas changé et même concentrée sur l'axe Vesoul, l'offre de santé s'est d'abord vue enrichie de cabinet généraliste et spécialisé mais elle est aujourd'hui complétée par une Maison de Santé.

Type d'offre	Nombre recensé
	1
Professionnels	15
médecins généralistes	10
infirmier.es	5
infirmier.re en santé publique	1
enseignant APA	1
masseur kinésithérapeute	1
orthoptiste	1
psychologue	1
Maison de Santé	
Particularités :	
Amplitude horaire large	
Ouverture hebdomadaire de 6 jours	
Ateliers proposés avec ou sans inscription :	
Remise en mouvement et marche	
Réseau Sport Santé et activités physiques adaptées	
Equilibre	
Bien-être	
Mémoire	
Familles et nutrition	
Réseau infirmiers Asalée (Action de Santé Libérale en équipe :	
- prévention	
- dépistage	
- hygiène de vie et maladies chroniques	
- conseils	
Médecin généraliste	7
Pharmacie	3
Dentiste	7
Orthophoniste	3
Kinésithérapeute	5

A rajouter concernant la prévention les interventions de la Mission Prévention Santé avec des interventions en milieu scolaire sur l'équilibre alimentaire, l'hygiène bucco-dentaire et les compétences psycho-sociales ; sur 2022/2023 la DHS intervient dans les écoles du quartier : maternelle et élémentaire Saint-Claude ; maternelle Camus et en cycle 2 à Saint-Bernard école primaire de l'institution Saint-Jean. Son action Local pour tous avec 3 paniers annuels pour les publics précarisés a bénéficié aux habitants de Saint-Claude car développé au sein de l'ASQ.

Pour finir, l'accès aux structures hospitalières est facilité par le réseau des transports publics :
 - Chru Minjoz / Ufr médecine pharmacie par bus puis par la ligne 2 Tramway " Hauts du Chazal"
 - Polyclinique de Franche-Comté par la ligne directe de bus L7 ' Hauts du Chazal " .

12. Cadre de Vie

Plusieurs thèmes récurrents sont évoqués sur le quartier concernant la vie quotidienne. Si globalement le cadre de vie est reconnu comme satisfaisant et Saint-Claude défini comme « *un quartier familial où il fait bon vivre* », des points de fragilité qui méritent une amélioration persistent néanmoins. Certains sujets peuvent même s'avérer crispants. C'est à travers les entretiens du diagnostic, les rencontres sur le quartier, la participation aux réunions publiques et consultations citoyennes comme celles organisées par la mission Démocratie participative ainsi qu'à la lecture d'extraits d'enquêtes récentes comme «Etre jeune à Bezac » qu'est possible un bref aperçu des points pertinents pour l'élaboration du projet social.

12.1 Déplacements et cheminements

Comme vu précédemment, la circulation routière et les problématiques liées aux grands axes de circulation sont au centre des débats.

Toutes catégories d'habitants confondues, les difficultés de déplacement évoqués sont très similaires : amplitudes horaires des transports publics pas adaptées aux horaires de travail atypiques, en soirée et week-end ; un quartier bien relié avec les quartiers bisontins mais dont les arrêts à l'intérieur sont mal adaptés aux usages actuels ; pas suffisamment de pistes aménagées pour une circulation sécurisée des vélos ; le manque flagrant de trottoirs sur certains point du quartier comme la rue du Souvenir Français pourtant fortement fréquentée (Cimetière et crématorium) et par des publics parfois fragiles (Résidence autonomie JB) ; les jeunes et les familles habitant dans le secteur du Vallon du jour ou fréquentant le Parc des Frères ; des intersections dangereuses ou saturées dans les axes des établissements scolaires ; l'absence de chemin piétonnier rapide et au tracé stratégique dans les durées de trajet et les secteurs reliés .

A ce titre, la refonte des plans de circulation proposé par les élus après consultation dans le cadre du programme « Ville apaisée » répondra en partie aux besoins exprimés par les habitants du quartier.

Par ailleurs, 3 projets déposés sur Saint-Claude dans le cadre des ateliers citoyens et du budget citoyen de la Mission Démocratie Participative portent aussi sur cette thématique :

- proposition pour une rampe de vélo à installer sur un trajet chemin des Montarmots fortement usité et qui permettraient aux cyclistes de passer un obstacle d'escaliers tout en évitant un détour conséquent.
- proposition de rénover intégralement le souterrain piétonnier rue Thiébaud sous le boulevard Léon Blum ; souterrain fortement dégradé, délabré, insalubre et insécurisant.
- un projet concernant l'accès au Parc des Frères est détaillé en point 12.4 car pertinent au regard du projet social EVS

12.2 Espaces publics et climat social

Comme expliqué en partie I, La Tranquillité Publique a été mise à rude épreuve sur Saint-Claude à partir des premières années 2010 et a entraîné une forte tension du climat social dans le quartier en 2018.

Dès 2013 l'observatoire urbain a intégré un item Tranquillité Publique dans son questionnaire annuel. Il était souligné que quand bien même le nombre de faits mensuels enregistrés progressait, son taux, lui, restait à un niveau bien inférieur comparativement à ceux des autres grands ensembles intégrés aux Quartiers Politique de la Ville de Besançon.

Pourtant, depuis 2007 le sentiment d'insécurité a constamment progressé ; en passant de 12 % à 25 % en 2015.

Le pic de tension sociale et de dégradation des liens de voisinage arrive en 2018. Il s'agissait d'actes de délinquances répétitifs, graves et conséquents ; liés d'une part à l'usage et au commerce de stupéfiants et d'autre part à la sécurité routière et à la propreté urbaine. A cela se sont ajoutés des comportements irrespectueux et injurieux voir menaçants de la part de certains jeunes.

La stratégie d'intervention rapide et efficace des acteurs de la sécurité ont permis de contenir cette dérive délinquante. Force est de constater que ces faits ne se sont jamais répétés avec une telle intensité de violence. La majorité des habitants et des acteurs opérationnels sur le terrain le reconnaissent.

Pour autant le sentiment d'insécurité persiste chez bon nombre d'entre eux. Il est vrai que des troubles à l'ordre public continuent à se produire régulièrement mais malgré tout à une faible fréquence.

La problématique de l'usage et du commerce de stupéfiants demeure. Cela entraîne une vigilance accrue des services de police mais également une veille sécuritaire de certains habitants exaspérés qui n'est pas toujours justifiée ni très efficace quant à l'apaisement du quartier. Saint-Claude voit le trafic de drogue s'installer progressivement et insidieusement. Cela ne fait pas pour autant de ce quartier, et de très loin, une zone nécessitant le déploiement du dispositif de Politique de la Ville de reconquête républicaine.

12.3 Dynamisme des offres associatives

Malgré un nombre conséquent de structures associatives la vie générale de quartier n'est ni très développée ni très active et ce, pour plusieurs raisons :

- un quartier très étendu, le plus vaste de Besançon, sans véritable cœur social
- un quartier morcelé par des axes urbains équivalant à des « frontières invisibles »
- une sectorisation et une diversité importantes de cadre de vie ne facilitant pas le brassage social
- une lassitude et une résignation qui ont suivi les événements de 2018 entraînant une appréhension de l'extérieur ; le délaissement des espaces publics ; un sentiment d'inconfort face au collectif ; un repli sur soi

Concernant les associations historiques investies par des habitants originaires du quartier ou résidents historiques, elles présentent à ce jour des aspects peu optimistes d'enfermement ou d'inertie :

- Le Comité de Quartier Saint-Claude (CQSC) / logée par la Ville dans la Maison Bleue œuvre uniquement pour un public « senior » en proposant un catalogue d'activités de loisirs créatifs ou de bien-être. Ces locaux aménagés sur 3 étages sont bien entretenus et propices aux animations socioculturelles ; 2 vastes salles d'activité, une salle de Yoga, un atelier photo ; une salle informatique équipée ; une bibliothèque. Un espace vert et terrain de pétanques sont annexés au bâtiment ; bien qu'il soit public, les habitants ne se sont jamais appropriés ce petit espace bien conçu et riverain de l'école Saint-Claude, de la crèche collective et de résidences. Les publics adhérents au Comité sont en partie habitants du quartier mais une large majorité vient de la ville de Besançon e.t de sa grande périphérie. L'équipe composée de bénévoles, d'un poste d'accueil salarié à ½ temps et de prestataires pour les activités n'est pas aguerrie au projet collectif d'animation. Le Comité, membre du Café d'Infos ne considère pas comme pertinent pour son associations de participer à la démarche en cours. Malgré tout, inscrit au Café d'Infos, il continue de s'informer et de diffuser des informations.

- Le Comité de Quartier des Torcols : composé de bénévoles, il dispose d'un vaste bâtiment ex-établissement scolaire du 1^{er} degré avec une cour attenante ; mais ses activité »sont exclusivement orientées en direction de ses adhérents ; il demeure actuellement en retrait du réseau collectif.

Le positionnement de ces 2 Comités interroge. Cependant eu égard aux difficultés croissantes à héberger l'ensemble des associations bisontines, des mutualisations devront très certainement l'être imposées à moyen et long terme.

- Bien vivre à Saint-Claude : association historique sur Saint-Claude ; active jusqu'à la crise sanitaire avec la permanence d'un écrivain public 1 matinée de 3h par semaine à la Maison Bleue, bénévole qui ne pratique pas l'informatique ni les outils numériques ; actuellement en retrait voire en veille complète, elle est également isolée du réseau partenarial.

- le Conseil Consultatif des Habitants peine à trouver un public actif et volontaire. Aucune proposition n'a été présentée depuis plus de 4 ans.

- La nouvelle association des Hauts de Saint-Claude ayant pour buts la promouvoir la solidarité sous toutes ses formes et la bienfaisance ainsi que l'assistance et aide humanitaire aux populations vulnérables et familles défavorisées n'est encore suffisamment installée pour démarrer des activités d'animation à grande échelle.

Enfin, d'autres explications peuvent être ajoutées :

- une faible communication des opportunités ; offres de service peu visibles et peu lisibles
- absence d'un lieu dédié à la vie du quartier, de ses habitants mais aussi des autres publics présent : usagers et /ou bénéficiaires de dispositif spécifiques / utilisateurs d'équipements
- une palette d'activité pas suffisamment diversifiée notamment du point de vue culturel et artistique avec une surabondance des offres sportives
- l'irrecevabilité à intégrer le Contrat de Ville ; très bon vecteur de diversification des interventions.

Au final, les animations généralistes et rassembleuses sont quasi exclusivement portées et pilotées par le collectif partenarial du quartier. Le soutien des Directions des collectivités dans les moyens mis à disposition est assurément là mais il n'a pas vocation à combler l'absence ou la richesse du projet global d'animation de quartier.

Enfin, et pour conclure : à la décharge des acteurs du réseau partenarial : la très grande majorité d'entre eux n'a pas pour mission première d'animer la vie du quartier. Ils interviennent volontairement en parallèle de leurs missions ; ce qui prouve leur volonté d'implication.

Cependant, cela met en exergue les contraintes et les difficultés de ces structures pour se mobiliser pour tout un quartier tout en assurant impérativement leurs fonctions. Cela explique que dans ces conditions, ces animations ne peuvent actuellement se démultiplier.

Cela doit être largement amélioré avec l'ouverture de l'Espace de Vie sociale au bénéfice des habitants qui apprécient fortement ces types d'évènements dont certains sont devenus de véritables rendez-vous annuels comme la « Summer Party » fin août.

12.4 Plein air et liaisons vertes

Cf. annexes II.1. 2.3.

C'est après un échange avec la directrice de la Résidence autonomie JB de La Salle installée aux abords des anciens bâtiments de l'institution Saint-Jean et au cours d'une balade de prospection avec la directrice actuelle de l'école Saint-Bernard intégrée à l'Institution Saint-Jean et également première voisine de proximité avec l'institution et le Parc des Frères qu'à germée progressivement l'idée d'un îlot vert intergénérationnel et la possibilité d'aménager un chemin – lien. *(Annexe I.1)*

Cette idée devient même évidence à la lecture des paroles des habitants et de leurs besoins.

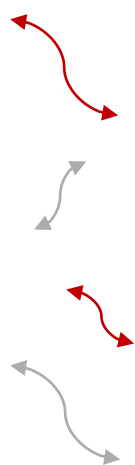
En effet, il est souvent question d'espaces verts et d'environnement dans les échanges avec les publics du quartier. Sur Saint-Claude la nécessité de créer des opportunités de lien et de mixité sociale est souvent rattaché à la l'idée des parcs en extérieur. Pourtant, malgré la proximité du bois de Chailluz il s'avère dans la réalité quotidienne que très peu d'habitants du quartier le fréquentent. De même, beaucoup ne connaissent pas le parc des Frères ou alors considèrent qu'il n'est pas accessible au grand public.

Dès le redémarrage de la mission, il est apparu que le parc des frères présentait un fort potentiel d'attractivité et de rassemblement. Ce parc classé Espace Boisé Protégé appartient à la Ville de Besançon Il est ouvert à tous mais de par son entrée éloignée et décalée de la route, son utilisation reste discrète et limitée. Son accessibilité est uniquement réservée aux piétons et son système d'entrée empêche l'accès aux deux roues ; bien qu'il soit possible l'accès en véhicule se fait avec le contrôle du service des Espaces verts. Plusieurs structures dont les écoles Montessori et Saint-Bernard utilisent très fréquemment ce parc. Protégé par une enceinte, c'est un lieu paisible et sécurisé.

Comme présenté en partie II, ce parc abrite plusieurs espaces d'utilisations diverses. Parallèlement certaines structures comme le Roseau dispose de petits jardins mais souhaiteraient un projet collectif en activité ouverte afin de faciliter l'inclusion de leur public dans des activités de droit commun et bénéficier ainsi d'une ouverture sociale élargie et épanouissante Après échange avec le service dédié, il est tout à fait envisageable que l'Espace de Vie Sociale se voit attribuer une parcelle pour installer un jardin partagé et pédagogique ; partagé avec les habitants volontaires et les structures prêtes à s'engager dans ce jardin avec :

- une production à valoriser dans le cadre d'activités familiales ou de convivialité pour chaque parcelle des partenaires.
- une occasion de disposer d'un outil pédagogique enrichissant de proximité et très facilement accessible
- un projet d'animation collective de prévention environnementale et de mobilisation de protection de la nature
- des actions festives ou évènementielles communes à construire ensemble avec pour exemple une fête saisonnière du jardin favorisant 4 fois par an le vivre ensemble, l'accès à la culture et à la pédagogie de l'environnement dans un cadre privilégié

- un espace propice à l'intergénérationnel, à l'échange des savoirs et savoir-faire ; à la transmission de la ruralité et de sa traduction en agriculture urbaine raisonnée.
- un lieu de création et de pédagogie du recyclage (compost ; cabane et mobilier de jardin fabriqué par les acteurs et habitants)



A La découverte d'un chemin de terre parcourant l'ancienne institution Saint-Jean (Cf. annexe I.1) : de sa chapelle aux fermes et serres des frères rejoignant le parc en longeant les établissements scolaires Saint-Jean et Saint-Bernard débouchant sur la Résidence autonomie de l'association les Bruyères - nouvelle propriétaire de ce secteur - et finissant sa course à l'arrière du parc, n'a fait que renforcer la pertinence du projet de jardin partagé. Elle a également ouvert une réflexion pour un projet plus vaste, plus conséquent pouvant radicalement changer cette zone historique du quartier déjà destinée à une longue et profonde période de travaux puisque rachetée par la SMCI dans le cadre d'un projet immobilier conséquent. Ce projet inclurait copropriétés et location sociale avec également des logements étudiants accolés à l'actuel potager des Frères qui eux, auraient souhaité pouvoir le transmettre à l'école Saint-Bernard.

Ce projet permettrait également de relier la zone des rues Andrey, Violet et Leclerc en toute sécurité et en valorisant le patrimoine de la Ville.

De plus, la poursuite du travail de prospection a également permis d'accéder à d'anciens travaux d'étude et de réflexion urbanistique sur les futurs construction SMCI et des aménagements nécessaires à l'intégration de cette habitat. Cette étude commandée à l'époque par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon datant de 2010 faisait déjà état du même constat et du même objectif (Cf. Annexe I.2 photo & dessin).

FOCUS

Etude d'urbanisme et de paysagisme - Cabinet TALWEG - 2010

Situé à la périphérie nord de Besançon le terrain de l'association diocésaine de Saint Claude occupe une surface de de 5.47 ha dont 2,85 ha d'EBC (Espace Boisé Classé) non constructible qui protège une zone naturelle composée d'un mélange de bosquets boisées, de prairies et d'un verger. La pointe sud-est de la parcelle constitue la partie construite du terrain que les frères souhaitent vendre à des aménageurs.

C'est dans ce contexte que la ville de Besançon lance une étude de faisabilité afin d'inscrire au mieux le futur quartier dans son contexte urbain et paysager.

A la charnière entre le nouveau quartier du Val des Grands Bas au nord-est et les terrains de sports du Promo Sport Besançon (PSB) au sud-ouest, le site permet d'articuler les deux quartiers grâce à des liaisons douces (piétons / vélos) traversant l'EBC. Ainsi le cadre naturel privilégié de l'EBC pourra bénéficier à tout le quartier en jouant le rôle d'un parc urbain «déjà là». Des aménagements légers comme les circulations piétonnes permettront au public de s'approprier cet espace naturel.

Afin de le connecter à la frange sud-ouest de la ville nous proposons de tirer le «parc» vers la ville en le prolongeant par un axe vert qui traversera le futur quartier d'habitation. Cette bande verte assurera ainsi une continuité pour les circulations douces.

Les bâtiments d'habitation collectifs encadreront l'axe vert. Leur hauteur décroissante de R4 à R1, de la rue Andrey vers l'intérieur de la parcelle assurera une transition progressive de la ville vers le parc.

Pour finir et par coïncidence naturelle, les ateliers citoyens des budgets participatifs 2023 déjà évoqués, se sont vus proposer par un habitant du Vallon du Jour un projet portant sur le même parc mais pour cette fois-ci désenclaver le Vallon du Jour en le reliant au parc par un chemin piéton intégral en zone verte incluant l'ouverture d'une nouvelle entrée dans les contrebass de l'enceinte. *(Cf. Annexe I.3)*

Ces similitudes de projet, sans concertation, sur des temporalités différentes mettent en exergue sa pertinence et laisse envisager un déroulement favorable. Bien entendu dans ce cas-là, L'Espace de Vie Sociale proposerait de participer à sa conceptualisation, son aménagement et sa gestion.

Pour autant l'idée étant toute récente et impliquant des acteurs de nature diverse, il est actuellement précoce d'inclure ce projet dans le projet social. En cas de réalisation, ce sera également à la faveur des habitants et usagers qui pourront s'approprier ce chemin est l'aménager en fonction de leurs attentes et des coopérations proposées par les structures intégrées à cet îlot. Cette appropriation pourrait s'effectuer entre autre par des chantiers collectifs participatifs.

S'il doit être conduit, ce projet sera pour la Ville de Besançon, une belle opportunité de déployer un programme d'habitat intégré et réunissant acteur privé acteurs publics. Il sera l'occasion de travailler collectivement à un projet réfléchi et anticipé ; de préparer en amont l'arrivée de nouveaux habitants et de faciliter leur intégration ; de valoriser à la fois le patrimoine bisontin et les activités d'un service municipal ; au bénéfice d'un lieu de vie, d'un quartier.

II. Données démographiques

1. Chiffres & évolutions notables

1.1 Nombre d'habitants et évolution

	2006	2013	2018	Evolution 2013-2018
MONTJOUX	1 962	2 047	1 871	- 8,6%
TREY	1 995	1 886	1 787	- 5,2 %
RUE DE VESOUL	3 742	4 144	4 214	1,7%
TORCOLS	3 761	4 677	4 835	3,4%
<i>Viotte</i>	<i>3 060</i>	<i>2 640</i>	<i>2 665</i>	<i>1,0%</i>
TOTAL Quartier	15 175	15 395	15 373	- 0,1%
BESANCON	117 080	116 952	116 775	- 0,1%

Source : Insee, Recensement de la population 2018.

1.2 Nombre de Ménages et évolution

	2011	2018
MONTJOUX	1 148	1157
TREY	1 093	1038
RUE DE VESOUL	2 025	2 093
TORCOLS	1 929	2 183
<i>Viotte</i>	<i>1 714</i>	<i>1704</i>
TOTAL Quartier	7 786	8 175
BESANCON	60 578	61 720

Source : Insee, Recensement de la population 2018.

1.3 Répartition des populations par classes d'âges

	0 – 14 ans	15 – 29 ans	30 – 44 ans	45 – 59 ans	60 – 74 ans	75 et + ans
MONTJOUX	12 %	24 %	17 %	17 %	17 %	13 %
TREY	12 %	24 %	15 %	18 %	17 %	14 %
RUE DE VESOUL	17 %	25 %	20 %°	18 %	11 %	9 %
TORCOLS	20 %	21 %	19 %	19 %	14 %	7 %
<i>Viotte</i>	<i>10 %</i>	<i>25 %</i>	<i>17 %</i>	<i>19 %</i>	<i>18 %</i>	<i>11 %</i>
TOTAL Quartier	16 %	23 %	18 %	18 %	15 %	10 %
BESANCON	15 %	29 %	17 %	16 %	14 %	9 %

Source : Insee, Recensement de la population 2018.

Pour information l'âge moyen sur le quartier est de 39 ans

1.4 Répartition des populations par professions et CSP

	Artisans Commerçants & Chefs d'entreprise	Cadres Professions intermédiaires supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvrier	Sans activité professionnelle	Retraités
MONTJOUX	32 %	11 %	10 %	12 %	18 %	14 %	3 %
TREY	34 %	9 %	16 %	16 %	16 %	7 %	2 %
RUE DE VESOUL	22 %	11 %	11 %	20 %	20 %	13 %	3 %
TORCOLS	25 %	4 %	11 %	24 %	18 %	13 %	5 %
<i>Viotte</i>	<i>29 %</i>	<i>11 %</i>	<i>10 %</i>	<i>18 %</i>	<i>18 %</i>	<i>13 %</i>	<i>3 %</i>
TOTAL Quartier	27 %	9 %	11 %	18 %	18 %	12 %	3 %
BESANCON	24 %	17 %	12 %	16 %	16 %	12 %	3 %

Source : Insee, Recensement de la population 2018.

1.5 Répartition des populations âgées de 15 à 64 ans par activité

	Actifs occupés et non occupés	Etudiants	Retraités	Autres inactifs
MONTJOUX	78 %	16 %	2 %	4 %
TREY	72 %	17 %	6 %	7 %
RUE DE VESOUL	73 %	16 %	4 %	7 %
TORCOLS	25 %	15 %	6 %	7 %
<i>Viotte</i>	<i>75 %</i>	<i>13 %</i>	<i>6 %</i>	<i>6 %</i>
TOTAL Quartier	74 %	14 %	5 %	7 %
BESANCON	66 %	20 %	5 %	9 %

Source : Insee, Recensement de la population 2018.

Pour information le Taux de chômage en 2021 sur Besançon 6,5% contre 6,3 % Saint-Claude

1.6 Niveau de vie et précarité

	REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE RSA		BAS REVENU *	
	Ménages allocataires	Part estimée des ménages	Ménages allocataires à bas revenus	Part estimée des ménages
MONTJOUX	53	4,6 %	144	12,4 %
TREY	54	5,2 %	155	14,9 %
RUE DE VESOUL	152	7,3 %	350	16,7 %
TORCOLS	147	6,7 %	336	15,4 %
<i>Viotte</i>	<i>110</i>	<i>6,5 %</i>	<i>269</i>	<i>15,8 %</i>
TOTAL Quartier	516	6 %	1254	15 %
BESANCON	5 113	8,3 %	12 325	20,1 %

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018.

	REVENUS DISPONIBLES	
	Médiane	Taux de pauvreté
MONTJOUX	22 370	12,4 %
TREY	19 760	13,4 %
RUE DE VESOUL	21 170	14,8 %
TORCOLS	20 170	16,7 %
<i>Viotte</i>	<i>21 020</i>	<i>18,4 %</i>
BESANCON	19 570	22 %

Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018.

2. Analyses démographiques

2.1 Dynamiques de quartier

Dans la première décennie 2000 la dynamique démographique est conséquente suite aux différents relogements provoqués par les plans de rénovation urbaine des Quartiers Politique de la Ville, le nombre d'habitants sur Saint-Claude se multiplie notamment sur les Cités Camus et Hauts de Saint-Claude.

La moyenne d'âge sur le quartier est actuellement de 39 ans.

Le sud du quartier est un bâti ancien et dense principalement occupé par des personnes seules et plus âgées.

Globalement sur le quartier et depuis 2010, la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans ne cesse de s'élever. 7 ans plus tard, en 2017 on constate une stabilité de la progression démographique mais c'est également à compter de cette période que les inégalités de secteur s'aggravent avec des IRIS Trey et Montjoux qui continuent de « vieillir » et perdent des habitants alors que Les Hauts de Saint-Claude Torcols poursuivent leur accroissement démographique.

Ainsi à l'inverse, en 10 ans ces secteurs des Hauts de Saint-Claude plus excentrés et comme également Vesoul concentrent des parts de ménages Famille significatives ; de respectivement 30 et 39 % en 2020 contre 27 % en moyenne à l'échelle de la Ville Le profil Jeunesse du secteur des Torcols ne se démentira pas.

Les dispositifs de relogement faisant suite aux différents NPRU ont permis au quartier Saint-Claude-Torcols d'accueillir davantage de ménages avec enfants, soit une augmentation de 3,5 % d'enfants de moins de 14 ans dans le quartier entre 2006 et 2011, contre une baisse de -2,3 % pour la Ville de Besançon.

Sur la même période, à l'identique, le nombre de ménage monoparentaux augmente considérablement (10,4 % contre une moyenne bisontine de 4,3 %). La présence de 2 organismes médicosociaux, CDEF et CHRS, qui disposent en plus des places de résidence, de logements

d'accueil en diffus sur le quartier, peut également expliquer en partie cette part importante de ce type de ménage. Ces ménages sont aujourd'hui dans les premières cités quand un portrait du quartier est demandé.

Les ménages d'employés et de professions intermédiaires sont sur représentés par rapport à l'indice bisontin dès 2013 et continuent d'être, en 2020 les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sur le quartier. On note qu'à partir de 2020, les ouvriers délaissent les Torcols au bénéfice des IRIS Montjoux et Vesoul. Pour autant, ils demeurent sous-représenter sur l'IRIS Montjoux qui loge une large partie des professions intermédiaires.

Eu égard à la dynamique du quartier, le constat d'une part à hauteur de 25 % de personnes âgées de plus de 60 ans, de 32 point plus élevé que la moyenne de la ville n'est pas surprenant.

2.3 Niveau de vie sur le quartier

A l'échelle de l'ensemble du quartier, les revenus sont d'un niveau moyen. Des indicateurs de pauvreté sont déjà plus accentués dès 2013 sur les Cités des parcs des bailleurs sociaux et en priorité sur l'IRIS Viotte même si à l'échelle du quartier ces indicateurs sont plus bas que la moyenne.

Si le taux de pauvreté reste contenu sur le quartier, des fragilités sociales se sont étendues à un rythme très soutenu depuis 2008 ; le nombre de ménages à bas revenus a nettement progressé jusqu'à 33 % contre seulement 11 % à Besançon.

Toutefois le taux de chômage reste limité à 6,3 % contre 6,5 % sur Besançon.

Depuis 2015, si les critères sociaux du Contrat de Ville ne permettent toujours pas de classer les cités de Saint-Claude en QPV, il n'empêche que des poches diffuses de paupérisation se sont ancrées sur le territoire. Les bailleurs ont vu le nombre de leurs locataires bénéficier des minimas sociaux fortement augmenter depuis 2018. La précarité sur ce quartier est aujourd'hui une de ses réalités.

2.4 Inégalités du quartier

Un point de vigilance accrue est également important : un processus de sectorisation de plus en plus marquée entre les différents IRIS du quartier.

En effet, cette tendance se confirme chaque année. La mixité sociale de ce quartier, réelle sur le papier et tout autre sur le terrain. Une cohabitation sans connexion s'est installée de manière latente et diffuse ; Trey pour les plus âgés ; Montjoux pour les catégories intermédiaires, Le point du Jour pour les plus aisés ; Vesoul dédié au ouvriers. Les IRIS sur lesquels sont implantées les cités Torcols et Vesoul deviennent de plus en plus jeunes en terme de population et logent une forte majorité de familles en situation de fragilité sociale voir de précarité.

Malgré de nouvelles zones d'habitation comme le Vallon du Jour construit entre ces 2 secteurs très disparates et mélangeant les catégories de ménage et sociales, la mixité est réduite. L'effet de zone relais ne s'est pas réellement produit.

De la même manière certains espaces publics se sectorisent comme le Ccub ou autres équipements sportifs. Ceux-ci accueillant pourtant l'ensemble des publics bisontins, une mixité devrait avoir lieu mais les habitants notamment les jeunes ne pratiquent pas forcément ces activités hormis dans les clubs de football très ancrés sur le quartier. Ces lieux peuvent parfois être en décalage avec les réels besoins de ces résidents quotidiens.

Idem pour d'autres structures qui n'accueillent que certains publics intéressés uniquement par des activités précises ou des usages spécifiques comme les 2 Comités de quartier qui n'ont quasi aucune interconnexion avec les acteurs associatifs ou institutionnels du quartier et donc de facto avec leurs usagers ou bénéficiaires.

Cette situation provoque des juxtapositions de populations qui sur le long terme pourraient avoir un effet communautaire défavorable.

Certes, ces constats ne doivent pas être généralisés à tout un territoire mais ils ne sont pas à la marge et montrent une certaine fragilité de l'équilibre et de la cohérence territoriale intrinsèque à la solidité de la cohésion sociale sur le quartier.

A la faveur du projet, ils démontrent en parallèle tout l'intérêt de permettre aux habitants de disposer d'un espace collectif généraliste et principalement sur ces quartiers très diversifiés.

Ils rétablissent 2 préalables éprouvés mais souvent négligés : un collectif ne peut se créer et agir qu'après la création d'un lien commun issu de l'interconnaissance et des échanges ; la nécessité voir l'exigence pour des structures d'animation socioculturelle (bien encore souvent perçues comme des lieux d'activités occupationnelles négligeables) ; à accueillir tous les publics et de proposer des actions éducatives, pédagogiques, culturelles , de prévention et de convivialité pour permettre cette interconnaissance.

L'enjeu pour leurs gouvernances et plus largement pour les collectivités est là ; créer des opportunités favorisant l'apprentissage du vivre ensemble indispensable à la cohésion d'un quartier.

III. Structures Acteurs & partenaires

1. Maillage partenarial du territoire d'intervention

Cf. Annexes II.1. 2.

1.1 Les Directions et Services d'appui technique administratif & logistique

Contrat de Ville GBM <i>Entretiens</i> 08.09.22 & 10.01.23	Vie des Quartiers Ville <i>Entretien</i> 22.08.22	Sports Ville <i>Entretien</i> 09.11.22	Mission Jeunesse Ville <i>Entretien</i> du 22.11.22	Vie Associative Ville <i>Entretiens</i> 11.10.22 & 24.11.2022
Communication Ville	Architecture & Bâtiments <i>Entretiens</i> 06.01.23 & 24.02.23	Culture Ville <i>Entretien</i> 03.02.23	Services Informatiques GBM <i>Entretien</i> 14.11.22	Urbanisme Ville <i>Consultation</i> 15.11.22
Espaces Verts & Voiries Ville <i>Entretien</i> du 09.12.22	Tranquillité Publique Ville <i>Entretien</i> 18.11.22	Démocratie Participative Ville <i>Entretiens</i> 04.10.22 & 12.01.23	Hygiène Santé Ville Mission Prévention <i>Entretien</i> 27.12.22 Contrat Local Santé Forum 08.11.22	Environnement Ville <i>Entretien</i> du 12.10.22 Et du 16.12.22

1.2 Structures d'accompagnement social

	Addsea Association Prévention & suivi <i>Entretien</i> du 22.11.22	Centre Hébergement et de Réinsertion Sociale Le Roseau Association Addsea Logement & Accompagnement <i>Entretiens</i> du 04.11.22 & 08.12.2022	
Antenne Sociale de Quartier ASQ Centre Communal d'Action Sociale CCAS Accompagnement social individuel <i>Entretien</i> du 11.10.22	Antenne Centre Médicosocial CMS Conseil Départemental Accompagnement social Familles <i>Entretien</i> du 26.09.22	Les Bruyères Résidence JB la Salle Association Résidence autonomie <i>Entretien</i> du 23.11.22	
Henri Huot Ccas Résidence autonomie <i>Entretien</i> du 17.11.22 Fermeture au 31.12.2023	Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles Association Accès aux droits <i>Entretien</i> du 06.12.22		
L'Autre toit Ccas Résidence publics Ccas	Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille Etablissement public non autonome Conseil Départemental Logement & accompagnement <i>Entretien</i> du 09.11.22		

1.2 Structures d'animation socioculturelle

	<p>Comité de quartier Saint-Claude Association Activités socioculturelles <i>Entretien du 23.11.22</i></p>	<p>Bibliobus D° des bibliothèques Prêt lecture et animations <i>Entretien du 26.09.22</i></p>	<p>Comité de quartier Torcols Association Activités socioculturelles</p>
<p>Association Sportive d'Éducation Populaire Association Centre social associatif <i>Entretien du 18 et 25.11.22</i></p>	<p>Maison de Quartier Montrapon Fontaine Écu D° Vie des quartiers Centre social municipal <i>Entretien du 16.11.22</i></p>		

1.3 Structures de la Jeunesse

	<p>Vesontio Sports Association Accueil de Loisirs <i>Entretien du 01.01.22</i></p>	<p>Le Barbox Association Accueil de Loisirs <i>Entretien du 04.10.22</i></p>	<p>Asep & Ccub Association Asep Espace Jeunes <i>Entretien du 26.09.22</i></p>
<p>Addsea Association Accompagnement <i>Entretien du 22.11.22</i></p>	<p>Périscolaire D° Éducation Accueil & garde <i>Entretien du 22.02.23</i></p>	<p>Programme de Réussite Éducative D° Éducation Accompagnement <i>Entretien du 10.11.22</i></p>	

1.4 Structures de l'Enfance

	<p>PMI Conseil Départemental Service prévention <i>Entretien du 26.09.22</i></p>	<p>Relais Petite Enfance D° Enfance Information Service Animation RAM <i>Entretien du 08.11.22</i></p>
<p>Antenne Petite Enfance Association EAJE et Service Oreille <i>Entretien du 10.11.22</i></p>	<p>PITAYA Structure privée Micro-Crèche <i>Entretien du 29.11.22</i></p>	<p>Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant D° Enfance Crèche <i>Entretien du 16.11.22</i></p>

1.5 Structures de l'Inclusion

<p>Vesontio Sports Association Accueil de Loisirs <i>Entretien du 26.10.22</i></p>	<p>Aledd Association Accueil de Loisirs EVS Publics PH <i>Entretien du 04.11.22</i></p>	<p>Institut Médico-Éducatif Le Parc Education Accompagnement Vie Sociale <i>Entretien du 15.11.22</i></p>	<p>Le Barbox Association Accueil de Loisirs <i>Entretien du 05.12.22</i></p>
---	--	--	---

1.6 Structures de l'insertion et de solidarité

	<p>Ozanam Association Distribution alimentaire <i>Entretien du 28.09.22</i></p>	<p>BLANCHISSERIE LE REFUGE Entreprise IAE Pressing et couture</p>
<p>Pôle Emploi Etablissement Public Insertion et Emploi</p>	<p>Mission Locale Association Accompagnement Insertion <i>Entretien du 15.11.22</i></p>	<p>Hauts de Saint-Claude Association Actions d'entraide <i>Entretien du 26.09.22</i></p>

1.7 Education Formation & Citoyenneté

<p>Biomédal Organisme de Formation Enseignement Métiers de la Santé</p>	<p>Collège Camus Etablissement Public Enseignement</p>	<p>La Ligue de l'Enseignement Association régionale fédérale Organisme d'Education Populaire Citoyenneté Médias Appui aux associations <i>Entretiens du 14.11.22 & du 21.11.22</i></p>	
<p>École Albert Camus Etablissement Public Enseignement cycle I / II <i>Entretien du 02.02.23</i></p>	<p>Institution Notre Dame Etablissement privé Enseignement Cycles I / II / III Collège</p>	<p>École Saint-Bernard Institution Saint-Jean Etablissement Privé Enseignement cycle I / II / III <i>Entretien du 30.01.23</i></p>	<p>Lycée Saint-Jean Etablissement Privé Lycée et Campus</p>
<p>Institut National Supérieur du professorat et de l'Éducation Etablissement Public Enseignement Formations supérieurs et professionnelles</p>		<p>Compagnons du Devoir Organisme de Formation Enseignement Professionnel & technique <i>Entretien du 06.02.23</i></p>	<p>École Les Bruyères Etablissement Public Enseignement cycle I / II</p>
<p>Fédération Léo Lagrange Association régionale fédérale Organisme d'Education Populaire Citoyenneté Médias & Informations Discriminations & Mixité <i>Entretien du 24.11.22</i></p>		<p>Écoles de Saint-Claude Etablissement Public Enseignement cycle I / II / III <i>Entretien du 02.02.23</i></p>	
<p>École Montessori Grandir Ensemble Association EMBRE Etablissement Hors Contrat Enseignement cycle I / II / III <i>Entretien du 01.02.23</i></p>		<p>Mission Santé D° Hygiène Santé Prévention <i>Entretien du 27.12.22</i></p>	

1.8 Les associations sportives utilisatrices du complexe sportif des Torcols

<p>Asep Partenaire coordinateur Centre des cultures Urbaines de Besançon Ccub <i>Entretien du 28.11.22</i></p>		<p>Le soleil brille pour tout le monde Sports adaptés</p>	
<p>AFFC Aïkibudo Arts martiaux</p>	<p>FC Balzac Football</p>	<p>Vesontio Sports Association Accueil de Loisirs <i>Entretien du 01.01.22</i></p>	<p>La Saint-Claude Gymnastique</p>
<p>Besançon Avenir Comtois Basket</p>		<p>Sirocco Skate Club Partenaire Ccub Skate</p>	<p>Slack passion 25 Partenaire Ccub Slack line</p>
<p>Académie Boxe Américaine Sport de combat</p>		<p>Bad In Town Bezac Badminton</p>	
<p>Baseball Besançon Badgers Sport collectif</p>		<p>Retraite Sportive Grand Besançon Multisports adaptés</p>	
<p>Besançon Academie Futsal Sport collectif en intérieur</p>		<p>Besançon Gymnastique Rythmique Pratiques individuelles et collectives</p>	
<p>La souche Partenaire Ccub Bmx</p>	<p>Besançon Football Sport collectif</p>	<p>Besançon Esperance Football</p>	<p>The lost crew Partenaire Ccub Danse</p>
<p>Doubs Sud Athlétisme Pratiques individuelles et collectives</p>		<p>Dynamique Bisontine Gymnastique rythmique</p>	
<p>Promo Sports Besançon Judo</p>		<p>Club Pugilistique Bisontin Lutte</p>	
<p>Alliance Glisse Franche Comté Partenaire Ccub Roller</p>		<p>Associations des Traceurs Bisontins Partenaire Ccub Parkour</p>	

2. Axes de travail de consolidation et de développement issus du diagnostic

Cf. annexes II.3

2.1 La poursuite des acquis collectifs

- Animations socioculturelles des Vacances
- Fête de quartier « Summer Party »
- Fête du développement durable « Gratifiera »
- Ateliers Parentalité « Trucs et astuces »
- Café d'Infos itinérant accueilli dans les structures prétexte à la découverte à cohésion partenariale.
- Mutualisation et prêt des espaces, des ressources et moyens respectifs
- Partage des réseaux professionnels et d'intérêt commun
- les interventions des intervenants non installés sur le quartier mais opérationnelles sur le quartier comme le Kaf Truck de la Milo ; le Bibliobus.

FOCUS

Accompagnement de la Jeunesse du quartier : actuellement bâtie sur une collaboration informelle tripartite :

1. un projet jeunesse porté par une structure en l'occurrence Vesontio Sports et intégré dans un projet plus vaste d'animation à savoir « Vis ton quartier ». L'ALSH Vesontio, dont les activités sont avant tout les découvertes et la pratiques sportives accueille de nombreux jeunes à chaque période de vacances. Pour autant Vesontio n'est pas forcément ni fortement fréquentée par les jeunes de Saint-Claude ; qui par ailleurs ne fréquentent que peu les activités extérieures hormis les clubs de Football et le Dojo. Vesontio ne dispose pas ni des personnels ni des amplitudes horaires pour assurer un accompagnement global et pluridisciplinaire des jeunes tel que recherché aujourd'hui, de son parcours à son projet de vie.

2. une équipe de l'Addsea composée de 3 éducateurs spécialisés en charge une mission de prévention et d'accompagnement. Basés sur Montrapon ne disposent pas sur Saint-Claude de lieu d'accueil de permanence et de rencontre. Des jeunes qui refusent catégoriquement de se rendre sur Montrapon pour bénéficier des espaces Addsea et donc une équipe qui rencontre donc difficultés travailler dans des conditions propices à un suivi.

3. Un lieu avec le Centre des Cultures Urbaines de Besançon Ccub et l'association Asep en coordination dispose d'un Espace Jeune avec un animateur dédié. Le Ccub dispose d'une salle de convivialité spacieuse. Cette salle qui serait plus accessible et moins formelle que la salle de réunion Arnoux du PSB sur laquelle une expérience Addsea / Vesontio a été vainement tentée.

L'EVS a proposé la mise au travail du sujet avec les 3 structures concernées. Il serait également judicieux d'inviter la Ligue de l'Enseignement qui d'une part est installée dans les locaux Simone de Beauvoir mais qui d'autre part dispose d'une bonne expertise de la Jeunesse et propose des actions, des projets et des outils variés à ces publics. Il s'agit aujourd'hui de trouver la bonne formule et le bon lieu pour les accueillir. Il s'agit également de réfléchir à la place de l'EVS dans l'accompagnement de ces publics et les liens possibles le Centre S. de Beauvoir.

Pour autant, l'EVS n'a ni d'objectif particulier pour ces publics ni l'intention d'ouvrir un espace un jeune peu adapté aux réels demandes et besoins des jeunes d'aujourd'hui sauf à consommer des activités. Vesontio continuera de porter et de piloter le portage de cette action.

Le constat est que Saint-Claude présente une forte population âgée de 10 à 25 ans ; elle dépasse une proportion de à plus de 20. Ces publics ont des besoins spécifiques et méritent des professionnels aguerris mais aussi d'un espace dédié. Dans le même sens, il est noté que les structures accueillant les jeunes de Saint-Claude comme le Barboux, Vesontio, Addsea ne disposent pas de locaux d'animation en propre. De plus, le complexe sportif n'est symboliquement pas un lieu idéal pour travailler avec ces jeunes. Pour finir, les stades sont difficiles d'accès pour eux, de manière libre et informelle, car sur sollicités par les associations ou les établissements scolaires. Aucun city stade n'existe à ce jour à Saint-Claude.

Cette mise au travail et le déploiement d'une offre adaptée sont donc impératifs pour cette année 2023.

2.2 Les nouvelles propositions de collaboration ou de mutualisation

- L'association EMBRE de gestion de l'école Montessori Grandir Ensemble : une volonté d'ancrage dans le quartier ; fréquente beaucoup le Parc des frères et s'en sert comme outil pédagogique ; projet InterG avec la résidence la Salle et la LPO ; potager des Frères ;

Propositions de Grandir Ensemble Inscription sur tous les projets InterG /jardin partagé et pédagogique.

Proposition d'EMBRE association qui gère l'école (a présenté dans ses statuts la volonté de partager la pédagogie et l'expérience Montessori) :

- possibilité d'ouvrir ou de mutualiser des ateliers en direction des familles et parents : gestion des conflits ;
- la présentation et l'essai à Montessori :

- le soutien scolaire du mercredi matin (collaboration)
- organisation de conférences.

- Les offres de complémentarité de la ligue de l'enseignement :

- Actions Familles : départ en vacances focus 1^{er} départ ; séjours accompagnés ; centre vacances à la Chaux neuve (projet collectif de développement Vie/Ville/Campagne)
- Actions Jeunesse : Juniors associations (portage) - prévention numérique enfants/familles - débattre
- Actions culturelles : Ecran mobile ; Lire et faire lire publics petite enfance / enfance (ressources bénévolat disponible) ; Côté cour ; parcours culturels D° Culture
- Action InterG ; Développement de projet spectacle à la demande de partenaires (Ex : Ehpadons Nous ARS) ; lecture par des bénévoles en Ehpad et Résidence autonomie
- Actions éducatives et citoyenneté : promotion de l'égalité de la mixité et de la diversité ; lutte contre le harcèlement et les discriminations (interventions ou formations des acteurs)
- Actions pour l'accompagnement des associations : pôle ressources ; pôle de formation ; pôle relais facilitateur associations / institutions ; accompagnement organisation d'événementiels ; accès ressources numériques en ligne
- Actions sportives : club affiliés ; formation PSc1 ; Ufolep ; Ufostreet ; Ufobaby ; Sport au féminin

- Le terrain mis à disposition par la Direction des Espaces Verts au parc des Frères pour un jardin partagé et pédagogique.

- Le projet de la Mission santé de la Direction Hygiène Santé :

La proposition que l'Espace de Vie Sociale adhère au projet de la mission de former spécifiquement au sein des Maisons de quartier, les personnes d'accueil et des habitants usagers afin d'être relais au sein de la structure mais également directement auprès des habitants :

- les dispositifs de prévention
- les campagnes en cours

- Concernant le Relais d'Assistantes Maternelles, en proposition :

- l'ouverture des activités socioculturelles du RAM aux parents du quartier
- la mise à disposition de certains de ces outils pédagogiques comme la tente Snoezelen (concept Petite Enfance du Nord de l'Europe pour travailler les sens et son environnement notamment pour les enfants porteurs de handicap).
- l'ouverture au grand public les conférences, les soirées thématiques destinées aux professionnels du RAM.

- L'ouverture d'un LAEP qui ferait suite à l'ouverture de l'Espace Parents- Enfants. Ce Laep se déroulerait en partenariat avec le service oreille de l'Antenne petite Enfance. La proposition de l'externaliser en dehors des murs de l'Espace de Vie Sociale a été faite par la micro crèche Pitaya, prête à conventionner pour des mises à disposition de ses locaux lorsque celle-ci est fermée comme par exemple le week-end

- Les activités d'inclusion (séances de cinéma Cinéma différence) aux conditions de séances adaptées aux personnes porteuses de handicap mais ouvert également à tout public ainsi des actions formations généralistes sur l'accueil des publics à besoin spécifiques. Ces actions d'inclusion pourraient également

être travaillées avec L'Institut Médico-Educatif du Parc. De la même manière, des propositions pourraient être faites à un Autre Toit, résidence du Ccas, située à quelques mètres du centre Simone de Beauvoir.

FOCUS

Projet social - Espace de Vie Social Aledd - dont le siège et l'accueil familles est dans le Centre S. de Beauvoir

« Aledd agit auprès des familles d'enfants porteurs d'un handicap pour rompre leur isolement et redonner une place à ces familles dans la vie de la cité.

- L'ALEDD a toujours eu à cœur de diversifier son approche. Cette approche a d'abord été orientée vers les publics en situation de handicap (enfants, adolescents et jeunes adultes), puis vers les proches (parents, fratrie des personnes handicapées) et enfin vers un public plus large (actions citoyennes dans les lycées et dans les quartiers). Il s'agit maintenant de poursuivre l'aventure en inscrivant les actions de l'ALEDD dans un territoire et en impliquant les habitant(e)s et les instances de ce territoire.
- L'idée étant de créer un équipement à vocation sociale globale autour de la question du handicap & de la différence, mais également de s'inscrire en tant qu'association à part entière dans l'animation de la vie de quartier.
- L'idée étant, par la création d'un EVS, d'ouvrir l'ALEDD sur de nouveaux publics, de permettre le développement de synergies citoyennes autour de la question du handicap, de l'isolement : pour que « vivre ensemble » se concrétise dans une action où la différence devient mixité, et où la mixité devient projet. »

Axes du projet en cours

Axe 1 : Droit au répit pour les familles ayant un enfant en situation de handicap

Axe 2 : Droit aux loisirs pour toutes & tous

Axe 3 : Entraide

Axe 4 : Travail sur les représentations & le regard sur le handicap

2.3 Les prochains partenariats à tisser pour enrichir le projet social

Pour enrichir les équipes d'interventions et diversifier les programmes d'action

- Il est prévu des rencontres avec des acteurs du quartier afin de présenter l'Espace de Vie Sociale, ses objectifs et ses missions et voir comment dans l'intérêt de tous et de ses structures, des actions complémentaires pourraient venir s'articuler avec les actions. De nouveaux partenariats sont toujours très bénéfiques pour l'innovation sociale.
 - l'Inspé pour des ateliers pédagogiques et culturels
 - Biomédal pour des ateliers sportifs notamment grâce à leur formation BPJEPS sport collectifs
 - la Maison de santé pour l'éventuelle ouverture de leurs ateliers ou des interventions de prévention
 - l'Autre Toit du Ccas pour la mixité et l'inclusion de publics isolés
 - La Blanchisserie d'insertion le refuge pour son atelier couture
- Il sera également important à moyen terme de prendre contact avec les Réseaux bisontins
 - culturels urbains - Hôp Hôp Hôp et Juste ici Bien urbain - Musée des Beaux-Arts

- d'initiation artistique : Ecoles de cirque
- développement durable : logis 13 Eco – Ateliers Julienne Javel – Syber –
- les collectifs artistiques locaux : Orchestre Universitaire ; compagnies de théâtre locales, etc...
pour des Rendez-Vous culturels inopinés (Pastilles culturelles) devant les lieux stratégiques et de rassemblement comme les sorties écoles ; la présence du bibliobus : les entrées de magasins ; les placettes et aires de jeux ; dans la cour attenante de l'Espace de Vie Sociale

IV. Synthèse : la carte d'identité du quartier Saint-Claude



1. Éléments déterminants de réactualisation du diagnostic initial

1.1 Confirmations de 2019

- quartier présentant des frontières invisibles liées aux grands axes routiers
- îlots structurants très disparates
- territoire globalement apaisé malgré quelques tensions persistantes
- dégradation des indicateurs économiques et sociaux
- poches de pauvreté diffuses
- besoin d'animation locale d'actions de convivialité et de solidarité
- nécessité sociale d'un espace d'accueil commun généraliste de proximité
- impératif d'un espace ressource central partenarial ; pluridisciplinaire
- demande d'un service relais référent unique de coordination, de communication
- urgence de valorisation de la vie associative et des services ou dispositifs municipaux

1.2 Émergences actuelles

- nouveaux secteurs & acteurs : Inclusion – Santé – Insertion – Formation
- propositions innovantes de coopération en développement social
- notion d'un équipement collectif, favorisant la construction collective de projets
- dynamique résidentielle du territoire et de l'habitat social
- inscription du projet en adéquation et cohérence avec les politiques et projets de territoire
- nouveaux habitants acteurs en recherche de collectif

2. Profil du quartier

2.1 Inconvénients

- une insuffisance de coordination entre les acteurs du quartier
- un manque d'une stratégie d'intervention et d'un maillage territorial cohérent
- l'absence d'un équipement identifié comme « passeur » et « rassembleur »
- l'absence de stratégie de communication, des offres peu visibles et peu lisibles
- l'isolement de certains îlots face aux frontières routières qui morcellent le quartier
- l'effacement et l'immobilisme des comités et associations historiques d'habitants

2.2 Atouts

- la mixité sociale est un atout pour ce quartier
- la présence d'équipements sportifs, culturels, socioculturels et éducatifs
- des espaces publics à fort potentiel rassembleur et évènementiels
- une richesse des offres de service et d'activités des tissus associatif et institutionnel
- la consolidation des coopérations entre structures et partenaires
- un environnement urbain et résidentiel favorable

3. Enjeux d'aujourd'hui

3.1 Risques

- Lassitude et désengagement des partenaires
- Ressentiment d'iniquité entre acteurs
- Ressentiment d'inégalité de territoires
- Questionnements sur les critères de mise à disposition des locaux
- Déménagements possibles de structures
- Remise en cause par les acteurs du maillage territorial des structures de proximité

3.2 Opportunités

- Quartier ciblé dans le cadre de la refonte du contrat de Ville comme territoire dit vulnérable
- Dynamique territoriale très favorable : habitat – population – structures – équipements
- Diversité, spécificité et expertise des structures
- Mobilisation et volontarisme des acteurs pas forcément dotés des moyens nécessaires
- Organisation et fonctionnement de base du réseau partenarial efficaces
- Mixité des publics habitants et résidents de structure propice à l'expérimentation sociale
- Des collectifs et initiatives d'habitants volontaires

4. Conditions essentielles pour la réussite du projet sur le long terme

- une construction collective dans le respect des acteurs partenaires du quartier
- le soutien et le maintien de la dynamique de groupe et de son ambition de coopération
- un appui fort sur les projets existants et sur leur valorisation
- un déploiement progressif des actions du projet au rythme des acteurs
- le développement d'actions simples répondant aux besoins quotidiens des habitants
- une vigilance permanente à ne pas démultiplier des offres de service existantes
- une organisation adaptable et des méthodes d'intervention souples
- la mutualisation des projets et/ou des moyens
- la mobilisation des habitants et résidents du territoire

PARTIE 3 : Construction collective du projet

I. Finalités & Offre de Service

Cf. Annexe V - Rétro planning général

La finalité du projet est l'ouverture d'un lieu de vie au sein du quartier de Saint-Claude qui répondra aux 3 fonctions principales d'un Espace de Vie Sociale à savoir :

1. Etre un espace d'ACCUEIL commun et d'accompagnement

Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ; ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange qui favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

2. Etre un espace d'ANIMATION sociale et de COOPERATION collective

Lieu tenant compte de l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorisant la vie sociale et associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire.

3. Etre un espace RESSOURCE central référent et de COORDINATION

Lieu dédié à des démarches collectives et transversales impliquant de manière variable et libre de la coopération, de la co-construction et de la mutualisation ; Pour les différents acteurs institutionnels et associatifs du quartier ; également lieu relais pour les acteurs bisontins externes au quartier.

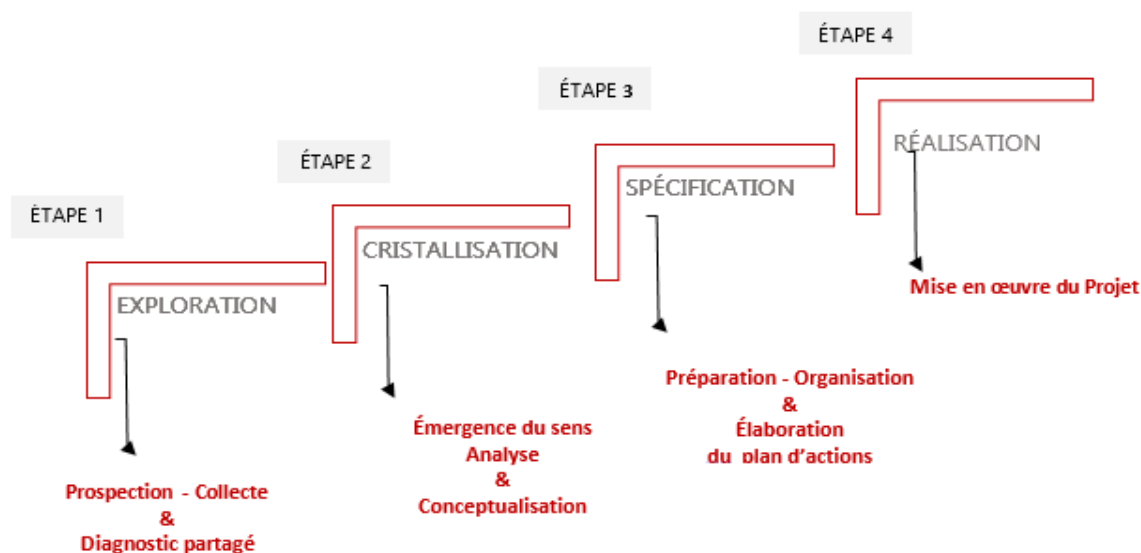
II. Démarches & Méthodologie

1. Méthode itérative d'A.D.V.P appliqué à la conduite de projet

Le processus d'élaboration du projet social à commencer fin 2019, avec l'organisation par le Comité de pilotage des commissions de travail :

Activation du Développement Vocationnel et Personnel

L'ADVP est une méthode fondée en 1974 par trois universitaires canadiens Pelletier, Bujooold et Noisieux, puis elle se fait connaître en France au début des années 1980 via les réseaux des Conseillers d'Orientation Psychologues. Courant des années 90, elle devient une technique d'accompagnement efficace dans la recherche d'emploi. De par ses postulats, apprentissage expérientiel, interactions permanentes et de par sa structuration, cette méthodologie à l'origine individuelle s'applique aisément au champ de l'éducation populaire, aux organisations et aux collectifs de travail.



A l'automne 2022, la mission de préfiguration s'appuiera sur cette méthode de développement de projet pour réactualiser le diagnostic et redémarrer les travaux en commission.

2. Approche proactive et collective

De son côté, en amont, la Mission d contrat de Ville avait entamé le processus d'élaboration du projet social avec l'organisation par le Comité de pilotage (Contrat de Ville ; CCAS ; CMS) de 3 commissions de travail. A cette période les outils d'animation du réseau partenarial avaient été propices à la coopération et à la construction collective.

FOCUS

Extrait du rapport 2020 – Mission Contrat de Ville - Méthodologie - Mission du Contrat de Ville

L'élaboration du plan d'actions en cohérence avec les axes de progrès, trois ateliers thématiques ont été proposés en janvier 2020 :

Éducation / Parentalité

Accès aux droits

Animation locale et loisirs

Ces ateliers thématiques ont servi à définir le plan d'actions en s'appuyant sur les actions existantes mais aussi sur les actions manquantes ou innovantes relevées par les acteurs lors du diagnostic.

Des groupes de travail ont été aussi créés pour préciser les contenus de certaines actions

Dès à présent, il s'avère qu'un bon nombre d'actions existantes peuvent se maintenir en l'état ou être adaptées en ayant recours à la mutualisation à la coopération et aux partenariats.

Ainsi, la méthode 2019/2020 proposée s'est décomposée en 4 étapes :

- une démarche de prospection de terrain
- une démarche réaliste éclairant les réels besoins des familles et des habitants.
- une démarche de dynamisme et de valorisation de « l'existant »
- une démarche de cohérence avec les ressources du territoire
- une démarche partenariale contributive

Ces approches ont obtenu de bons résultats si l'on se réfère au diagnostic préalable établi au démarrage de la mission Contrat de Ville en 2019 : « *Les coopérations sur ce quartier : la coopération a toujours été possible dans le cadre de situation individuelle (accompagnement pluridisciplinaire d'une famille...) mais beaucoup plus difficile pour du projet collectif. L'existence d'un Comité de Quartier avec qui l'animation et les échanges restent opaques n'aide pas à l'émergence de travail partenarial* »

3. Habitants en attente

Le déroulé très long de la conduite de ce projet, ses interruptions successives, ses incertitudes ainsi que les différents changements d'interlocuteurs n'ont pas favorisé l'établissement des liens de confiance et de collaboration suffisants à tous pour enclencher une véritable démarche participative avec les habitants qui il faut le souligner, ne disposent d'aucun lieu central accessible et commun.

Malgré tout, La réactualisation du diagnostic et les interactions qu'elle nécessite ont permis de nombreuses occasions de rencontres, d'entretiens et d'échange avec les habitants et familles du quartier :

1. Plénière du Conseil Consultatif des Habitants du 20.09.2022 : choisis par tirage au sort en 2020 les membres sont peu investis ; le climat est sclérosé et le contexte peu dynamique

2. Création de « l'Association des Hauts de Saint-Claude », en novembre 2022, issue du comité de défense ; ses objectifs sont de porter des actions d'entraide et de solidarités (Friperie type Vesti'Boutic ; bornes numériques ; vides-greniers) en direction des Familles et particulièrement pour les publics fragilisés ou défavorisés ; l'association compte à ce jour peu d'adhérents et recherche de locaux.

3. Atelier de quartier du budget participatif de la mission Démocratie Participative du 03.10.2022 : Trois projets proposés par ses habitants et destinés au territoire d'intervention ont été sélectionnés pour le vote final qui se déroule actuellement à l'échelle de la population de la Ville.

4. Séquence finale du projet consultatif « Quartier apaisé Nord-Est » du 15.11.2022

5. Réunion par Loge Gbm des résidents Cité Camus sur le projet de rénovation du 22.11.2022

6. Rencontre du collectif de Défense avec la Direction de la Tranquillité Publique du 12.01.2023

7. Entretien avec une habitante représentante d'un collectif informel du 11.01.2023 : réside rue Hugues Premier ; à l'initiative avec ses voisins d'actions de voisinages « Fête des voisins » « Pédibus » « Garde collectif enfants si fermeture des classes » ; a été tirée au sort dans le cadre du CCH comme d'autres de ses voisins ; n'ont pas souhaité poursuivre après la première plénière ; voudraient un cadre d'action simple et souple ; aimeraient élargir leurs actions sur le territoire mais auraient besoin d'accompagnement, de soutien technique et d'appui logistique ; le cadre EVS serait en adéquation avec leurs besoins

8. Échanges informels place de l'école Saint-Claude avec un groupe de femmes du 12.12.2022 : se réunissent très souvent les matins et après-midi après les rentrées en classe ; apprécieraient un espace de convivialité et des activités diverses et variées ; seules ou avec les enfants ou en famille.

Pour autant le collectif d'utilisateur EVS n'a pas encore émergé. Sollicités lors de discussions informelles et lors du diagnostic, les habitants se révèlent volontaristes et motivés.

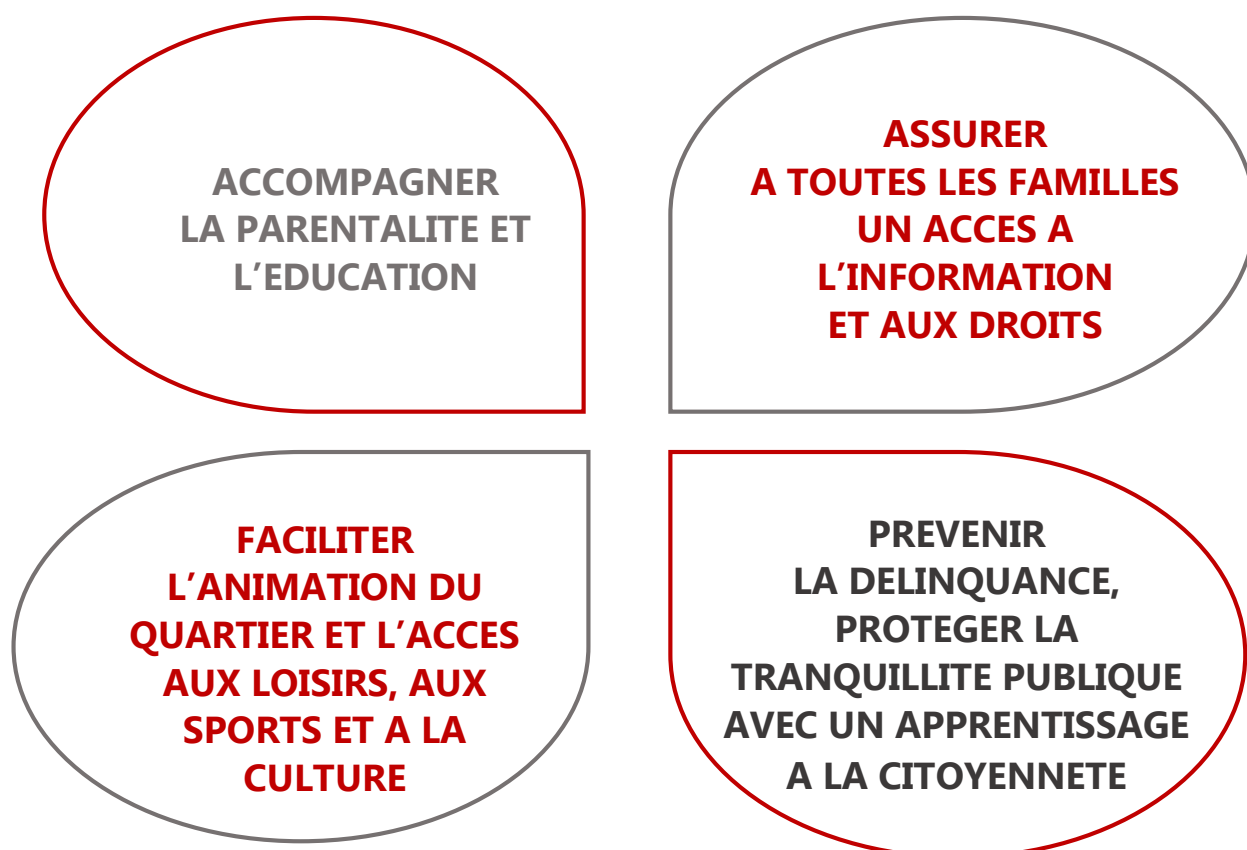
D'autres leviers repérés et préparés restent encore à actionner : des visites organisées dans les loges des gardiens des bailleurs sociaux ; des présentations aux associations de parents d'élèves notamment lors des Fêtes des Écoles ; une balade urbaine partenariale au printemps 2023. C'est dans l'action concrète, à l'usage de l'Espace de Vie sociale et de ses capacités à faire émerger les prises d'initiatives ; à accompagner les risques et à offrir des conditions favorables « à agir » que ce collectif d'usagers de maison de quartier se mettra en mouvement.

C'est aussi tout l'intérêt de démarrer un projet social qui sera évalué dans 1 an afin d'être réajusté par l'actualisation des besoins et des intérêts des habitants.

A cette occasion, les collectifs de vie qui se seront emparés de l'outil EVS et qui participeront à l'animation du lieu, devraient disposer de toutes les conditions préalables à leurs contributions notamment grâce aux démarches et outils participatifs ; A titre d'exemple celui du Croisement des savoirs - savoirs d'usage, savoirs d'action et savoirs académiques - conceptualisé par ATD Quart Monde afin d'outiller « l'agir ensemble ».

III. Commissions

A la reprise des travaux en 2022, il a été approuvé en Comité de Pilotage que les 4 axes de travail de 2019 devaient être conservés et remis au travail, à savoir :



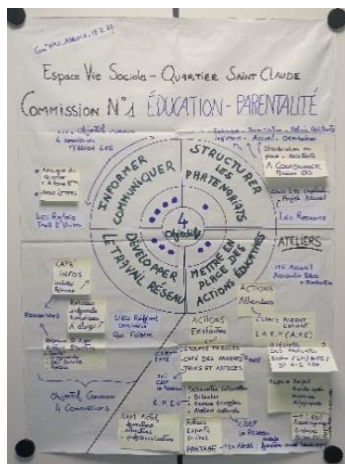
Liste des acteurs initiaux des Commissions, réactualisée en 2022

		MISSION PREFIGURATION EVS SAINT-CLAUDE			
		COMPOSITIONS DES COMMISSIONS DE TRAVAIL			
		EDUCATION & PARENTALITE	ACCES AUX DROITS	ANIMATION LOCALE	CITOYENNETE
PARTENAIRES D ORIGINE	cdef	cms	vesontio	leo lagrange	
	cms	asq	bibliobus	addsea	
	asq	le roseau	aledd	periscolaire	
	le roseau	addsea	basket	cdef	
	addsea	cidff	foot	mq montrapon	
	antenne petite enfance	mq montrapon	judo	residence huot	
	relais petite enfance	mieux vivre ensemble	ccub - asepe	cdef	
	cidff	comité de quartier	addsea	collège	
	eaje	caf	comité quartier - cch	barboux	
	mq montrapon		d sports	Loge Gbm	
	caf		mq montrapon	habitat 25	
	léo lagrange		residence huot	Néolia	
	collège camus vie scolaire			résidence la salle	
	NOUVEAUX PARTENAIRES INVITES			résidence la salle	
pre		milo	barboux		
clsm					
barboux			Les Hauts de Saint-Claude		
		Les Hauts de saint-Claude	Ime le parc		
		relais petite enfance			

Ces séances de travail se sont déroulées :

- en octobre et novembre 2022
- sur des ½ journées en après-midi
- au centre municipal Simone de Beauvoir

1. Habitants Familles & Parentalité



● COMMISSION N°1 **ÉDUCATION & PARENTALITÉ**

Date : Vendredi 18 novembre 14h30/17h

Lieu : Espace associatif Simone de Beauvoir

Présents : Centre Hébergement et de Réinsertion Sociale le Roseau (Jeanrot/Mouhamad/Corlet) – Maison de quartier et centre social Asep (Cabasson) – Addsea – Direction Education PRE – Maison de quartier de Montrapon (El Yacout) – Direction Petite Enfance Relais Petite Enfance (Girard) – Direction Tranquillité Publique (Mellal-Blanchot) – Association des Hauts de Saint-Claude (Levotre) – Caisse Allocation Familiale (Lanciotti) – Antenne Petite Enfance (Jounin) – Vesontio (Remy) – Centre Médico-social (Protin) - Ville Pôle Action Sociale et Citoyenneté (Peyraud)

Excusés : D° Education EAJE – Crèche Pitaya – CDEF – Aledd – CIDFF

4 objectifs initiaux :

1. Structurer les partenariats autour des enjeux éducatifs et ceux liés à la parentalité
2. Mettre en place des actions éducatives en mobilisant les ressources du quartier
3. Améliorer le travail en réseau des partenaires
4. Développer des outils d'information et de communication

Points de vigilance :

- Des objectifs de coordination et de mutualisation communs aux 4 commissions à regrouper dans un nouvel axe
- Un public principal ciblé de parents excluant les autres habitants de 0 à 99 ans isolé, seul, différents types de famille
- L'accompagnement de la jeunesse à travailler en commission particulière réunissant les 3 acteurs mobilisés (Addsea/ Vesontio/Asep Ccub) sur le projet 'Vis ton quartier ' piloté par Vesontio

Proposition de 4 objectifs reformulés et axés sur le contenu du projet proposé :

1. Proposer des actions éducatives d'animation et d'accompagnement à la parentalité
2. Favoriser l'accès de tous les publics à la découverte et à la diversité culturelle
3. Assurer des missions de prévention de santé d'environnement et de citoyenneté
4. Inciter à la convivialité, la mixité et la mobilité des familles

Un axe renommé : HABITANTS FAMILLES & PARENTALITÉ

Remarques & propositions :

- Permettre dans la mesure du possible à chaque habitant et résident de bénéficier des actions existantes par mutualisation ou délocalisation
- Favoriser la proximité pour des actions prioritaires
- Proposer des alternatives et relais à des résidents hébergés sur le quartier en logement institutionnel et les préparer à l'extérieur
- Présentation par la D° Tranquillité publique du Conseil et devoirs des familles et échanges sur ce dispositif composé d'une cellule technique ; PJJ ; Conseil Départemental du Doubs ; Education Nationale ; Addsea : rôle de prévention primaire /à la demande des familles ou sur information de partenaires / en cas de carence parentale / aide à l'orientation CAF / Conseil Départemental / intervention en café d'infos sur 2023

Actions nécessaires et prioritaires envisagées

ACTIONS EXISTANTES A DEVELOPPER

Actions éducatives & pédagogiques – parentalité

Truc & astuces

Pilotes CDEF / PMI / CHRS le Roseau

Café des parents généraliste et accessible à tous

Mutualisation possible (3 sur le quartier) ?

1 mensuel

Activités manuelles ludiques et sportives

Modules

Pilote : CHRS le Roseau

Modules

Pilote : Relais Petite Enfance - RAM

Propositions culturelles

Spectacle & ateliers

Pilote : CDEF

Bibliobus

Pilote : D° des bibliothèques

Pistes ACTIONS NOUVELLES A INITIER

Espace Parents Enfants

progression Lieu d'Accueil Parents Enfants LAEP labellisé CAF :

1 espace dédié

2 demi-journées hebdomadaires

1 demi-journée hebdomadaire LAEP

Automne 2023

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité CLAS labellisé CAF :

Ecoles primaires

4 fin de journée

1 demi-journée

Fin Automne 2023

Sorties familiales et intergénérationnelles

4 annuelles + 2 estivales

Séjours été famille libre ou accompagné

Sorties culturelles sur la ville de Besançon en partenariat D° Ville

4 annuels

Automne 2023

Actions de rencontre et de convivialité

1 atelier hebdomadaire au choix : détente et répit ; jardin ; jeux en familles ; activité artistique

1 atelier mensuel cuisine ; citoyen ; travaux manuels

lieu de valorisation des compétences et des savoirs faire

1 espace convivial et de cuisine + Hall d'exposition

Automne 2023

+ Projet Réseau de Garde atypique

Pilote : CHRS le Roseau à travailler en marge du projet social / EAJE CAF

2. Accès aux droits



● COMMISSION N°2 **ACCÈS AUX DROITS**

Date : Mardi 22 novembre 14h30/17h

Lieu : Espace associatif Simone de Beauvoir

Présents : Asep (Morreton / Sahraoui) – Centre Médicosocial (Amblot) – CCAS Antenne Social de Quartier (Biancalana) – GBM Contrat de Ville (Rochet) – Maison de quartier de Montrapon (El Yacout) – Mission Jeunesse (Gros) – Ville Pôle Action Sociale et Citoyenneté (Peyraud)

Excusés : CDIFF – Milo

But : L'Accès aux droits a pour but l'autonomie des habitants & usagers et répond à 2 objectifs

1. **Agir dans la Cité : s'approprier et user de sa citoyenneté**
2. **Agir dans son parcours de vie : faire valoir et bénéficier de ses droits**

4 objectifs initiaux :

1. Développer le travail en réseau pour améliorer l'accès aux droits et aux équipements
2. Renforcer l'implication des acteurs pour promouvoir la citoyenneté
3. Permettre une bonne articulation des actions menées par différents intervenants
4. Mieux accompagner, informer et communiquer sur les droits et devoirs

Points de vigilance :

- Des objectifs de coordination et de mutualisation communs aux 4 commissions à regrouper dans un nouvel axe
- Renforcer l'implication des acteurs pour promouvoir la citoyenneté ne relève pas de l'accès aux droits mais de la participation

Proposition de 4 objectifs reformulés et axés sur le contenu du projet proposé :

1. Proposer et animer un espace d'accueil généraliste de 1^{er} niveau permettant accueil écoute information orientation
2. Mettre en place un accès aux droits formalisé et de proximité pour accompagner les publics
3. Favoriser les conditions d'accès aux droits par le numérique
4. Organiser et articuler des permanences d'accompagnement individuel et des actions collectives de promotion des dispositifs

Remarques & propositions :

- Besoin essentiel d'un lieu central identifié et de proximité : espace d'accueil généraliste de 1^{er} niveau permettant l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation ou l'accompagnement des habitants du quartier
- Prise en compte dans l'accueil des besoins globaux de la famille et non pas qu'individuels (propositions, suggestions) par une écoute interactive
- Besoin important dans l'Accès numérique : fracture d'équipements et/ou d'usage du numérique : mise à disposition d'un espace correctement équipé et connecté pour effectuer des démarches administratives MAIS AUSSI des démarches de vie quotidienne qui sont de plus en plus informatisées (école ; loisirs ; cantine ; extra et périscolaire). Il est noté que l'accès à l'autonomie

numérique est loin d'être toujours recherché par les usagers qui pour certains sont consommateurs de démarche d'accompagnement.

- Permanence écrivains publics consolidée et développée : recherche de nouveaux bénévoles prêts au numérique

- Cours de français : les Ateliers Socio Linguistiques dispensés par des bénévoles du comité de quartier de Saint-Claude au sein de la Maison bleue ont cessé. Le besoin ne semble pas impératif car les populations du quartier demandeuses de ce type de formation se sont orientées sur les différents ateliers proposés dans les différents centres sociaux des quartiers voisins (Montrapon ; Battant ; Palente). Un état des lieux exact doit être effectué.

- Il est largement souligné par les acteurs présents que de nombreuses et diverses permanences dans l'accès aux droits existent déjà. Favoriser en priorité les orientations vers les structures de droits commun et les centres sociaux accueillant des permanences généralistes. Ne pas multiplier l'offre mais trouver un équilibre afin que les partenaires et structures qui ont besoin d'une permanence de réelle proximité occasionnelle ou régulière puissent être accueillies. Ces permanences pourraient également être des actions collectives ponctuelle de promotion de nouveaux dispositifs ou de campagnes de recrutements pour des dispositifs spécifiques (Tickets loisirs ; Chantiers ATA ; Clap ; ateliers citoyens ; projets habitants ; campagne de prévention santé ; services civiques ; formation jeunes déscolarisés ; programme estival etc...).

- Echanges sur la plateforme téléphonique proposée sur le site de la Ville de Besançon « Soyons solidaires » ; réseau de solidarité qui s'est développé lors de la crise sanitaire mettant en relation des personnes pour des services (mettre les moyens en face des besoins).

- Contractualisation (charte du bénévolat) et formation des bénévoles Aidants Connect

Actions nécessaires envisagées

1. Accueil de proximité collectif et individuel

Projet de l'EVS avec un accueil de proximité et de facilité

Information & orientation généraliste et en

Valorisation du réseau associatifs et des dispositifs institutionnels

Promotion des actions existantes

2. Permanences écrivains publics

Par demi-journée

Accompagnement via le numérique

Lieu fixe

Permanences nomades ?

3. Espace numérique

Appréhender l'environnement numérique

Initier les bonnes pratiques

Accès libre équipements numériques

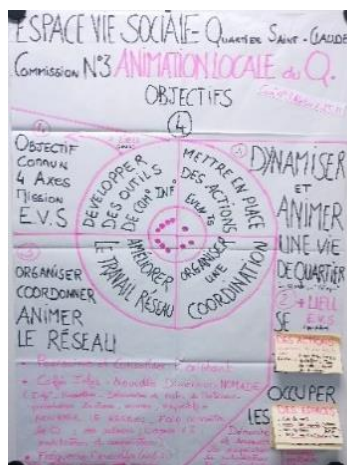
4. Organisation de permanences partenariales

Occasionnelle /ponctuelle

Collective / individuelle

Accompagnement de publics usagers / information des habitants

3. Animation globale du quartier



● COMMISSION 3 **ANIMATION LOCALE**

Date : Vendredi 25 novembre 14h30/17h

Lieu : Espace associatif Simone de Beauvoir

Présents : Maison de quartier de Montrapon (El Yacout) – Centre Médicosocial (Protin) – Maison de Quartier et Centre Social Asep (Burllet) – Le Barboix (Jeanneret) - Vesontio (Rémy) - Ville Pôle Action Sociale et Citoyenneté (Peyraud)

Excusés : Loge GBM – Centre Départemental Enfance Famille – Résidence autonomie La Salle – Résidence autonomie Huot – D° Petite Enfance EAJE / REP

4 **objectifs initiaux :**

1. organiser une coordination pour des projets collectifs
2. mettre en place des animations et événements
3. améliorer le travail en réseau
4. développer des outils d'information et de communication

Points de vigilance :

- Des objectifs de coordination et de mutualisation communs aux 4 commissions à regrouper dans un nouvel axe

Proposition de 4 objectifs reformulés et axés sur le contenu du projet proposé :

1. Dynamiser et animer une vie de quartier
2. Se déployer et occuper les espaces publics
3. Renforcer et enrichir les coopérations
4. Valoriser le territoire ses habitants ses acteurs

Remarques & propositions :

- Se baser sur l'existant
- Prise en compte des différentes contraintes des acteurs : temps – moyens mobilisés – ressources humaines – investissement sur des actions supplémentaires en parallèle de l'activité principale
- Continuer à travailler à l'échelle du quartier avec des manifestations et événements de taille raisonnable
- Les structures pilotant des manifestations ou activités déjà existantes demeurent pilote de ces événements qu'ils continuent de valoriser dans leurs bilans d'activités. Dans ce cas et si besoin l'EVS se proposera en coordination générale.
- Les nouvelles actions envisageables doivent être regardées à moyen et long terme avec un développement progressif.

Actions nécessaires et prioritaires envisagées

ACTIONS EXISTANTES A DEVELOPPER

La Summer Party

Fête de Quartier / A consolider et enrichir

Pilote : Vesontio

Les Pieds d'Immeubles

Cité Hauts de Saint-Claude

+ proposition Cité Camus aussi

Printemps / proposition automne aussi

Pilotes : Vesontio – Asep

La Gratifera

actions de solidarité / échanges / vêtements et jouets

+ développer les interventions

Pilote : CDEF - ASQ

Fête de Noël

Spectacle et goûter A ouvrir à tous publics

Pilotes : Le Barboux – Comité de quartier

Carnaval

relancer la déambulation d'avant crise sanitaire

Pilote : Le Barboux

Semaine de l'inclusion Handi-Sport

A investir ?

Pilote : Vesontio

Pistes ACTIONS NOUVELLES A INITIER

Forum des loisirs : présentation des activités extra scolaires possibles sur le quartier / rentrée automne / demande des parents /2024

Pilote : Le Barboux ?

Marché de Noël : idée initiée en Café d'infos / à exploiter / 2023 ?

Pilote : EVS collectif des partenaires ?

Proposition Interventions culturelles hors les murs au fil des saisons : Rendez-vous musicaux inopinés – Brigades des arts de la rue – Place des contes & des lectures –

Lieux : espaces publics stratégiques

Programmation annuelle - démarrage par période scolaire (5/6) - 2023

Pilote : EVS

Proposition d'investir et d'enrichir les différentes fêtes des écoles en juin avec des espaces d'animation

Particulièrement : Ecole de Saint-Claude / Camus / Saint Jean

Pilote : EVS collectif des partenaires ? 2024

Fêtes des saisons au jardin

projet jardin partagé et pédagogique dans le Parc des Frères

4 petits événements annuels – démarrage par 1 / 2024

Pilote : EVS

Passeport pour l'autonomie : module pour jeunes 16-25 ans / actions de la vie quotidienne / insertion / santé /citoyenneté / financement 2023 FSE

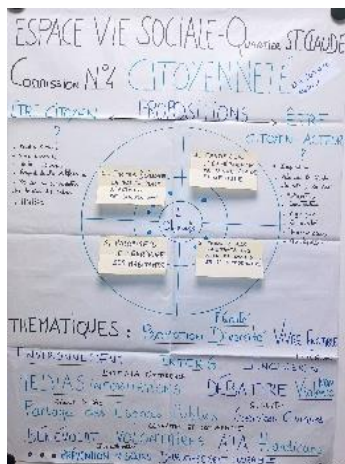
Pilote : CMS

Idée au travail au sein du Ccub et de ses différents acteurs d'un festival des cultures urbaines / démonstrations de haut-niveau / Découvertes initiatiques / animations festives / printemps

Pilote : Asep ?

Idée de développer les activités de roulage et de glisse en extérieur autour du Ccub (piste vallonnée – Pump Track)

4. Citoyenneté : coordination et animation du réseau



● COMMISSION 4 **CITOYENNETÉ**

Date : Lundi 28 novembre 14h30/17h

Lieu : Espace associatif Simone de Beauvoir

Présents : Centre Médico-Social (Martinez/Rodrigues) – Asep (Cabasson) – Ville Pôles Action Sociale et Citoyenneté (Peyraud)

Excusés : MQ Montrapon – Vesontio – Bien vivre JM Dame – Léo Lagrange

But : il peut se dessiner à travers 2 propositions :

1. **Etre citoyen :** connaître ses droits & devoirs / apprendre et savoir vivre ensemble en mixité et dans nos diversités / respecter les différences / prendre en considération les besoins des autres / connaître son histoire et celle de la cité
2. **Etre acteur-citoyen :** S'impliquer & participer à la vie de la cité dans un rôle d'acteur proactif / Agir dans le cadre des solidarités et de l'exclusion / Co-construire des projets répondant à l'intérêt de mon quartier de ma ville / Se mobiliser & transmettre

Proposition de 4 objectifs :

1. Mobiliser la participation les initiatives et la coopération des publics du territoire
2. Favoriser l'expérience du vivre et du faire ensemble
3. Proposer aux habitants des clés et outils de la citoyenneté
4. Inciter et développer des actions de solidarités

Points de vigilance :

- Contexte dégradé de 2018/2019 – quartier en tension : incivilités – actes de délinquances
- Mobilisation d'un collectif de défense composé d'habitants
- Axe décidé en fin de diagnostic initial - en réponse au contexte particulier de fin 2018
- Axe qui n'apparaît pas pertinent ni à l'égard de l'évolution du contexte ni à l'égard des attendus d'un EVS
- Axe difficilement définissable car au spectre trop large et aux thématiques variées

Remarques et propositions :

Thématiques à travailler dans ou à travers les ateliers et actions proposés de l'Espace de Vie sociale : promotion de la diversité & de l'égalité ; environnement & développement durable ; intergénérationnel ; handicaps ; prévention des risques ; volontariat ; bénévolat ; service civique ; mentorat ; instances participatives & ateliers citoyens

Idées d'action : collectes solidaires ; jardin pédagogique ; randonnées éco-citoyennes ; aménagements & embellissements urbains ; théâtre forum & d'improvisation ; atelier bricolage et réparation ; repas partagés ; espaces débats

Intervenants potentiels présents sur le territoire bisontin : Fédérations d'Éducation solidaire Ligue de l'enseignement /Léo Lagrange/Céméa ; Info Jeunesse ; PJJ ; Cidff ; bailleurs sociaux ; Centre Image ; Logis 13 éco ; Maison de l'Europe ; Mission jeunesse ; Unicité ; Récidev ; Café Charlie ; Tinternet ; Démocratie participative ; Direction de l'environnement ; Syber ; Mission de

lutte Contre les discriminations ; Direction des Espaces Verts ; Résidences autonomes ; établissements scolaires et de formation

Intégration : les actions envisagées et les thématiques à aborder peuvent être intégrées aux objectifs des 3 axes précédents :

- Mobiliser la participation les initiatives et la coopération des publics du territoire (AXES 1 - 3)
- Favoriser l'expérience du vivre du faire ensemble dans le respect des différences (AXES 1 - 3)
- Proposer aux habitants des clés et outils de la citoyenneté (AXES 1 - 2)
- Inciter et développer des actions de solidarités (AXE 3)

Un quatrième axe renommé : COORDINATION RÉSEAU & RESSOURCES

Proposition de 4 nouveaux objectifs communs et intrinsèques à un Espace de Vie Sociale

- Structurer et renforcer le maillage partenarial et animer le réseau partenarial
- Coordonner des actions co-construites, mutualisées en coopération avec les acteurs
- Favoriser la participation des habitants et usagers
- Organiser la communication et la diffusion des informations

Actions nécessaires et prioritaires envisagées

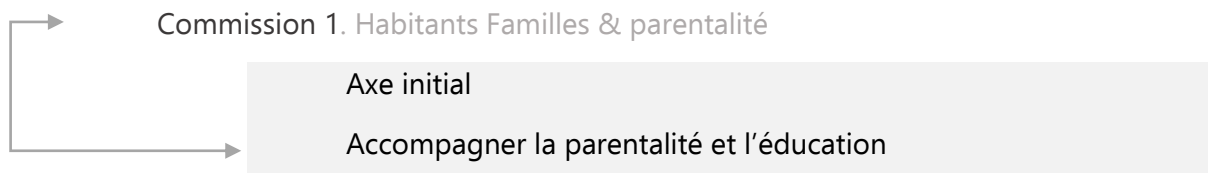
1. Structuration et élargissement du réseau partenarial
Café Infos mensualisé
Se Connaître et se faire connaître
Invitation Café d'Infos
Café Infos nomade
Visites inter-collectives des structures
Promotion des actions existantes
Développer les réseaux d'appui experts
2. Réseau de compétences
Commission thématique
Echanges de pratique ? Café des pros ?
3. Mutualisation et coordination
Interlocuteur unique
Pilotage ou coordination simple
Démarches organisationnelles
Technique /Logistique
Espace relais (externe au quartier) & ressources (interne au quartier)
4. Des outils de communication
Guide pratique du quartier + Annuaire thématiques
Réseaux sociaux
Publication sur supports existants Ville & GBM
Réseau Affichage et points relais
Site internet ou pages réseaux sociaux

IV. Déclinaison des travaux en projet social structuré

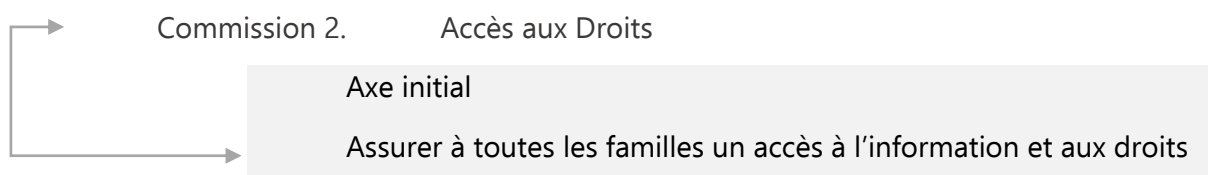
1. Objectifs généraux des quatre priorités retenues

De ces 4 axes de travail issus des commissions découlent ainsi **4 objectifs généraux**

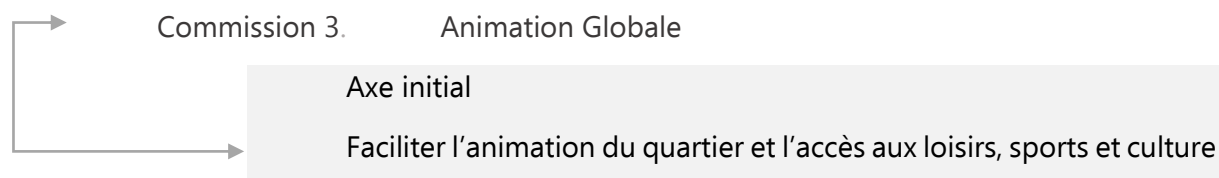
Objectif I : Améliorer et accompagner l'ouverture culturelle, citoyenne et sociale



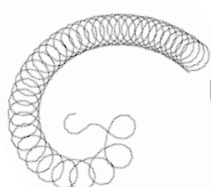
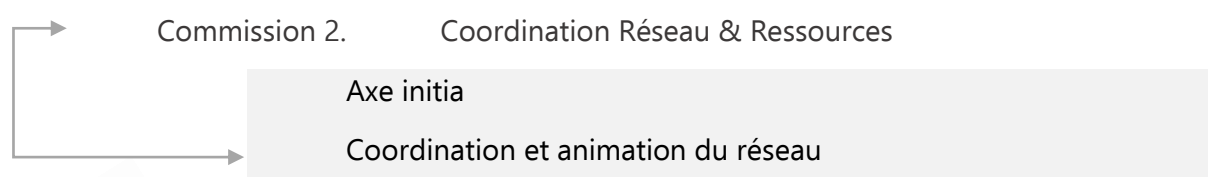
Objectif II : Favoriser l'accès aux droits et aux dispositifs



Objectif III : Renforcer le lien social et la cohésion de territoire



Objectif IV : Coordonner et consolider les synergies entre les acteurs locaux



Un fil conducteur ...

**INITIATIVE
ET
PARTICIPATION
DES
HABITANTS**

2. Objectifs intermédiaires opérationnels du projet



1.1 Favoriser et accompagner la parentalité, l'ouverture sociale, culturelle et citoyenne

Proposer des actions éducatives d'animation et d'accompagnement à la parentalité
Favoriser l'accès de tous les publics à la découverte et à la diversité culturelle
Assurer des missions de prévention de santé d'environnement et de citoyenneté
Inciter à la convivialité, la mixité et la mobilité des familles



1.2 Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs

Animer un espace d'accueil généraliste de 1^{er} niveau : écoute information orientation
Mettre en place des permanences d'accès aux droits formalisées et de proximité
Favoriser les conditions d'accès aux droits par le numérique
Organiser et articuler des permanences partenariales individuelles et collectives



1.3 Renforcer le lien social et la cohésion de territoire

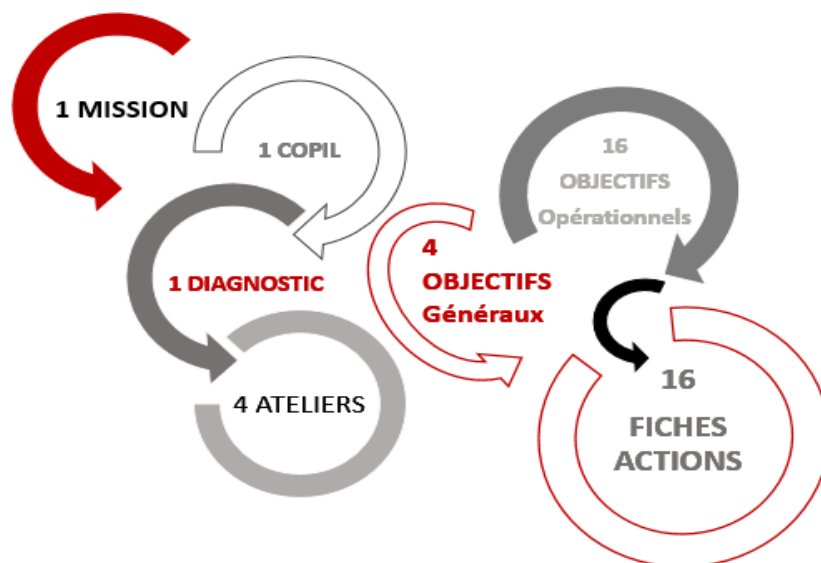
Dynamiser et animer une vie de quartier à l'instar d'une place de village
Se déployer hors les murs et occuper les espaces publics
Favoriser la participation des habitants et usagers
Valoriser le territoire ses habitants ses acteurs



1.4 Coordonner et consolider les synergies entre les acteurs locaux

Poursuivre la structuration et l'animation du réseau partenarial et animer le réseau
Initier et inciter les coopérations inter structures
Coordonner des actions collectives et développer des moyens et outils de mutualisation
Organiser et assurer la communication et la diffusion des informations

3. Programme des actions déployées progressivement



FICHE	AXE	INTITULÉ	CALENDRIER
-------	-----	----------	------------

Favoriser et accompagner la parentalité, l'ouverture sociale, culturelle et citoyenne

N°1	1	Des activités conviviales solidaires intergénérationnelles	Juillet 2023
N°2	1	Des sorties familiales culturelles et de loisirs	Juillet 2023
N°3	1	Un dispositif CLAS accompagnement à la scolarité	Automne 2023
N°4	1	Un espace d'accueil parents enfants Label Caf LAEP	Janvier 2024

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs

N°5	2	Un espace d'accueil généraliste d'information	Juillet 2023
N°6	2	Des permanences d'écrivains publics	Juillet 2023
N°7	2	Des actions de promotions des dispositifs et services	Automne 2023
N°8	2	Un espace numérique en accès libre	Juillet 2023

Renforcer le lien social et la cohésion de territoire

N°9	3	Des ateliers collectifs socioculturels et citoyens	Octobre 2023
N°10	3	Une programmation culturelle et artistique	Août 2023
N°11	3	Un jardin collectif partagé et pédagogique	Printemps 2024
N°12	3	Un espace de convivialité & de projet	Juillet 2023

Coordonner et consolider les synergies entre les acteurs locaux

N°13	4	Un service ressource de coordination et de communication	Juillet 2023
N°14	4	Un dispositif de développement et de soutien au bénévolat	Juillet 2023
N°15	4	Un café d'Infos partenarial mensuel	Septembre 2023
N°16	4	Un café thématique pro : pratiques & co-formations	2024

Fiche Action N° 1

	Activités Conviviales Solidaires Intergénérationnelles
--	---

Objectif général	
AXE 1.	Favoriser et accompagner la parentalité, l'ouverture sociale, culturelle et citoyenne

Objectifs opérationnels
Favoriser des temps culturels d'interconnaissance, de répit en convivialité S'épanouir dans une activité socialisante Lutter contre l'isolement

Publics visés	Individuelles - Familles – Enfance & Jeunesse - Personnes âgées
----------------------	---

Partenaires associés	
Résidence autonomie Ecoles La Blanchisserie le refuge insertion	Résidence d'institution Fédération Education Populaire Cuisine mode d'emploi formation

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
Une activité support est proposée : Ateliers d'arts créatifs et manuels Atelier cuisine Atelier couture	Critères Nombre de participants Variété des activités

Lieu	EVS -Centre municipal S. de Beauvoir / Pieds Immeubles / Espaces publics parcs et places
-------------	--

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
2 Animateurs.trices Animateurs.trices 1service civique Matériel d'animation et de création Alimentation + Cuisine équipée à moyen terme	Juillet 2023 Hebdomadaire

Fiche Action N° 2

	Sorties familiales culturelles ou de loisirs
--	---

Objectif général

AXE 1.	Favoriser et accompagner la parentalité, l'ouverture sociale, culturelle et citoyenne
--------	---

Objectifs opérationnels

Favoriser la découverte de la ville et de son environnement proche (histoire ; secrets ; patrimoine ; enfants célèbres)
Utiliser les moyens de transports collectifs : bus et tram
Proposer un autre cadre relationnel pour les familles
Favoriser la mixité
Lutter contre l'isolement
Initier la curiosité et l'autonomie
Découvrir des formes diverses d'expression

Publics visés

Familles et personnes isolées

Partenaires associés

Résidences institutionnelles
CMS ; ASQ ; Aledd ; IME du Parc ;

Déroulement de l'action

Sortie à la ½ journée ou à la journée complète
Les secrets de ma Ville
Sites touristiques remarquables
Activités de loisirs
Proposer des sorties accessibles financièrement à tous

Dispositif d'évaluation

Critères
Nombre de sorties
Nombre de participants
Taux de renouvellement des participants
Diversité des sorties

Lieu

Extérieurs – Besançon et ses environs – Franche-Comté

Moyens humains & techniques

1 animatrice en charge de l'accompagnement
1 service civique
Moyens de déplacement

Temporalité & fréquence

Octobre 2023
mensuelle

Fiche Action N° 3

	Dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité CLAS
--	--

Objectif général	
AXE 1.	Favoriser et accompagner la parentalité, l'ouverture sociale, culturelle et citoyenne

Objectifs opérationnels
<p>Soutenir la fonction parentale Favoriser la relation parents enfants Valoriser et soutenir les compétences parentales Créer des temps et des espaces dédiés aux enfants favorisant le développement de leurs potentiels Proposer des ateliers de méthodologie de travail pour favoriser l'apprentissage Favoriser l'appropriation d'une culture du monde la découverte et la pratique d'activités culturelles</p>

Publics visés	<p>Élèves du Cp au Cm2 - Leurs parents Élèves du PRE</p>
----------------------	---

Partenaires associés
Ecoles - Collège - Périscolaire - Fédérations d'éducation populaire

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
<p>Organisation & fonctionnement à élaborer à l'ouverture En fonction : - équipe - bénévoles - intervenants Séances CLAS quotidiennes Actions des périodes de Vacances Actions en direction des parents : réunion / information</p>	<p>critères Nombre d'inscrits Nombre d'écoles partenaires Nombre de séances hebdomadaires Diversité des cycles scolaires Nombre de projets culturels initiés avec un intervenant extérieur professionnel</p>

Lieu	EVS - Centre municipal S. de Beauvoir
-------------	---------------------------------------

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
<p>Animateurs.trices référent.es / 1 service civique Réseau de Bénévoles (4) / Intervenants pédagog° Postes informatique et tablettes numériques Matériel pédagogique éducatif ludique</p>	<p>Novembre 2023 quotidien</p>

Fiche Action N° 4

	Espace d'accueil Parents-Enfants – Lieu d'Accueil Parents-Enfants LAEP
--	---

Objectif général

AXE 1.	Favoriser et accompagner la parentalité, l'ouverture sociale, culturelle et citoyenne
--------	---

Objectifs opérationnels

Favoriser la relation parents enfants
 Valoriser et soutenir les compétences parentales
 Créer des temps et des espaces dédiés aux enfants favorisant le développement de leurs potentiels
 Favoriser la coéducation en partageant les expériences et compétences parents et professionnels
 Promouvoir et renforcer des actions permettant de rompre l'isolement familial
 Faire connaître l'EPE & le LAEP à davantage de familles

Publics visés

Familles - Parents - Enfants 0/6ans -

Partenaires associés

Antenne Petite Enfance CMS	Crèche Pitaya	Relais Petite Enfance	RAM	CDEF	CHRS
-------------------------------	---------------	-----------------------	-----	------	------

Déroulement de l'action

Organisation & fonctionnement à élaborer à
 En fonction : de l'équipe ; des locaux ; des intervenants
 4 ½ journées par semaines
 1 temps LAEP délocalisé

Dispositif d'évaluation

critères
 nombre de familles
 nombre d'enfants
 nombre de séances annuelles

Lieu

EVS -Centre municipal S. de Beauvoir + Micro crèche Pitaya

Moyens humains & techniques

1 animatrice
 1 psychologue
 Bénévoles
 Matériel pédagogique / jeux éducatifs
 Matériel de motricité
 Matériel d'animation extérieure
 Matériel d'animation extérieure

Temporalité & fréquence

4 créneaux hebdomadaires

Fiche Action N° 5

	Espace d'accueil généraliste d'information
--	---

Objectif général	
AXE 2.	Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs

Objectifs opérationnels
<p>Permettre aux habitants d'avoir un lieu d'information généraliste et tout public</p> <p>Orienter et mettre en lien avec les différents services du territoire</p> <p>Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et leurs différentes recherches.</p> <p>Maintenir une vielle des besoins des habitants en favorisant l'expression des habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accueillir et accompagner gratuitement tous les habitants ayant besoin d'une aide administrative -Apporter des services de proximité supplémentaires -Accueillir et favoriser l'expression de tous les habitants -Proposer un lieu convivial, gratuit, ouvert à tous, permettant de favoriser les rencontres - Tisser des liens

Publics visés	Tous publics du quartier de Saint-Claude et des quartiers bisontins
----------------------	---

Partenaires associés
Ensemble des acteurs mobilisés

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
Du lundi au samedi 9h00/12h00 14h00/18h00	Critères Nombre de contacts et de passages

Lieu	EVS -Centre municipal S. de Beauvoir EVS -Centre municipal S. de Beauvoir
-------------	---

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
1 chargé d'accueil 1 service civique Ensemble des équipements nécessaires à la mise en place d'une politique d'accueil	Juillet 2023 Quotidien

Fiche Action N° 6

	Permanences d'écrivains publics
--	--

Objectif général	
AXE 2.	Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs

Objectifs opérationnels
<p>Accompagner les publics et usagers les plus fragiles ou isolés dans leurs démarches administratives</p> <p>Apporter des réponses ou solutions concrètes</p> <p>Etablir des courriers – créer ou mettre à jour un compte individuel numérique – démarches numériques</p> <p>Accomplir des démarches de recherche d'information</p> <p>Initier et renforcer l'autonomie des usagers</p> <p>Lutter contre l'isolement, la précarité et l'exclusion</p>

Publics visés	Tous publics du quartier de Saint-Claude et des quartiers bisontins
----------------------	---

Partenaires associés
Ensemble des acteurs mobilisés

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
<p>Organisation & fonctionnement à élaborer à</p> <p>En fonction : bénévoles ; locaux</p>	<p>Critères</p> <p>Nombre de bénévoles</p> <p>Nombre de créneaux</p> <p>Nombre de passage</p>

Lieu	EVS -Centre municipal S. de Beauvoir EVS -Centre municipal S. de Beauvoir
-------------	---

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
<p>1 chargé d'accueil</p> <p>Réseau de bénévoles</p> <p>Postes informatiques en confidentialité</p>	2 ½ journées hebdomadaires

Fiche Action N° 7

	Actions de promotions des dispositifs et des services
--	--

Objectif général	
AXE 2.	Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs

Objectifs opérationnels
Favoriser l'accès aux droits individuel Permettre l'accès aux dispositifs locaux d'aide et d'accompagnement Favoriser le développement des actions collectives et la participation des habitants

Publics visés	Tous publics du quartier de Saint-Claude et des quartiers bisontins
----------------------	---

Partenaires associés
ASQ – CMS – CCAS – associations de défense – CIDFF – Délégué du procureur – Défenseurs des droits – MLCD Ville – Associations et organismes d'insertion – Pôle emploi – Démocratie participative - Syber

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
Organisation & fonctionnement à élaborer En fonction : - des locaux -des besoins des partenaires	critères Nombre de campagne Nombre de dispositifs et services promus Diversité et innovation des actions

Lieu	EVS -Centre municipal S. de Beauvoir / locaux annexes / Résidences / Institutions
-------------	---

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
1 Animateurs.trice 1 Service civique Intervenants extérieurs Matériel d'exposition et de communication	Juillet 2023 Hebdomadaire

Fiche Action N° 8

	Espace numérique en accès libre
--	--

Objectif général	
AXE 2.	Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs

Objectifs opérationnels	
Favoriser et permettre l'accès aux droits Lutter contre la fracture numérique Favoriser la prise d'autonomie	

Publics visés	Tous publics du quartier de Saint-Claude et des quartiers bisontins Publics sans matériel numérique ou peu aguerris au numérique
----------------------	---

Partenaires associés	
Maison France Service – France Connect – structures de prévention – association d'information & d'éducation - ASQ – CMS – CIDFF – Relais Petite Enfance -	

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
2 postes informatiques en accès libre Démarches ; photocopies ; scans ; etc Assistance possible	Critères Nombre de passage Nombre de personnes différentes

Lieu	EVS -Centre municipal S. de Beauvoir EVS
-------------	--

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
1 chargé d'accueil 1 animatrice occasionnelle Equipements informatiques et numériques	quotidien

Fiche Action N° 9

	Ateliers collectifs socioculturels et citoyens
--	---

Objectif général	
AXE 3.	Renforcer le lien social et la cohésion de territoire

Objectifs opérationnels
<p>Proposer un outil permettant et facilitant l'expression des habitants concernant divers sujets sociaux</p> <p>Apprendre à débattre et à côtoyer les différences</p> <p>Promouvoir, soutenir et renforcer les initiatives solidaires du territoire</p> <p>Mobiliser des habitants sur le projet social</p>

Publics visés	Familles - Jeunesse – Parents
----------------------	-------------------------------

Partenaires associés	
<p>Fédérations d'Éducation populaires : Léo Lagrange et Ligue de l'enseignement</p> <p>Café Charlie</p>	

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
<p>Mercredi fin de journée ou fin</p> <p>Matinée du samedi</p> <p>Soirée</p>	<p>Critères</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre de thèmes abordés</p> <p>Nombre d'intervenants</p>

Lieu	EVS -Centre municipal S. de Beauvoir EVS
-------------	--

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
<p>Animateurs.trices</p> <p>1 service civique</p> <p>Matériel numérique de diffusion – écrans et vidéo projecteur</p>	<p>Bi-mensuelle</p>

Fiche Action N° 10

	Programmation culturelle et artistique
--	---

Objectif général	
AXE 3.	Renforcer le lien social et la cohésion de territoire

Objectifs opérationnels
Permettre l'accès à la diversité culturelle Offrir un calendrier au contenu varié Susciter la mixité sociale intergénérationnelle Occuper et animer les espaces publics Valoriser les artistes locaux Nourrir le lien social

Publics visés	Tous publics Familles Jeunesse Résidents
----------------------	--

Partenaires associés
Artistes locaux – équipements culturels – salle de spectacle -

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
Programme musique ; danse ; théâtre ; expositions ; arts vivants ; arts de la rue ; cinéma ; Beaux-Arts En interne : expositions – soirée spectacle Hors les murs : rdv culturels inopinés En externe : parcs et grands espaces	Critères Nombre d'évènements annuels Variété du programme Fréquentation des publics Diversité des publics

Lieu	Centre Simone de Beauvoir – salles partenariales extérieures – Espace Public - Parcs
-------------	--

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
1 chargé.e de médiation	Saisonnière (1 évènement ou sortie mensuels)

Fiche Action N° 11

	Jardin collectif partagé et pédagogique
--	--

Objectif général	
AXE 3.	Renforcer le lien social et la cohésion de territoire

Objectifs opérationnels	
Favoriser la découverte et l'appropriation du fonctionnement d'un jardin éco-responsable	
Accompagner les publics vers des pratiques plus responsables	
Sensibiliser au respect de l'environnement	
Valoriser une démarche et ses productions pour une alimentation saine et équilibrée	
Créer du lien social	

Publics visés	Familles – Ecoles – Associations locales – Résidences institutionnelles
----------------------	---

Partenaires associés	
Direction des Espaces Verts	
Julienne Javel – Logis 13 2co - LPO	
Réseau des jardins de Besançon	

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
Organisation & fonctionnement à élaborer à En fonction : - des habitants - des acteurs intégrés au jardin	Critères Nombre de familles adhérentes Nombre de partenaires adhérents Nombre d'évènements associés

Lieu	Parc des Frères - Potager des Frères – cour attenante de l'EVS
-------------	--

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
Service civique Bénévoles 1 animateur.trice Matériel de jardin Equipements de jardin Mobilier extérieurs	Mars 2024 Hebdomadaires

Fiche Action N° 12

	Espace de convivialité & de projets
--	--

Objectif général	
AXE 3.	Renforcer le lien social et la cohésion de territoire

Objectifs opérationnels
<p>Favoriser la rencontre et l'interconnaissance</p> <p>Proposer un contexte relationnel apaisant et constructif</p> <p>Promouvoir, soutenir et renforcer les initiatives solidaires du territoire</p> <p>Favoriser le mieux vivre des habitants au quotidien</p> <p>Développer, soutenir accompagner et animer les initiatives locales</p>

Publics visés	Familles & tous publics
----------------------	------------------------------------

Partenaires associés
L'ensemble des partenaires mobilisés

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
<p>Organisation & fonctionnement à élaborer à</p> <p>En fonction : des locaux disponibles – des bénévoles</p>	<p>Critères</p> <p>Nombre d'ouverture</p> <p>Nombre de bénévoles</p> <p>Nombre de participants et de passage</p> <p>Diversité des origines territoriales</p> <p>Taux de renouvellement des publics</p>

Lieu	EVS – Centre Simone de Beauvoir – Espaces publics – Parcs et Places - Résidences
-------------	--

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
<p>Bénévoles</p> <p>1 service Civique</p> <p>Alimentation + cuisine équipée à moyen terme</p>	<p>Juillet 2023</p> <p>hebdomadaires</p>

Fiche Action N° 13

	Service ressource de coordination et de communication
--	--

Objectif général	
AXE 4.	Coordonner et consolider les synergies entre les acteurs locaux

Objectifs opérationnels
<p>Animation et gestion du réseau partenarial</p> <p>Diffusion d'informations liées aux activités et services du réseau partenarial sous toutes ses formes</p> <p>Partage, relais d'informations issus des différents réseaux et partenaires par une communication ciblée.</p> <p>Accompagnement et aide logistique</p>

Publics visés	Acteurs et structures partenaires œuvrant sur Saint-Claude
----------------------	--

Partenaires associés
<p>Service Ressources Vie des quartiers (service de communication des Maisons de Quartiers)</p> <p>Service Vie associative</p> <p>Directions municipales et communautaires</p> <p>Etat et collectivités</p>

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
Travail journalier de coordination et de soutien administratif ; technique et logistique	<p>Critères</p> <p>Différents types et format de communication</p> <p>Dynamisme du réseau</p> <p>Nombre de projets accompagnés</p>

Lieu	EVS – Centre Simone de Beauvoir
-------------	---------------------------------

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
1 chargé.e de coordination Moyen de communication	quotidien

Fiche Action N° 14

	Dispositif de développement et de soutien au bénévolat
--	---

Objectif général	
AXE 4.	Coordonner et consolider les synergies entre les acteurs locaux

Objectifs opérationnels	
Mettre en œuvre une campagne de communication EVS	
Mettre en œuvre un recrutement du bénévolat	
Proposer des formations et actions d'information	

Publics visés	Habitants et résidents de Besançon – jeunes et étudiants – personnel éducatif
----------------------	---

Partenaires associés	
Maison de quartier Montrapon et des autres quartiers – Service Vie Associative - France bénévolat – services de communication et de presse municipaux et communautaires - Inspé Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (avenue Montjoux) - Biomédial formation (rue Andrey) – Comité des Œuvres Social Ville Besançon –	

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
Prospections et rencontres partenariales Rencontres habitants Organismes de formation Associations d'Education Populaire spécialisée	Critères Nombre de recrutement Régularité et assiduité Investissement et engagement Niveau de formation initial des bénévoles Diversité des bénévoles Nombre d'actions de formation

Lieu	EVS – Centre Simone de Beauvoir
-------------	---------------------------------

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
1 chargée de coordination	Juillet 2023 quotidien

Fiche Action N° 15

	Café d'Infos partenarial mensuel
--	---

Objectif général	
AXE 4.	Coordonner et consolider les synergies entre les acteurs locaux

Objectifs opérationnels	
Partager des informations Faire part des nouveautés ou changements Présenter des projets ou dispositifs avec des intervenants extérieurs Transmettre la communication Assurer une veille sociale partagée du territoire Evaluer les projets collectifs	

Publics visés	Acteurs et structures partenaires œuvrant sur Saint-Claude
----------------------	--

Partenaires associés	Tous les partenaires du Quartier Saint-Claude / experts ou spécialistes externes
-----------------------------	--

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
Réunion mensuelle de 2 à 3h Café itinérant sur les structures du quartier ou dans les espaces publics en haute saison Balade urbaines	Critères Nombre d'acteurs inscrits Régularité et assiduité Nombre de projet collectif initié en commun

Lieu	Structures partenaires du projet - EVS – Centre Simone de Beauvoir
-------------	--

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
1 chargé.e de coordination	Juillet 2023 mensuelle

Fiche Action N° 16

	Café thématique des pros : pratiques et co-formations
--	--

Objectif général	
AXE 4.	Coordonner et consolider les synergies entre les acteurs locaux

Objectifs opérationnels
<p>Travailler des sujets particuliers entre pairs</p> <p>Améliorer et enrichir le contenu actions d'accompagnement</p> <p>Valoriser des structures et des professionnels des savoir-faire et compétences spécifiques – des expertises locales</p> <p>Partager les informations du champ de compétence ; bonnes pratiques et les conduites de projets réussies</p>

Publics visés	Acteurs et structures partenaires œuvrant sur Saint-Claude
----------------------	--

Partenaires associés
Tous les acteurs du quartier – acteurs bisontins - Les intervenants extérieurs -

Déroulement de l'action	Dispositif d'évaluation
<p>Organisation & fonctionnement à élaborer à</p> <p>En fonction des partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - commissions thématiques - en parallèle du Café Infos - acteurs de mêmes champs professionnels et de réseaux 	<p>Critères</p> <p>Diversité des membres</p> <p>Elargissement de l'action</p> <p>Régularité et assiduité</p>

Lieu	EVS – Centre S. de Beauvoir
-------------	-----------------------------

Moyens humains & techniques	Temporalité & fréquence
<p>1 chargé.e de coordination</p> <p>1 chargé d'accueil & information</p>	<p>Octobre 2023</p> <p>Trimestriel</p>

PARTIE 4 : Moyens mis à disposition de l'EVS

I. Espace valorisé & de valeur ajoutée

1. Intérêts

Ce lieu dédié et ouvert à tous les habitants et attendu depuis fort longtemps sur le quartier

FOCUS

Extrait du rapport 2020 – Mission Contrat de Ville – Analyse – Mission du Contrat de Ville.

Certaines activités exigent des moyens en termes de locaux pour mieux accueillir les publics et développer des activités.

L'absence de locaux pouvant à la fois accueillir du public et des activités pour les familles ne permet pas actuellement de développer de nouvelles actions que sont l'accompagnement à la scolarité et un espace parents/enfants.

Ce plan d'actions met en évidence ce besoin pour ce quartier de posséder un « lieu ressource » afin de mieux prendre en compte les attentes et les besoins des familles.

Le choix du lieu d'implantation et du bâtiment accueilli a été restreint mais au final le choix du Centre municipal Simone de Beauvoir est judicieux, en effet ce centre municipal présente de nombreux avantages :

● Au niveau du projet :

- espace avantageux répondant aux critères d'un EVS
- espace associatif déjà installé dont les acteurs opérationnels principaux sont intégrés dans le projet : Aledd (EVS) ; Vesontio Sports ; Le Cidff ; La ligue de l'Enseignement
- intégration du projet EVS avec un projet d'établissement municipal
- articulation des actions avec l'Espace de Vie Sociale Aledd
- valorisation et le dynamisme du centre et de ses acteurs
- un environnement actif et vivant avec 3 établissements scolaires riverains
- mise en adéquation et articuler un projet social avec des projets municipaux en cours de réalisation ('trame Verte' de la D° Environnement ; 'optimisation et mutualisation des locaux associatifs' de la D° Vie associative ; 'plan de circulation quartier apaisé' de la D° Tranquillité Publique)
- implantation d'un service dans un espace de futures constructions sociales initiées par le bailleur Néolia mais également par le parc privé avec la SMCI et son projet d'habitat au cœur de l'institution Saint-Jean

● Au niveau technique :

- facilité à sa gestion en directe par l'EVS pour mieux répondre aux besoins des acteurs
- bâtiment dont le RDC est catégorisé aux normes ERP
- entrée directe en rez de chaussée et sécurisée ; cour attenante ; Accès PMR
- parc de jeux et arrêts de bus à proximité
- l'accès rapide au Parc de Frères
- une solution d'ouverture dès juillet 2023

2. Contraintes & impacts

- des travaux longs mais peu complexes et une solution d'accueil de l'EVS dans une salle du RDC permettant son ouverture dès juillet 2023
- une salle de transition à aménager mais prête fin juin 2023
- sécurisation de l'entrée : suppression de 6 places de stationnement réservées aux véhicules professionnels des locataires
- problématique du stationnement sur Saint-Claude totalement engorgé
- des mutualisations de salle - ateliers pour 2 associations
- la relocalisation d'une association

3. Composition des lieux

Cf. annexes III.1.2.

- 160 m2 de salle d'activité
- des espaces de circulation quasi aménageables et au potentiel intéressant quant à des expositions ou des opérations de valorisation d'activités, d'actions ou de projets des usagers, des habitants, de l'Espace de Vie Sociale ou des acteurs du territoire

Sont prévus l'aménagement de :

- 1 salle à double entrée d'accueil général ; d'accès aux droits et de permanences ainsi que de rencontres partenariales
- 1 salle d'animation collective et de convivialité avec un espace cuisine à aménager

A disposition en mutualisation avec les acteurs du centre et du quartier :

- 1 salle de danse et d'activités physiques
- 1 vaste salle de formation et de réunion* facilement aménageable et transformable selon les besoins des actions ou projets
- 1 atelier de travaux manuels

* salle transitoire choisie pour accueillir l'activité Espace de Vie Sociale dès le 1^{er} juillet 2023 et de manière temporaire le temps des travaux mais demandant au préalable des ajustements

4. Travaux et réaménagements

Les adaptations obligatoires et nécessaires du site choisi ne peuvent être actuellement lancés puisque les salles sont actuellement occupées par des associations locataires auprès de qui la municipalité s'est engagée à permettre la continuité des activités jusqu'à la fin de la saison. Leurs déménagements sont prévus en juin.

Les travaux pour les aménagements du lieu définitif ne pourront donc pas démarrer dans l'immédiat.

De plus, catégorisé ERP, cet espace ne peut pas voir son usage changé sans une demande de travaux préalables et l'intervention de la commission de sécurité. Cette procédure est longue et demande la validation de plus étapes d'études, de conception et de contrôle.

De plus, la collectivité et sa Direction des bâtiments ont décidé de profiter de ses aménagements pour lancer de plus grands travaux de rénovation notamment d'isolation thermique et de réhabilitations électriques.

Une livraison à l'automne 2023 comme il était convenu n'est donc plus envisageable.

Afin de pouvoir ouvrir cet espace et accueillir très rapidement les habitants et familles de Saint-Claude ainsi que les partenaires, une solution transitoire a été trouvée. La vaste salle de réunion mutualisée va être repeinte ; ajustée et aménagée en plusieurs cellules au cours du printemps, dès juillet 2023 et non pas à l'automne comme initialement imaginé. Cette période transitoire est imaginée sur 1 an avec une accessibilité progressive aux salles rénovées.

5. Possibilités d'annexes à disposition

Il est également proposé par 2 bailleurs sociaux, pour des interventions de proximité (rencontres habitants ou réunions information) ou saisonnières (Pieds d'Immeuble en basse saison) ou régulières (activité spécifique ou délocalisée pour des publics spécifiques présentant des difficultés de mobilité.

- Habitat 25 : 2 petites salles en rdc au cœur des Hauts de Saint-Claude
- Loge Gbm : 1 salle de convivialité prévue dans le cadre
- la crèche Pitaya pour des interventions en week-end
- la Résidence Jean Baptiste la Salle pour notamment des actions Intergénérationnelles
- les grandes salles de réunion partenariales du quartier pour les Cafés d'Infos itinérants

II. Ressources Humaines

1. Équipe particulière adaptée

1.1 Composition

- Deux postes de 2 d'animateurs territoriaux de catégories B et B+ :

- un poste de chargé d'accueil et d'animation (Réfèrent Familles)
- un poste de chargé d'animation et de coordination (Coordinateur)

La procédure RH des services de la Ville est lacée ; les recrutements se dérouleront en mars et avril avec une prise de poste en juin. Il est attendu pour ces recrutements de pouvoir créer un binôme polyvalent, adaptable, interdisciplinaire et complémentaire issu des champs du médico-social et du développement en projet.

- Réseau de bénévoles : (4 à 7 missions) écrivains publics et CLAS – en cours de construction -
- Service civique à l'année : (1) mission d'accueil et de communication ou d'animation artistiques

- Des mutualisations ou mises à disposition temporaires ou à titre exceptionnel sont tout à fait possibles ; en fonction de l'intensité des périodes d'activité avec l'équipe de la Maison de Quartier de Montrapon.
- Des partenariats ou conventionnements particuliers avec les établissements scolaires et professionnels ainsi que les organismes de formation précités afin d'ouvrir la structure à des stagiaires déjà initiés au champ de l'animation socioprofessionnels

2. Opportunités d'interventions de proximité à mobiliser ou déjà proposer

Comme déjà dit en amont de futures potentielles interventions en moyen humain sont envisagées avec :

- l'ensemble des techniciens ou bénévoles des structures qui souhaiteront s'engager
- l'Inspé et Biomédal formation ; vivier important et attractif de stagiaires ; bénévoles ; services civiques et intervenants ponctuels dans les métiers de l'éducation ; du social ; du professorat et du sport-santé
- les professionnels de la Maison de Santé
- des membres de l'Ecole Montessori

3. Chargé d'accueil et d'animation

Fiche de poste Chargé d'accueil et d'animation

Missions générales du poste

Un espace de Vie Sociale est une structure de proximité agréée par la CAF qui contribue à la politique d'animation de la vie sociale et qui touche tous les publics implantés sur un territoire de vie. Ses champs d'action sont multiples et adaptés aux besoins du quartier : soutien à parentalité ; échanges intergénérationnels ; renforcement des liens sociaux de proximité ; appropriation de l'environnement et du cadre de vie ; service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ; inclusion et socialisation. Sur l'Espace de Vie Sociale du quartier Saint-Claude, il est proposé de :

- assurer le pilotage de la politique d'accueil ainsi que de l'offre globale d'information et de service
- animer des espaces et des activités dédiés au projet social de l'EVS
- assurer une gestion administrative des actions et services
- s'impliquer dans la dynamique de la structure

Positionnement hiérarchique

N+1 : Directeur de la Maison de quartier de Montrapon / Direction Vie des quartiers et Vie associative

N-1 :

Principaux interlocuteurs (service/direction/collectivité/à l'extérieur) : Services Ville et Métropole, CCAS, structures associatives et institutionnelles ; réseau partenarial ; habitants et collectifs

Cadre d'emploi : animateur territorial

Quotité de travail (temps complet ou temps non complet) : TC

Conditions d'exercice

Lieu : Quartier Saint-Claude – Centre associatif Simone de Beauvoir et hors les murs

Personnel encadré (nombre total) : services civiques, bénévoles, stagiaires et personnels vacataires

Conditions, contraintes particulières : possibilité de travail ponctuel ou régulier en soirée et week-end

Habilitation, permis : permis B exigé

Activités du poste :

Assurer le pilotage de la fonction d'accueil & de l'offre globale d'information et de service

- assurer la fonction accueil (physique, téléphonique et numérique) de l'espace de vie sociale
- répondre aux missions d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement des publics et habitants
- accompagner les publics dans les démarches administratives initiales
- organiser en partenariat les permanences d'accès aux droits et actions promotionnelles
- garantir la liaison avec les instances et structures partenaires et les mises en relations avec les publics

Animer des espaces et des activités dédiés au projet social de l'EVS

- construire en coopération une programmation d'animation et d'évènements socio-culturels sur le quartier
- animer des actions ou activités collectives, conviviales et/ou familiales dans et hors les murs (habitants ; jeunes ; familles ; personnes âgées et/ou isolés)
- mettre en place des espaces d'échange, de solidarité de proximité et de projets locaux favorisant la rencontre, l'interconnaissance, le lien et la cohésion sociale sur le quartier
- proposer et accompagner des sorties culturelles et familiales
- impulser la mobilisation et l'implication des habitants dans des projets collectifs et favoriser les démarches participatives (CCH ; FPH ; Budget participatif)

Assurer une gestion administrative de l'EVS

- assurer les fonctions liées à la communication des activités, de l'équipement ; sous toutes ses formes
- garantir une bonne diffusion de l'information par des outils variés et adaptés
- suivre administrativement les actions et les activités en lien avec le Pôle administratif du Service et le Pôle ressources de la Direction
- organiser et gérer le planning d'occupation des différents espaces

S'impliquer dans la dynamique de la structure

- contribue au bon fonctionnement de l'équipement et la gestion des ressources mises à disposition
- garantir l'application des différentes réglementations en vigueur : ERP - Grands rassemblements - Protection des mineurs ; Normes hygiène et sécurité
- s'inscrire dans une démarche de transversalité avec les projets du Service et de la Direction de rattachement et plus globalement des Directions de la Ville
- assurer la continuité du service en cas d'absence de collègue notamment

Formation et qualifications nécessaires

BPJEPS option animation sociale ; BTS Economie Sociale et Familiale ; DE TISF ; Diplômes du champ du Service de Proximité et Vie Locale

Compétences nécessaires (générales/spécifiques) :

Compétences techniques

Expérience avérée dans le champ d'intervention du développement et de l'animation locale

Savoirs faire professionnels et solides en fonction d'accueil

Maîtrise de la démarche, des techniques et des outils d'animation collective socioculturelle

S'inscrire dans une démarche partenariale de coopération et de mutualisation

Capacité en gestion administrative

Aptitudes et intérêt aux formes et outils de communication ou de réseaux sociaux

Habilité rédactionnelle

Aisance numérique et utilisation courante des outils informatiques et bureautiques

Compétences relationnelles (travail avec des publics, en équipe et en réseau)

Posture adaptée à l'écoute active, au dialogue et à la médiation

Sens de l'organisation de l'initiative et de l'anticipation

Polyvalence, adaptabilité et réactivité

Faire preuve de dynamisme d'autonomie et de discrétion

Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et sens du service public

4. Poste chargé d'animation et de coordination

Fiche de poste Chargé d'animation et de coordination

Missions générales du poste

Un espace de Vie Sociale est une structure de proximité agréée par la CAF qui contribue à la politique d'animation de la vie sociale et qui touche tous les publics implantés sur un territoire de vie. Ses champs d'action sont multiples et adaptés aux besoins du quartier : soutien à parentalité ; échanges intergénérationnels ; renforcement des liens sociaux de proximité ; appropriation de l'environnement et du cadre de vie ; service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ; inclusion et socialisation. Sur l'Espace de Vie Sociale du quartier Saint-Claude, il est proposé de :

- coordonner et mobiliser un réseau partenarial d'acteurs et de collectifs habitants
- piloter et animer des espaces et des projets socio-culturels dédiés au projet social de l'EVS
- assurer une gestion administrative des actions et services
- s'impliquer dans la dynamique de la structure

Positionnement hiérarchique

N+1 : Directeur de la Maison de quartier de Montrapon / Direction Vie des quartiers et Vie associative
N-1 :

Principaux interlocuteurs (service/direction/collectivité/à l'extérieur) : Services Ville et Métropole ; CCAS ; structures associatives et institutionnelles ; réseau partenarial ; habitants et collectifs

Cadre d'emploi : animateur territorial

Quotité de travail (temps complet ou temps non complet) : TC

Conditions d'exercice :

Lieu : Quartier Saint-Claude – Centre associatif Simone de Beauvoir et hors les murs

Personnel encadré (nombre total) : services civiques, bénévoles, stagiaires et personnels vacataires

Conditions, contraintes particulières : possibilité de travail ponctuel ou régulier en soirée et week-end

Habilitation, permis : permis B exigé

Activités du poste

Coordonner et mobiliser un réseau partenarial d'acteurs et de collectifs habitants

- assurer la coordination, la concertation et la coopération entre les différents acteurs œuvrant sur le quartier
- organiser et animer des rencontres partenariales d'animation globale, de coordination et de formation
- positionner la structure comme interface, interlocuteur relais et privilégié sur le quartier
- piloter la conduite du projet d'animation globale et ses différentes étapes : mise en œuvre, suivi et évaluation
- impulser la mobilisation et l'implication des habitants dans des projets collectifs et favoriser les démarches participatives
- mettre en œuvre une veille du territoire pour la mise à jour des besoins à identifier

Piloter et animer des espaces et des projets socio-culturels dédiés au projet social de l'EVS

- mettre en œuvre une démarche de projets de développement territorial social et urbain
- mettre en place les axes d'intervention les objectifs et les actions inscrites dans le cadre du projet social CAF
- construire en coopération une programmation d'animation et d'évènements
- développer des actions partenariales collaboratives, participatives et citoyennes

- animer des actions socioculturelles, en autonomie ou en équipe, dédiées à l'activité de l'EVS dans et hors les murs
- veiller à la cohérence et l'articulation du projet social avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques

Assurer une gestion administrative des services et de la structure

- gérer coordonner et animer les équipes intervenantes (bénévoles, service civique, stagiaires, vacataires)
- élaborer et formaliser des appels à projets et bilans annuels, des comptes rendus et notes
- assurer le suivi administratif de la structure en lien avec la Direction, de ses ressources et de sa logistique
- organiser et participer aux instances participatives en lien avec les élus (Comité de Pilotage ; Comité d'Orientation et Conseil de Maison)
- travailler à la promotion de la structure dans un objectif de déploiement progressif

S'impliquer dans la dynamique de la structure

- contribue au bon fonctionnement de l'équipement et la gestion des ressources mises à disposition
- garantir l'application des différentes réglementations en vigueur : ERP - Grands rassemblements - Protection des mineurs ; Normes hygiène et sécurité
- s'inscrire dans une démarche de transversalité avec les projets du Service et de la Direction de rattachement et plus globalement des Directions de la Ville
- assurer la continuité du service en cas d'absence de collègue notamment

Formation et qualifications nécessaires

DESJEPS ; DEJEPS ; DE CESF ; BUT carrières sociales option animation sociale et socio-culturelle ; Diplômes du champ de l'Animation Socioculturelle

Compétences nécessaires (générales/spécifiques) :

Compétences techniques

Expérience avérée dans le champ d'intervention du développement et de l'animation locale
 Maîtrise de la démarche et de la méthodologie de conduite de projet
 Connaissances et conception d'outils méthodologiques de développement et de coopération
 Habilité dans les techniques de réunion et d'animation collective ou partenariale
 Capacité à susciter et soutenir les habitants dans leur participation ou leurs projets
 Savoirs et maîtrise de gestion administrative et budgétaire de base
 Aptitude à produire des évaluations et analyses
 Facilité et qualité rédactionnelle
 Aisance numérique et utilisation courante des outils informatiques et bureautiques

Compétences relationnelles (travail avec des publics, en équipe et en réseau)

Sens de l'organisation de l'initiative et de l'anticipation
 Polyvalence, adaptabilité et autonomie
 Faire preuve de dynamisme et d'innovation
 Posture de négociation, de médiation et de gestion des relations avec différents publics
 Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et sens du service public

5. Mission de Service Civique

Fiche de missions Service Civique accueil & animation

Structure

Maison de quartier municipale de Montrapon à pour son Espace de Vie Sociale

Contexte

Un espace de Vie Sociale est une structure de proximité agréée par la CAF qui contribue à la politique d'animation de la vie sociale et qui touche tous les publics implantés sur un territoire de vie. Ses champs d'action sont multiples et adaptés aux besoins du quartier : soutien à parentalité ; échanges intergénérationnels ; renforcement des liens sociaux de proximité ; appropriation de l'environnement et du cadre de vie ; service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ; inclusion et socialisation. Sur l'Espace de Vie Sociale du quartier Saint-Claude, il est proposé de :

Mission

- accompagner dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité des élèves et collégiens dans leurs méthodologies de travail et leur ouverture culturelles
- animer un espace de convivialité et proposer à différents publics (jeunes ; familles ; isolés ; âgés) la pratique d'activités culturelles et artistiques

Profil & Compétences

Motivation, bienveillance, pédagogie, médiation, patience et écoute, appétence au partage, au lien social
Etudiants ; jeunes en recherche d'emploi ou de formation ; jeunes en décrochage scolaire

Disponibilité à partir de septembre 2023

Mission de 6 à 12 mois et 24h hebdomadaires (sauf situation de décrochage ou de handicap)

Mission accompagnement à la scolarité

- 2H en fin de journée lundi mardi jeudi vendredi en périodes scolaires
- 3H le mercredi matin en période scolaire + 5 ½ journée en périodes de vacances

Mission animation & convivialité

- périodes scolaires : 3h / ½ journée / journée / soirée / heures week-end selon les évènements
- périodes de vacances scolaires : ½ journée / journée /soirée / heures week-end selon les évènements

INDEMNITES

489,59 € de base + 111,45 € sous certaines conditions + 111,35 € de prestation par la structure

FORMATIONS proposées obligatoires pour l'attestation service civique délivrée par l'État :

Une formation civique et citoyenne (FCC) dont le module "Prévention Secours de niveau 1"

LIEU : Centre associatif municipal Simone de Beauvoir -Quartier Saint-Claude - Besançon

Vous avez entre 16 et 25 ans (30 ans pour tout jeune en situation de handicap) ?

Vous souhaitez vous engager dans une mission d'intérêt général au profit d'habitants ?

Vous souhaitez vous essayer au monde de l'animation de l'éducation, du service à la personne ?

Vous avez le goût de la solidarité, du partage ou des arts et un vrai sens relationnel ?

DIFFUSION : Info Jeunesse (convention Ville) - Unis-Citée - Mission Locale - Site de la Ville / service-civique.gouv.fr - BVV + MAG 3 - Inspé Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (avenue Montjoux) - Biomédial formation (rue Andrey) - Intranet Ville - Cos - Café international Canot - Syndicats étudiants - Ecole orthophoniste - IRTS

... VENEZ-VOUS INVESTIR POUR

UN QUARTIER BISONNIN

ET SES HABITANTS !

6. Équipe de bénévole

Fiche des missions bénévoles accompagnement & animation

Structure

Maison de quartier municipale de Montrapon à pour son Espace de Vie Sociale

Contexte

Un espace de Vie Sociale est une structure de proximité agréée par la CAF qui contribue à la politique d'animation de la vie sociale et qui touche tous les publics implantés sur un territoire de vie. Ses champs d'action sont multiples et adaptés aux besoins du quartier : soutien à parentalité ; échanges intergénérationnels ; renforcement des liens sociaux de proximité ; appropriation de l'environnement et du cadre de vie ; service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ; inclusion et socialisation. Sur l'Espace de Vie Sociale du quartier Saint-Claude, il est proposé

Les missions

Écrivain public : accompagner des publics dans leurs démarches administratives et quotidiennes notamment avec les outils numériques et compte en ligne

Animateur.trice d'activités socioculturelles : proposer et aider différents publics (jeunes ; familles ; isolés ; âgés) à la découverte de pratiques socioculturelles (théâtre ; jardin partagé ; espace

Accompagnant.te Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : assister des élèves et collégiens dans leurs méthodologies

de débat ; activités manuelles et artistiques ; etc...) et soutenir des projets collectifs

Profil & Compétences

Motivation, bienveillance, pédagogie, médiation, patience et écoute, appétence au partage, au lien social

Disponibilité à partir de septembre 2023

Engagement sur l'année scolaire 2023-2024 et selon vos possibilités et disponibilités

Mission accompagnement à la scolarité

- 2H en fin de journée lundi mardi jeudi vendredi en périodes scolaires

- 3H le mercredi matin en période scolaire + 5 ½ journée en périodes de vacances scolaires

Mission écrivain public

- 3h30 1 à 2 ½ journée semaine

Mission animation & convivialité

- périodes scolaires : 1h / 2h / ½ journée / soirée / week-end selon les besoins

- périodes de vacances scolaires : ½ journée / soirée / week-end selon les besoins

Propositions de formation possibles : aidant-connect - fédérations & réseaux bénévoles -

Lieu

Centre associatif municipal Simone de Beauvoir - Quartier Saint-Claude – Besançon ou hors les murs

Vous aimeriez aider les publics isolés et en fragilité pour l'accès à leurs droits ?

Vous avez du temps à consacrer à des enfants ?

Vous souhaitez partager vos passions, savoirs et compétences ?

Vous avez le goût des autres, de la transmission et de la convivialité ?

DIFFUSION : affichage quartier de Saint-Claude - appel à bénévolat en direct associations et acteurs du quartier - Facebook maison de quartier Montrapon - Site internet de la Ville / France bénévolat / je veux aider.gouv.fr / benevolt - BVV + MAG 3 - Inspé Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (avenue Montjoux) - Biomédial formation (rue Andrey) - Intranet Ville - Cos

**... VENEZ REJOINDRE UN
RESEAU BENEVOLE AU CŒUR
D'UN QUARTIER BISONTIN !**

III. Instances de gouvernance

1. Entité municipale rattachée

Pôle	Direction	Service
Action Sociale et Citoyenneté	Vie des quartiers	Maison de Quartier Montrapon

2. Café infos mensuel

Entités & Composition		Rôle de l'instance	Fréquence
40 Acteurs quartier Associations Institutions Direction Service	Techniciens Référents Experts	Partager des informations Faire part des nouveautés ou changements Présenter des projets ou dispositifs Transmettre la communication Assurer une veille sociale partagée du territoire Evaluer les projets collectifs	mensuel

3. Conseil de maison trimestriel

Entités & Composition		Rôle de l'instance	Fréquence
Collectifs de vie Bénévoles Equipe Service Direction	Habitants Usagers Adhérents Techniciens	proposer une programmation cohérente / le projet Informé des besoins / problèmes sociaux du quartier participer à l'évaluation des actions de l'EVS prendre en charge des animations animation	trimestriel

4. Comité de pilotage annuel

Entités & Composition		Rôle de l'instance	Fréquence
CAF VILLE PARTENAIRES FINANCEURS INSTITUTIONS COLLECTIVITES ETAT	Directions Techniciens	Gérer la conduite globale du projet Contrôler l'état d'avancement du projet Décider des plans d'action nécessaires Valider les dispositifs d'évaluation	annuel

5. Comité d'orientation annuel

Entités & Composition		Rôle de l'instance	Fréquence
CAF VILLE	Élus Pôle Direction	Apporter une réflexion prospective Décider des stratégies Prendre en compte les enjeux globaux.	annuel

IV. Moyens économiques & financiers

1. Budget Investissement

Planification échelonnée sur 2023 et 2024

Travaux de réhabilitation et d'aménagements du centre S.de B.*	25 000 €
Connexion au réseau Lumière	2 500 €
Matériel et équipement informatique & de téléphonie (x 6 postes)	6 000 €
Mobiliers d'accueil ; de bureau ; de convivialité**	4 000 €
Matériels éducatif pédagogique & d'animation	2 500 €
Equipement de motricité pour un Espace Parents Enfants	3 000 €
Espace cuisine fonctionnel et sécurisé	7 000 €
Panneau de communication fléchage & accueil	2 000 €
TOTAL (*) (**)	52 000 €

* Estimation basse travaux pris en charge par le service travaux et programmations annuelles et/ou par le service ou par le service patrimoine en régie

** mobiliers et matériels de récupération reconditionnés favorisés

2. Co-financements envisageables

Rénovation locaux :

CAF prise en charge **40% des dépenses** hors-taxe (limite à 125 000 €)

Participation estimée entre 8 et 10 000 €

Equipements : mobilier – matériel technique et d'animation

CAF prise en charge de **50% des coûts**

Participation estimée : 8 000 €

3. Budget de fonctionnement / Première année de démarrage 2023*

Frais de personnel	36 000 €
Indemnités service civique	800 €
Prestations extérieurs	5 000 €
Achats petit matériel courant	2 200 €
Alimentation	2 500 €
Communication	1 500 €
TOTAL	48 000 €

4. Budget de fonctionnement / Années suivantes après 2023*

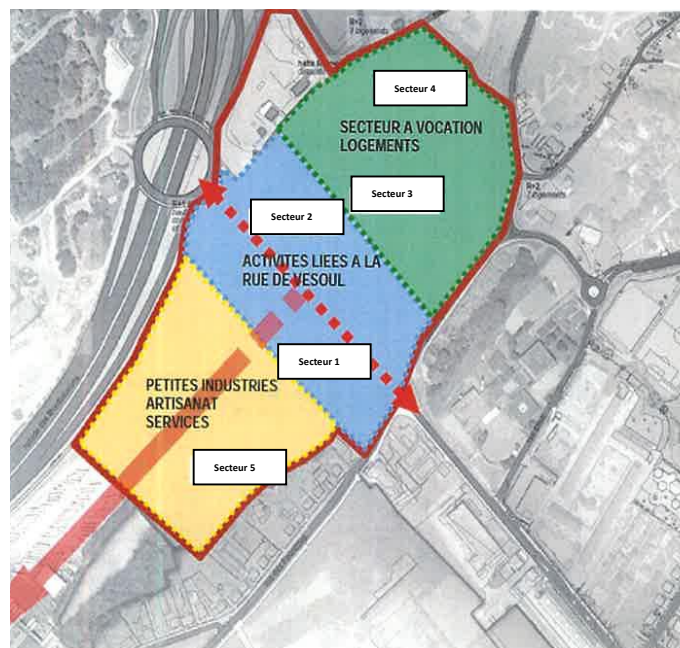
Frais de personnel	72 000 €
Indemnités service civique	1 250 €
Prestations extérieurs	10 000 €
Achats petit matériel courant	5 500 €
Alimentation	3 000 €
Communication	3 250 €
TOTAL	95 000 €

* Subvention annuelle de fonctionnement de la Caf 25 **22 000 €**

ANNEXES

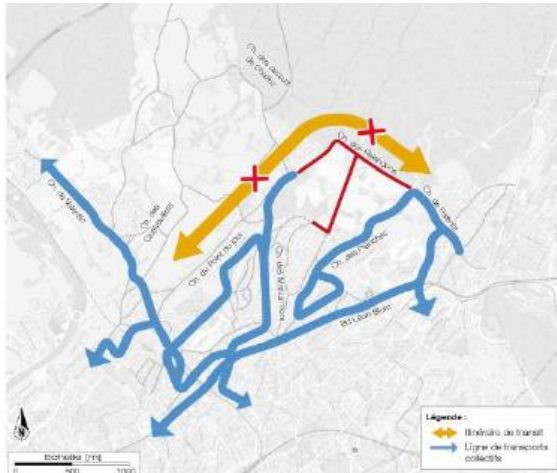
I. Plans des prochaines transformations urbaines

1. Aménagement d'une ZAC Portes de Vesoul

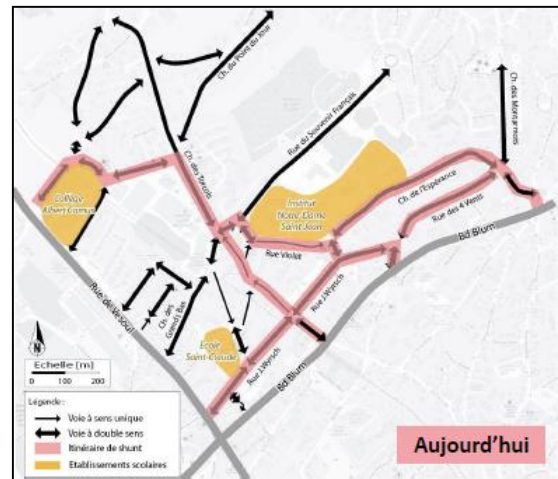


2. Changements des plans de circulation Quartier Nord apaisé

Shunt NORD EST impactant les axes
Vieilley / Relançons / Point du Jour / Selle



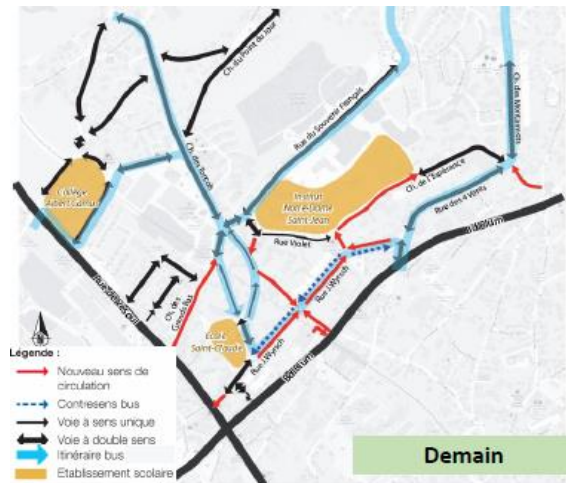
Shunt SUD OUEST impactant les axes
Wyrsch/ Grands Bas / Violet /Espérance



Scénario retenu en ateliers citoyens
du 15 novembre 2022



Proposition adoptée en ateliers citoyens
Du 15 novembre 2022



II. Renseignements du réseau & collectes d'informations

1. Modèle fiche d'entretien semi-directif & de présentation des structures

STRUCTURE	Education Nationale	date
Coordonnées		
Interlocuteur	Fonction	
Structure		
ACTIVITÉS		
ORGANISATION		
TERRITOIRE D'INTERVENTION		
ÉQUIPEMENTS		
PUBLICS ACCUEILLIS		
ANCRAGE & QUARTIER		
PARTENARIATS EXISTANTS		
INTEGRATION Café Infos Saint-Claude		
INTERET.S AU PROJET Espace de Vie Sociale		
RESSOURCES mutualisation.s réalisables		
COLLECTIF PROJETS investissement potentiel		
ESPACE VIE SOCIALE attente.s et besoin.s		
ESPACE VIE SOCIALE apport.s envisageable.s		

2. Modèle fiche de données quantitatives

STRUCTURE		
ACTIVITES (ateliers/actions/évènements)	ACTIVITÉ 1	ACTIVITÉ 2	ACTIVITÉ 3
Dénomination			
Thématique travaillée			
Fréquence			
Nombre habitants domiciliés sur Saint-Claude			
Nombre de familles domiciliées sur Saint-Claude			
Pourcentage des habitants de Saint-Claude dans l'activité ou l'action			
Remarques particulières			

3. Modèle Fiche de participation et de mobilisation

STRUCTURE :
--------------------	-------

Dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale du quartier de Saint-Claude et en fonction des objectifs reformulés et proposés dans les 4 commissions de travail :

1. Votre structure ou service est susceptible de se positionner :

Dans l'orientation des publics dont vous assurez l'accueil, le suivi ou l'accompagnement, sur les actions ateliers ou activités qui seront proposés. Si oui sur quels types d'actions ou d'activités :

Dans la mobilisation de vos publics à participer à la vie collective et au dynamisme du quartier et de l'Espace de Vie sociale (bénévolat ; conseil d'usagers ; projets). Si oui sur quels types d'actions ou d'activités :

Dans la proposition d'actions déjà existantes dans votre structure mais mutualisables et ouvertes à tous publics. Si oui quelles seraient les propositions de votre structure :

Dans l'animation d'activités ou d'ateliers occasionnels. Si oui lesquels :

2. Votre structure ou service souhaiterait :

Bénéficier de salles de travail d'animation d'espaces confidentiels

Accueillir ses publics régulièrement occasionnellement Assurer des permanences

Accès aux droits Suivi & accompagnement individuel Informations collectives

Participer activement aux différentes instances de coordination

Café d'Infos Commissions thématiques Comité de pilotage

3. Votre structure ou service pourrait :

S'investir dans un jardin collectif partagé et pédagogique

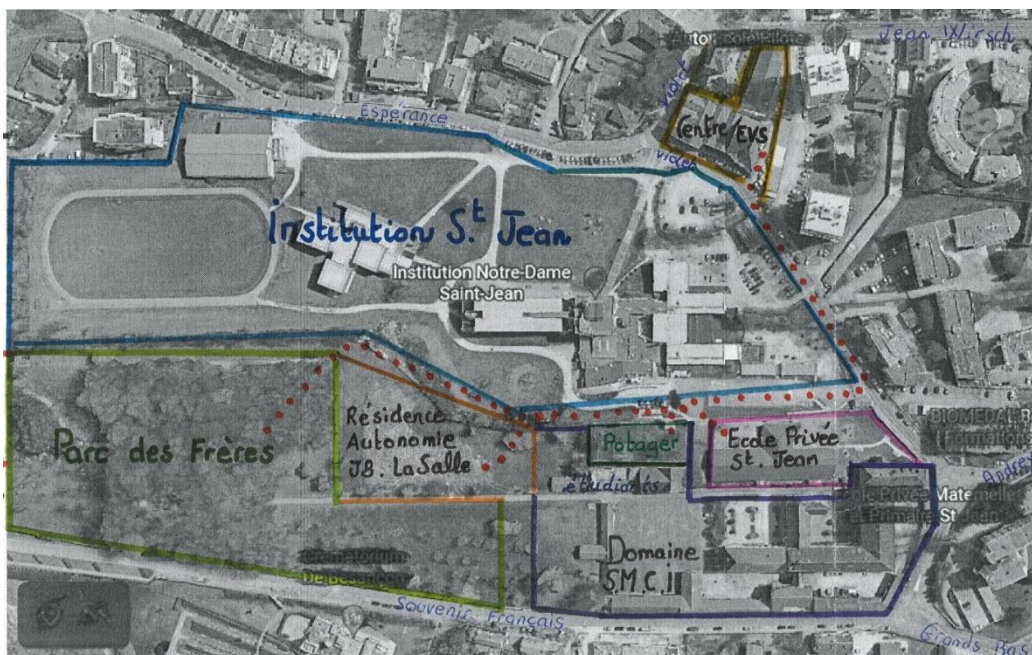
Mettre à disposition des espaces d'animation collective

salle informatique cuisine bibliothèque activités sportives Espaces verts
 salle de convivialité salle de projection autres salle de motricité

Mettre à disposition ponctuellement du matériel éducatif & pédagogique ou autre. Si oui lequel :

III. Le chemin - lien intergénérationnel

1. Étude de diagnostic de terrain

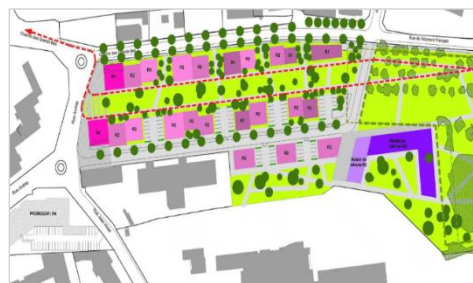


..... Chemin-lien de l'îlot intergénérationnel riveraine de proximité de l'Espace de Vie Social

2. Projet d'Étude - Urbanisme Paysagisme - Commande CAGB 2010

Cabinet Thalweg

ThALWEG
paysage/urbanisme



3. Proposition retenue - Nouvel accès au Parc des Frères - Ateliers Citoyens

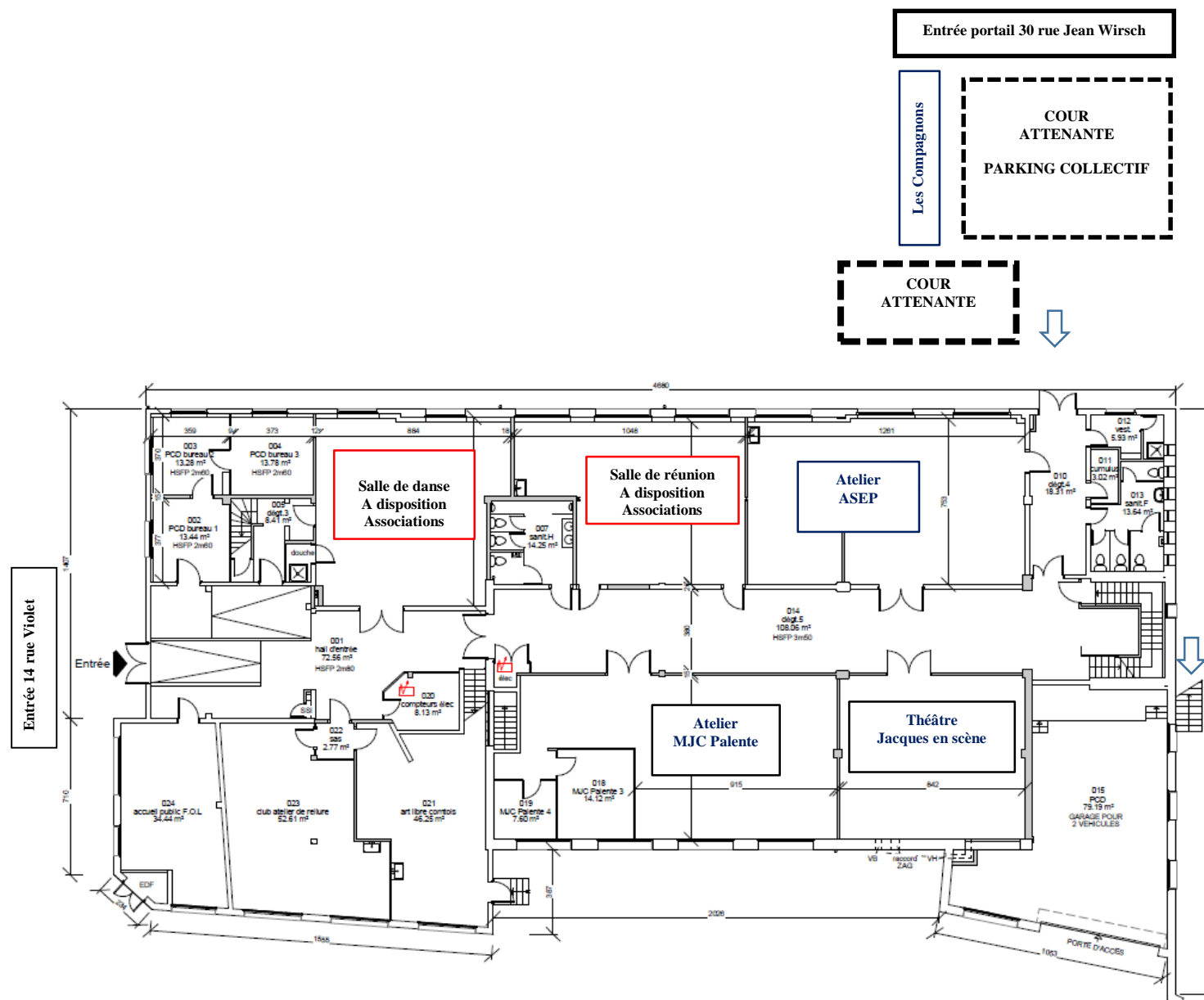


Proposition citoyenne déposée dans le cadre des budgets participatifs

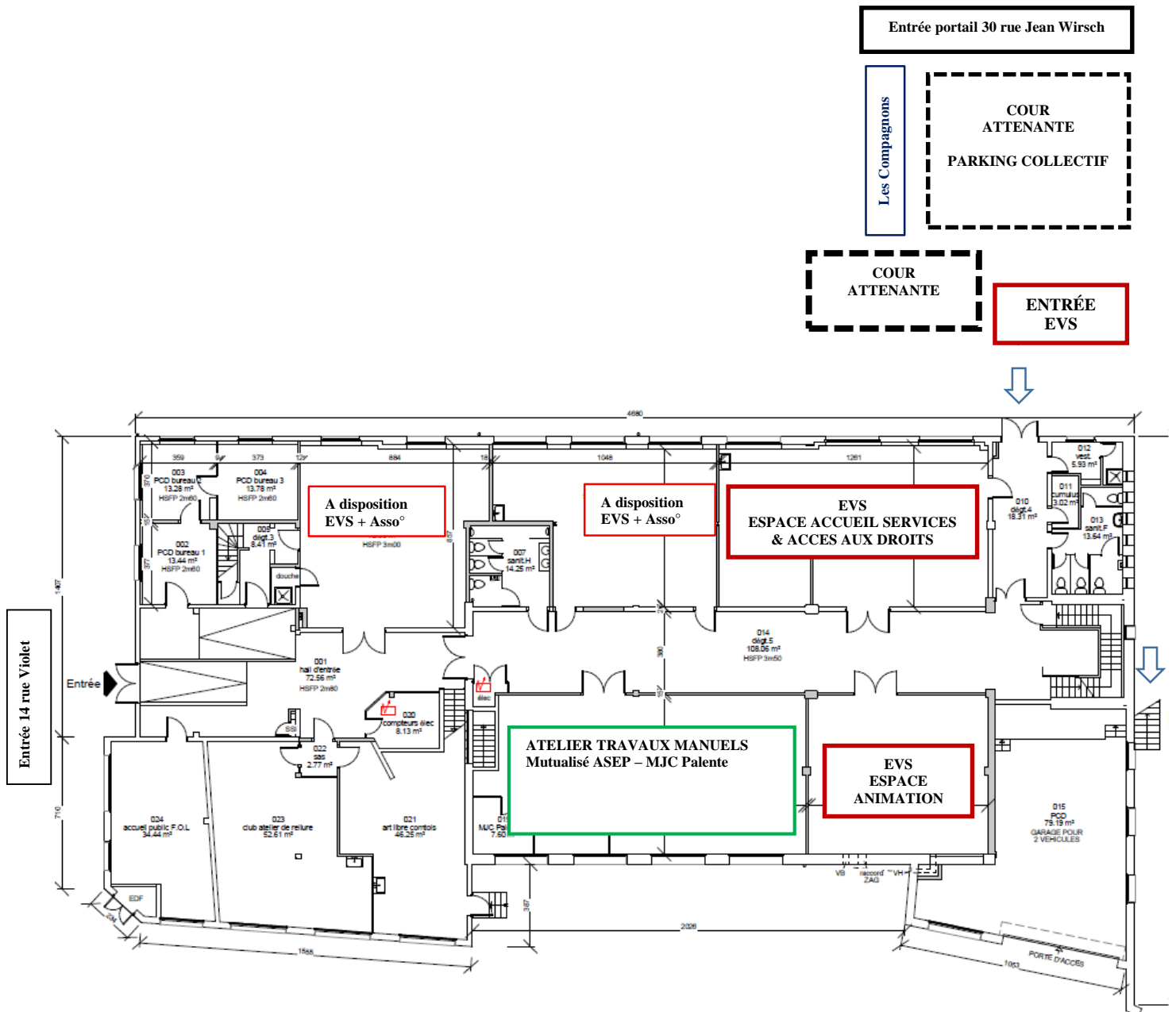
Automne 2022

IV. Plans des locaux

1. Plan actuel Rez de Chaussée – Centre associatif S. de Beauvoir



2. Implantation EVS Rez de Chaussée – Centre associatif S. de Beauvoir



V. Rétro planning intégral opérationnel & décisionnel

PROJET	
Démarrage de la mission de préfiguration	2019
Prospection porteur de projet et locaux	2021/2022
Réactualisation diagnostic / poursuite de la mission	A compter du 16 août 2022
Comité de pilotage Collectivités	22 août 2022
Reprise Café Infos	13 Octobre 2022
Commissions axes de travail	Novembre / Décembre 2022
Validation partenariale des synthèses Commissions	13 Janvier 2023
Retour fiches actions des partenaires	10 février 2023
Projet social finalisé	Fin février 2023
Comité technique opérationnel des D° Ville / GBM	A fixer / fin Mars 2023
Obtention de l'agrément social EVS (durée d'1 an)	Commission CAF Juin 2023
EQUIPE MUNICIPALE	
Visite élus du centre associatif S. de Beauvoir	10 Janvier 2023
Echanges CAF formalisation projet & échéancier	17 Janvier 2023
Bilan d'étape élus référents	2 décembre 2022
Point Information projet social EVS Municipalité	24 mars 2023
Passage en Commission N°4	27 Mars 2023
Validation projet social EVS en Conseil Municipal	6 avril 2023
PARTENAIRES	
Rencontres élus et associations Centre S.de Beauvoir	31 Janvier 2023
R° collective : acteurs centre associatif S. de Beauvoir	A fixer courant Février 2023
Balade urbaine partenaires & institutions	A fixer Avril 2023
Diagnostic partagé en plénière - partage et échanges sur le projet social	
Préparation ouverture / été / rentrée	Mars Avril Mai Juin 2023
PROCEDURES RH	
Prolongation contrat chargée de mission	Du 1 ^{er} mars au 30 Juin 2023
Passage en Commission emploi des postes EVS	20 Février 2023
Lancement de la procédure des recrutements	Début Mars 2023
Jurys recrutements	Avril 2023
Prise de poste 2 agents permanents	Début Juin 2023
LOCAUX & TRAVAUX AMENAGEMENTS	
Rencontre PASC / DAB	24 Février 2023
Travaux phase 1 de mars à juin	Livraison dernière semaine de juin 2023
Travaux et commission phase 2	Etude et conception d'avril à septembre 2023
Dépôts dossier Commission de sécurité	De septembre à décembre 2023
Préparation chantiers et travaux	De janvier à juin 2024
Livraison	1 ^{er} juin 2024
ACTIONS & EVENEMENTS	
Campagne Information & rencontres habitants	A compter de Mars 2023
Réunion d'information collective CENTRE S. de Beauvoir	Courant Mars 2023
Préparation ouverture / été 2023 / rentrée 2023/2024	Avril Mai Juin 2023
Opérations de mobilisation & communication quartier	Mai Juin 2023
Événement festif d'ouverture EVS	Juin 2023
Actions estivales de l'EVS	Juillet et août 2023
Inauguration des locaux EVS	30 Juin 2023
Ouverture EVS	1^{er} juillet 2023

- FIN -